







750 + 20150



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto





RECHERCHES
SUR
L'HISTOIRE LITTÉRAIRE
DU
QUINZIÈME SIÈCLE

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

RECHERCHES
SUR
L'HISTOIRE LITTÉRAIRE
DU
QUINZIÈME SIÈCLE

PAR
JULES DUKAS

LAURENT MAIOLI — PIC DE LA MIRANDOLE
ELIE DEL MEDIGO



PARIS

LÉON TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

MDCCCLXXVI



16969

AVERTISSEMENT.

L'éditeur aimable et plein de conscience du Recueil dans lequel ont paru d'abord ces fragments¹ a tenu à en faire un livre. Mérite-t-il de porter ce nom? Je pourrais me rassurer à cet égard en songeant à l'incontestable habileté d'appréciation de celui qui a trouvé bon d'en accroître la publicité, à son tact éprouvé dans l'art de distinguer, au milieu des innombrables productions passées et présentes, celles qui sont véritablement dignes de prendre place sur les rayons d'une bibliothèque. Je me trouverais ainsi dispensé d'écrire ce semblant de préface.

Cependant je voudrais dire comment peut se justifier à mes propres yeux la mise au jour de ce travail, comment j'estime qu'il peut rendre quelques services.

De quoi s'agissait-il au fond? Simplement de décrire un ouvrage rare; et la description eût pu tenir en une page.

Mais ce n'est pas ainsi que j'entends les choses. Une lecture quelconque m'entraîne irrésistiblement à contrôler toutes les as-

1. *Le Bulletin du bibliophile*, année 1875.

sertions qu'elle me met sous les yeux sans qu'elles me soient prouvées rigoureusement ; à chercher si les personnages mis en scène ont pu agir comme on me dit qu'ils ont agi, si les ouvrages cités disent bien effectivement ce qu'on leur fait dire.

Avec de pareils principes, avec la profonde horreur du dicton vulgaire à l'usage des paresseux, « j'aime mieux croire qu'y aller voir, » la description que j'entreprenais devait faire naître dans mon esprit une multitude de questions, se ramifiant les unes sur les autres, et aboutissant à presque toutes les divisions de la science. En relevant au passage un assez grand nombre d'erreurs, je n'ai laissé aucune de ces questions sans la résoudre, autant que j'en suis capable et autant qu'elle peut être résolue. Nécessairement, j'ai dû choisir entre ces solutions et supprimer comme peu intéressantes, même pour le public trop restreint à qui je m'adresse, beaucoup de celles dont la poursuite m'avait fortement attaché. — Je saurai plus tard si mon choix a été heureux.

Ce qui me préoccupe dans le présent, c'est de savoir si j'ai réussi comme je l'ai voulu à faire apercevoir dans son ensemble la méthode qui m'a servi de guide pour mes recherches, à montrer que je me suis efforcé de puiser aux vraies sources, et par quelle voie l'une m'a conduit à l'autre.

Dans le travail littéraire comme dans le travail industriel, il y a pour atteindre le but, pour surmonter les difficultés de la route avec la moindre dépense de force, surtout avec le moins de perte de temps possible, des procédés qu'il faut connaître. Si je me suis

servi du meilleur, s'il est adopté par d'autres qui se livreront avec le seul secours de leur ferme volonté à des investigations du même genre, mon ambition sera satisfaite.

Si je me suis trompé, je prends volontiers l'engagement de ne plus recommencer.

Z
Σ 33
.M 3 D 9

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

SUR UN

RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES

IMPRIMÉS PAR ALDE L'ANCIEN

EN 1497

ET, INCIDEMMENT, SUR LE MANUSCRIT N^o 6508 DU FONDS LATIN
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

LAURENT MAIOLI. — ELIE DEL MEDIGO.
PIC DE LA MIRANDOLE.

En matière de bibliographie, il n'y a point de rectification sans importance. Je crois que cette opinion est partagée par le plus grand nombre des lecteurs du *Bulletin*. Les *aldophiles* surtout, me sauront probablement gré de ce que je vais dire sur un volume dont la description, tant par Renouard que par Brunet, laisse assez notablement à désirer; il m'a fourni l'occasion et inspiré l'idée première du travail que je présente ici et auquel la force des choses m'a fait donner une extension inattendue.

Le livre en question qui a échappé, c'est fort concevable, à la nomenclature si consciencieuse et si bien faite de M. Alf. Franklin (1), est une des richesses de notre Bibliothèque Mazarine. Il y est classé sous le n^o 14 248. C'est un petit in-4^o dans sa reliure d'origine en vélin, à grande marge et admirablement conservé, imprimé en lettres rondes avec quantité d'abréviations (2). J'ai été conduit à en demander

(1) *Histoire de la Bibliothèque Mazarine*. Paris, 1860, petit in-8.

(2) Au moment de terminer, j'ai voulu revoir ce livre, et bien m'en a pris : cela a amené la découverte d'un *double* que possède sous le même numéro la Bibliothèque Mazarine. Ce second exemplaire a été relié vers 1830. Des notes du seizième siècle se rencontrent sur les marges; il est fâcheux qu'elles aient été mutilées par le relieur.

communication par des études, tout à fait en dehors des sujets qu'on traite habituellement à cette place, que je poursuis en ce moment sur certains commentateurs d'Aristote et d'Averroès, et qui motiveront ou feront excuser les détails que je donne en décrivant un à un les quatre opuscules qui composent le recueil.

PREMIER OPUSCULE.

Le premier feuillet ne porte pas autre chose que le titre, au tiers supérieur de la page et en minuscules :

epiphyllides in dialecticis,

comme qui dirait : *grappillons de dialectique*.

Le nom seul de l'auteur lui donne droit de réclamer une place dans le *Bulletin*, car c'est Laurent Maioli qu'il se nomme, et tous les bibliophiles connaissent les reliures si peu communes portant le même nom et signalées pour la première fois sans doute à leur attention, par A.-A. Renouard qui les juge moins riches que celles de Grolier et plutôt dans le goût de celles de Laurinus (Marc Lauwe-reyns) de Bruges (1).

Dans son *Dictionnaire général des érudits*, Ch. Gottl. Jöcher (2) citant comme sources Oldoini, *Athenæum ligusticum*, et Van der Linden, *de Scriptoribus medicis*, nous apprend que Majolus (Laurentius), philosophe et médecin né à Gênes, enseigna la philosophie à Padoue, à Ferrare et à Pavie, fut le précepteur du comte Jean Pic de la Mirandole et d'Albert de Carpi (neveu du précédent), qu'il s'était fructueusement occupé de la langue grecque, écrivit *Epiphyllis in dialecticis* ainsi que *De gradibus medicinarum* (3), et qu'enfin il mourut dans sa patrie en 1501 (4).

(1) *Annales de l'imprimerie des Aldes*, 3^e édition, 1834, p. 14.

(2) *Allgemeines Gelehrten Lexicon*. Leipzig, 1750-1751, 4 vol. gr. in-4.

(3) Jöcher n'a pas connu le *De conversione propositionum*, le plus important des trois écrits qui nous sont restés de Maioli et que nous allons voir tout à l'heure.

(4) Nos deux *Biographies* répètent à peu près les mêmes renseigne-

Et personne n'a dit un mot de cette splendide bibliothèque dont les articles sont aujourd'hui si recherchés.

Voilà un assez maigre total d'informations. J'ai eu un instant l'espoir de l'enrichir notablement au moyen d'un ouvrage moderne signalé par le *Catalogue des sciences médicales* de la Bibliothèque comme biographie particulière des médecins de la Ligurie : *Biografia medica ligure*, du docteur G. B. Pescetto, médecin sédentaire de la marine royale et de l'hôpital civil de Pammatone, Gênes, de l'imprimerie de l'Institut royal des sourds-muets, 1846, 8°, volume primo (le seul qui ait paru) renfermant environ 260 biographies disposées suivant l'ordre chronologique, depuis le médecin Ursicino, canonisé plus tard comme ayant subi le martyre à Ravenne et né en l'an 44, jusqu'à Filippo Casoni (1662-1723). Mais, bien que l'auteur se soit livré à d'immenses recherches, tant dans les imprimés que dans les manuscrits de collections publiques ou privées, j'ai été très-vite désappointé en voyant surtout qu'après lui il n'y a plus à espérer de rien trouver sur Lorenzo Maggiolo, comme il l'appelle, et ce qu'il nous apprend de nouveau sur son compte se réduisant d'ailleurs à bien peu de chose.

ments, mais les empruntent à d'autres sources, à savoir : Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, et Giustiniani, *Annali di Genova*. La nouvelle *Biographie Michaud*, qui fait naître Maioli à Asti en 1440, donne le passage original des *Annali* (Gênes, 1537, in-folio), et en cela elle fait bien, car c'est dans Augustin Giustiniani, contemporain de Maioli, que tous les autres paraissent avoir puisé. Seulement elle fait une première erreur en indiquant 1597 comme l'année où parurent les *Épifilides* (*sic*); une autre en disant que le *De gradibus medicinarum* parut chez Octavien Scot, — la même année que chez Alde, chose sinon impossible, au moins fort invraisemblable, — et une troisième en répétant, d'après l'édition de 1803 des *Annales* de Renouard (qui, nous le verrons, s'est corrigé plus tard), que le *De gradibus* fut imprimé à la suite de l'*Averrois questio* aux frais d'André d'Asola. Les articles des deux *Biographies* sont signés Z; ils ont sur Jöcher l'avantage de ne pas omettre le *De conversione propositionum*; l'un d'eux laisse croire que Maioli dut composer encore d'autres ouvrages.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES.

Toutefois, il fait remarquer fort justement que les éloges donnés à Maioli par toutes les *Bibliothèques médicales* de l'Italie ou de l'étranger démontrent qu'on doit le considérer comme un des savants les plus profondément versés de son époque dans la médecine, la philosophie et la littérature ; mais il va certainement trop loin en le donnant comme écrivain érudit sur la matière médicale « et sur la botanique », car nous le verrons bientôt déclarer lui-même qu'il n'entend point traiter des médicaments simples. Le passage où il est question de lui dans les *Annali di Genova* (voir p. 2, note 4) est cité textuellement et avec son orthographe archaïque : il atteste que Pic de la Mirandole et Albert de Carpi avaient pour Maioli une grande estime, « l'hanno avuto in precio, » ce qui doit être vrai, quoique pas un mot sur le maître ne se rencontre, autant que j'ai pu voir, dans les publications ni dans les lettres de Pic son élève. Un extrait, donné sans doute en latin, par Tiraboschi, d'une épître liminaire d'Alde — qui indique comme ses meilleurs correcteurs pour le grec, à Ferrare, Nicolo Leonicensi (le premier des médecins qui ait écrit *de morbo gallico*) et Lorenzo Maggiolo, — est reproduit par Pescetto en italien et qualifie notre Lorenzo de « uomo di grande ingegno e di « vastissima erudizione nell' esaminare e confrontare codici « delle opere di Aristotile ». Deux médecins, Malacarne et Bonini, ont indiqué, contrairement à tous les autres biographes, que Maioli est né à Asti : Pescetto établit que c'est inexact et que le lieu de sa naissance est bien Gênes ; il s'appuie sur deux documents contemporains qui ne permettent guère de réplique : l'un est le règlement de l'ancien collège de médecins de la ville, *gli Statuti dell' antico collegio medico di Genova*, portant au nombre des membres de cette corporation « Magister Laurentius Majolus » ; l'autre est l'épithaphe placée sous son buste et qu'on voyait encore avant la Révolution française dans l'église Santa Maria di Castello : elle lui donne le titre de PATRIÆ DECVS. Cette épithaphe, tirée d'un manuscrit de la Biblio-

thèque municipale de Gênes intitulé : *Monumenta genuensia*, de Piaggio, est la suivante :

LAVRENTIVS. MAIOLVS. MAGNVS. MEDICVS.
EXIMIVS. PHILOSOPHVS.
PATRIÆ. DECVS. HIC. JACET.
IDEO. PHILOSOPHIA. LVGET.
MDI. DIE. XXIII. SEPTEMBRIS.

Sous le rapport de la bibliographie, la *Biografia medica*, cet ouvrage de nos jours, reste plutôt au-dessous de ses devanciers. Il nous indique :

1° *De gradibus medicinarum liber*. Venetiis, apud Octav. Scotum. 1497. 4°.

2° *Epiphilides in dialecticis cum ejus epistola in fine ad studiosos adolescentes*. Venetiis, 1497, apud Aldum.

3° « Ed un trattato di logica. »

Hâtons-nous de dire à la décharge de Pescetto qu'il déclare ne connaître ces productions que par leurs titres :

Per ciò che riguarda alle scientifiche produzione di lui, noi non conosciamo che i titoli delle opere.

Ainsi, il y a vingt-huit ans, aucune des bibliothèques de Gênes ne possédait d'exemplaire des écrits de Maioli, un des illustres enfants de la ville. Où trouver une preuve plus frappante de l'extrême rareté de notre recueil?

Le recto du second feuillet porte un remarquable avertissement d'Alde aux jeunes étudiants que Pescetto, sans dire sur quoi il se fonde, attribue à Maioli et place à la fin (1) de l'ouvrage :

Aldus Manutius adolescentibus studiosis. S. P. D.

(1) Je sais maintenant à qui il faut vraiment attribuer cette inexactitude : c'est Orlandi qui, dans son *Origine e progressi della stampa*, Bolo-

Alde rappelle, en commençant cette allocution, le vers connu de Virgile :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

« Si le poète a exprimé la vérité, vous êtes heureux, » leur dit-il, « de cette profusion de bons livres plus grande qu'à aucune époque. »

« Si quod ait poeta verum est, foelix qui potuit rerum cognoscere causas, foelices nimirum, ob tantam bonorum librorum copiam, quanta nullo tempore unquam fuit, eritis studiosi. »

Et en énumérant les instruments que possèdent les étudiants pour acquérir la connaissance des arts libéraux,

« Ad liberales disciplinas comparandas, »

il n'oublie pas de citer ses propres éditions grecques, déjà en assez grand nombre, sur la dialectique et la métaphysique ; de telle sorte qu'à moins de manquer à leurs premiers devoirs, il leur est facile d'aller chercher l'appui des esprits les plus savants pour connaître les causes de tout ce qui existe.

« Habetis jam a nobis plurima græca volumina, tam in dialectica quam in philosophia, ut, nisi vobis ipsi defueritis, facile in viros doctissimos possitis euadere causasque rerum cognoscere. »

Ils ont des maîtres, pareils pour l'excellence à ceux des temps anciens, qui mettent à leur service et leurs leçons et leurs écrits. Parmi eux est Laurent Maioli, homme d'une science profonde et d'un remarquable génie, qui est venu à Ferrare professer la philosophie aux frais de l'État; et le charme de ses manières est tel qu'il est cher à tous ceux de

gne, 1722, in-4, p. 362, l'a commise, le premier sans doute. C'est également lui qui attribue l'impression du *De gradibus medicinarum* à Octavien Scot.

la ville et principalement au divin Hercule d'Este, si admirablement disposé en faveur des beaux esprits.

« ... Laurentius Maiolus Genuensis (1) vir apprime doctus ac miro ingenio.... Is. n. (enim) Ferrariæ publico conductus stipendio philosophiam profitetur : itaque est ornatus moribus ut omnibus ea in urbe sit carus, præcipueque divo Herculi Estensi qui mirum in modum favet ingeniis. »

Or, Maioli, qui a toujours soin de mettre par écrit ses vues sur quelques points des arts libéraux et sur la médecine, tant comme exercice d'esprit que comme matière de ses leçons, a envoyé à Alde, pour être imprimé, son ouvrage très-digne sans doute d'être répandu, mais dont le style n'a pas toute la correction voulue.

« ... Hæc mihi misit imprimenda scitu quidem perdigna sed, ut oportebat, elegantia minime exornata. »

Le grand imprimeur sent s'éveiller ses scrupules de puriste. Il ne veut pas se souvenir que les formules consacrées de l'école averroïste, empruntant jusqu'aux tournures de phrases hébraïco-arabes, sont forcément barbares. Son premier mouvement est de renvoyer l'écrit à son auteur en lui disant : « Vous êtes un helléniste et un latiniste de première force ; au moins, mettez-moi cela en bon latin et rappez-le-moi ensuite : je ne l'imprimerai qu'à cette condition. »

« Quamobrem recusavi ipse primum rogavi ut expoliret cum id quam optime præstare posset (Est enim et græce et latine sanequam doctus) hinc ad me mitteret. »

Il faut l'insistance personnelle et amicale de Maioli, des lettres où il représente que ses élèves et ses amis lui forcent la main et veulent une publication immédiate, pour

(1) Cette dénomination, que Maioli répète lui-même dans la lettre qui va suivre et dans toutes ses épîtres dédicatoires, tranche définitivement la question du lieu de sa naissance. Ceux qui l'ont fait naître à Asti ont décidément tort.

vaincre la résistance d'Alde Manuce; et c'est la conviction que la publication est utile qui finit par le décider.

« Sed cum instaret amice nunc coram nunc litteris ut vel sic imprimerentur quod ea edere, ut discipulis et amicis efflagitantibus morem gereret, cogeretur, recepi tandem facturum me quod petebat; eoque studiosius quod ea vobis magnopere profutura non dubitabam. »

Mais, tout en se rendant, il semble protester encore et tient à dégager sa responsabilité en laissant au public le soin d'apprécier la valeur des raisons de Maioli. C'est pour cela qu'il publie la lettre de ce dernier.

« Litteras vero ejus quibus me rogavit infra idcirco apposui ut ex ipsis cur minus eleganter hæc vobis edere properaverit cognoscatis. »

Cette lettre de Maioli commence au verso du deuxième feuillet et elle se termine au recto du troisième. La suscription est :

Laurentius Majolus Genuensis Aldo suo. S. P. D.

Maioli vient attester, au besoin par serment, les grands travaux, les grandes dépenses d'Alde en vue d'acquérir les moyens matériels d'imprimer ce qui est relatif aux arts utiles : il a fait tout cela non par avarice et espoir de gain, mais par extrême bienveillance ou plutôt par piété envers ceux qui veulent étudier. Ses machines sont si artistement fabriquées que, seul, il peut laisser à imiter à la postérité les types des plus beaux caractères, et il l'emporte de beaucoup sur tous ses confrères par ses formes des lettres aussi bien grecques que romaines (1). Par ses ingénieux efforts, la

(1) Cet éloge est exagéré. En fait d'impression en lettres rondes, Alde a eu au moins un prédécesseur qu'il n'a point dépassé. J'en trouve la preuve dans une édition du curieux traité d'Ange Politien : *Prælectio in priora Aristotelis analytica*, avec le sous-titre *Lamia*. — *In fine* : « Impressit Florentiæ Antonius Miscominus Decimo octavo. Kal. decembris

Grèce, cette aimable nourricière de tous les arts, va revivre et reconquerra sur les autres nations son ancien empire, qui avait péri sous les amplifications bavardes des sophistes.

« Et alteris quidem græcia bonarum artium dulcissima nutrix quæ sophistica garrulitate pene interierat, tua cura et diligentia pristinum imperium obtinebit. »

Chacun doit donc de la reconnaissance à Alde, et tous doivent l'avouer s'ils ne veulent être ingrats. Pour lui, il le proclame hautement : Alde lui a été d'un puissant secours et il serait bien ingrat s'il ne l'en remerciait. Mais il lui devra encore davantage, s'il veut s'occuper de faire publier aussi vite que possible, par les admirables moyens qu'il possède, ces quelques ouvrages sur la dialectique et la philosophie.

« Ego vero me tibi debere ingenue palam fatebor. Sum enim abste maxime adiutus. Essem itaque nisi gratias agerem ingratis-simus. Sed tibi in posterum magis debebo si dederis operam ut quamprimum tuo admirabili artificio quædam nostra in dialectica et philosophia publicentur. »

M CCCC LXXXII. » Le caractère, beaucoup plus gros que chez Alde, y est d'une netteté extraordinaire et infiniment plus agréable à l'œil et plus lisible ; l'encre est plus noire et plus brillante, et la qualité également bien meilleure du papier justifie l'appréciation du grand et enthousiaste connaisseur A. A. Monteil (t. I, p. 194 de son *Traité de matériaux manuscrits*, Paris, 1836, 2 vol. in-8) sur la supériorité des anciens papiers italiens. Ce superbe incunable fait partie du recueil de « Logica » n° 14136 de la Bibliothèque Mazarine. Je recommande aussi aux amateurs la belle marque typographique qu'il porte à la fin et qui fait regretter l'absence, pour les marques étrangères, d'un travail aussi complet que celui de L.-C. Silvestre sur celles des imprimeurs qui ont travaillé en France. L'ouvrage de Frédéric Rothscholz : *Thesaurus Symbolorum*, etc., Nuremberg, 1730, in-folio, ne contient qu'un choix plus ou moins heureux de ces *Symboles* exprimés par un graveur qui est loin d'être de premier ordre. A la vérité, nous avons Dibdin ; mais lui aussi ne nous donne que ce qu'il juge le plus beau, et ses livres, fatigants d'ailleurs par leur lyrisme outré, ne sont pas à la portée de tout le monde.

Et c'est là que Maioli s'excuse si ces ouvrages paraissent trop peu ornés pour être dignes des presses aldines :

« Quam ut digna sint typis tuis excudi. »

Il n'y a pas de honte à propager la sagesse sans la couvrir du vêtement de l'éloquence, et le peu de satisfaction donné à Alde sous ce rapport n'est pas une raison suffisante pour qu'il refuse à celui qui lui est le plus attaché de tous sa coopération. Tous deux se justifieront par les mêmes moyens contre la médisance : Aristote n'a-t-il pas dit dans sa *Rhétorique* qu'il n'y a point à reprendre le manque d'art ou d'abondance dans l'expression lorsque le but qu'on se propose est la recherche de l'incorruptible vérité?

« Ea enim in quibus præcipue veritas inquiritur minus sunt reprehendenda (ut in rhetoricis Aristoteles scribit) si minore arte fuerint pronunciata. Cum non tam luculentæ orationis lepos inspiciendus quam incorrupta veritas attendenda sit. »

Ce n'est pas qu'il soit bien d'entacher la science en l'exposant d'une manière grossière; il faut suivre, en ceci, l'avis du divin Platon disant : « qu'il n'est pas permis de souiller ce qui est pur par un impur contact. »

« Quod non sit fas purum impuro attingere. »

Seulement, dans la circonstance, il est impossible à Maioli de refuser ses écrits à des amis qui insistent pour connaître les opinions qu'il y expose, en donnant pour prétexte qu'elles ne sont pas exposées assez éloquemment; il avait cependant dessein de les mettre sous une forme plus châtiée : le temps ne le lui a pas permis. C'est pour n'être pas regardé comme un homme sans parole et qui abuse ses amis par des promesses toujours différées, — il eût voulu de grand cœur leur donner beaucoup mieux, — qu'il a pris le parti de mettre au jour, dans un style simple et presque vulgaire, ces ouvrages depuis longtemps composés, où ceux qui les parcourront devront reconnaître qu'on a cherché plutôt des raisons que des mots.

C'est pourquoi il écrit à Alde, le priant et le suppliant de donner dès à présent au public le fruit de ses travaux et d'excuser son manque de correction auprès des latinistes, en leur promettant par lettre que, désormais, aucun écrit de lui ne verra la lumière si la vraie langue des Romains n'y est parlée. Alde sait qu'il peut hardiment lui servir en cela de répondant auprès de ceux qui aiment l'étude.

« Quapropter scripsi ad te has littèras rogans obsecransque ut ex nostris lucubrationibus has tantum nunc communes faceres, et me apud Romanos viros quod non eleganter scripserim excusares illisque pollicereris tuis litteris posthac me nihil in lucem daturum nisi prius Romana lingua loqueretur. Scis quo iure potes in hoc mihi apud studiosos patrocinari. — Vale. »

Voilà une lettre incontestablement fort habile. Alde fut un infatigable travailleur et mourut pauvre; ce sont deux raisons de le croire modeste comme nous le dépeignent ses biographes. Cependant il ne lui déplaisait pas d'entendre proclamer ses mérites et, en portant la parole sur le seuil des monuments littéraires qu'il élevait, de se rendre justice à lui-même, quelquefois de façon à toucher presque à la réclame moderne : nous venons de le voir, en effet, à propos de ses éditions grecques, employer le terme « plurima », alors que « nonnulla » eût peut-être mieux convenu à leur nombre, puisque en 1497 il n'avait édité que quatre à cinq recueils peu importants et le seul *Organon* d'Aristote. Comme Maioli sait bien le prendre par son faible en lui demandant une apologie et en commençant et en finissant par des louanges! Comme il se sent certain que sa lettre sera publiée et son ouvrage en même temps! Enfin la dernière phrase avec son amphibologique « quo jure », — qui fait qu'on se demande si, pour la pureté du latin, c'est la compétence du correspondant ou la sienne propre que l'auteur entend donner comme la plus sûre caution, — me

semble un joli échantillon de la finesse, j'allais dire de la duplicité génoise (1).

Le verso du feuillet 3 est occupé par une épître dédicatoire de Maioli à Hippolyte d'Este, cardinal-diacre au titre de Sainte-Lucie in Silice (2) — qu'il ne faut pas confondre avec son neveu du même nom, né en 1509 et mort en 1572, connu sous le nom de Cardinal de Ferrare et qui appartient à l'histoire de France puisqu'il vint se mettre au service de François I^{er}, fut comblé par lui de faveurs et de dignités et mourut archevêque de Lyon.

L'auteur s'adressant donc

« ad Illustrissimum et Reverendissimum D. Dominum Hippolytum Estensem diaconum Cardinalem Sanctæ Lucie in Silice, »

parle du retour récent du cardinal qui lui avait écrit de Hongrie « ex Pannonia » pour le recevoir au nombre de ses familiers.

Dans le corps de la lettre, il ne fait pas autre chose que broder sur ce thème banal : « Les philosophes sont méprisés par la plupart des princes et des grands et, quelquefois, se rendent eux-mêmes méprisables. Le Cardinal fait exception parmi les grands et lui parmi les philosophes. »

Il donne, en terminant, la raison du titre bizarre qu'il a choisi en dédiant à son Mécène ses *Epiphyllides*. Il lui plaît de les appeler ainsi par analogie avec les menues grappes qui se déroben à la vue du vendangeur. Elles consistent en points douteux restés jusque-là soustraits à l'examen, mais convenablement discutés par ses soins.

« Epiphyllidas igitur nostras (ita nam libet dicere) quasi sub-

(1) Un écrivain dont l'opinion pèse de quelque poids a dit : « Il n'est pas, que je sache, dans toute l'histoire un seul peuple qui montre tant de mépris pour l'humanité, et tant de perfidie, d'ironie et de cruauté que le Génois du moyen âge. » H. Léo, *Histoire d'Italie*, traduction Dochez. Paris, 1837, 3 vol. gr. in-8, t. I, p. 729 b., note.

(2) Il est question de lui dans un intéressant article sur les Strozzi, publié dans le numéro de novembre 1874 du *Bulletin du Bibliophile*.

latitantes ambiguitates, nostra cura... bene discussas... tibi dicavi.»

A la suite se trouve une table des quatorze chapitres et des trois traités dont se compose l'ouvrage. Je ne l'ai pas regardé de plus près : la définition qu'en donne l'auteur m'a suffi; ces subtilités de la scolastique expirante n'ont rien de bien attrayant, et si, plus loin, je m'étends sur la matière d'autres traités, c'est simplement pour rendre raison de leurs titres ou pour faire mieux connaître la vie de l'écrivain.

On lit à la fin du texte :

Registrum hujus operis

a b c d e f g h.

ultimus est quinternus (*sic*) cæteri vero quaterni

ce qui fait voir que le nombre des feuillets est réellement de 58 et non de 54, comme l'indique Renouard, et comme Brunet le répète après lui.

DEUXIÈME OPUSCULE.

Feuillet de titre.

Recto :

en minuscules :

de conversione propositionum cujuscumque generis secundum peripateticos.

Verso :

Epître dédicatoire de Maioli au très-noble grand dignitaire et seigneur Hyblet de Flisco.

Laurentius Majolus Amplissimo præsuli domino Hybleto de Flisco Salutem Dicit.

Arrêtons-nous quelques instants sur cet Hyblet dont l'existence mouvementée et romanesque pourrait, à elle

seule, fournir la matière d'un volume. Moréri donne à son sujet une simple indication, fort précise et ayant un caractère de grande vraisemblance, mais que je n'ai vue répétée par aucun auteur (1).

Fliscus est le nom latin des Fieschi de Gênes. Cette famille, dont l'influence s'explique par la vaste étendue de ses domaines (2), compte une sainte, deux papes et un maréchal de France sous saint Louis parmi ses innombrables illustrations; elle est surtout célèbre par la conjuration de Jean-Louis Fiesco, comte de Lavagna, en 1547, conjuration dont le cardinal de Retz, à l'âge de dix-sept ans, — frappant indice de la précocité de ses goûts, — écrivit l'histoire, empruntée en grande partie (3) à l'italien d'Agostino Mascardi (4); sans nul doute, le plus grand service qu'ait rendu

(1) « François Sforza, s'étant rendu maître de Gênes en 1464, en donna le gouvernement à Obbietto de Fiesque. Ce fut le seizième jour « d'avril. » Moréri, *Dictionnaire historique*, t. V, p. 152 b., édition de 1759. Nos deux *Biographies* ne disent presque rien sur Hyblet Fiesco.

(2) Federici, dont nous allons bientôt parler, a deux pages remplies par l'énumération des terres et châteaux appartenant par investiture aux Fieschi. On y compte environ 120 noms suivis de ces mots : *Et altre molte terre in Liguria occupate in varij tempj da Fieschi, le quali come non possidute con investitura si tralasciano*. Plus loin il dit qu'Hyblet seul, qui n'était que le troisième de quatre frères, résista au général milanais Robert de San Severino à la tête de cinq mille de ses vassaux les plus dévoués, *seguito da 5000 sudditi suoi amantissimi*.

(3) Voir Des Essarts, *les Siècles littéraires de la France*. Paris, 1800-1803, 7 vol. in-8.

(4) Il y a dans *Bayle* un article sur Mascardi. Il naquit à Sarzane en 1571 et mourut à Rome en 1640 de la phthisie. Joecher aussi nous apprend qu'il fut élève des Jésuites et devint camérier du pape Urbain VIII en même temps que professeur de rhétorique au collège de la Sapience. Il était président de l'Académie des humoristes et passait pour le plus habile écrivain de son temps. *Soll die vortreflichste Feder seiner Zeit geführet haben*. Mais il ne savait se modérer ni dans l'étude ni dans les plaisirs, et n'avait ni feu ni lieu tant il était criblé de dettes. En nous le dépeignant comme très-adonné aux vices et comme un débauché, Joecher se sert d'une bizarre expression qui, heureusement pour les Allemands, ne s'est pas conservée dans leur langue, mais qui nous montre jusqu'où allait, vers le milieu du dix-huitième siècle, la fureur de germanisation des mots français : Mascardi, nous dit-il, *soll sonst aber den Laster sehr ergeben, und ein DEBAUCHANT gewesen seyn*.

ce livre du futur Coadjuteur, c'est que Schiller l'a utilisé quand il composa son drame de *Fiesque*, une de ses œuvres de jeunesse, bien au-dessous de *Don Carlos* et des pièces qui ont suivi, mais offrant cette particularité qu'il prélude, dès 1786, à ce qu'il y a de plus échevelé dans nos mélodrames de l'ancien Boulevard du crime.

Les Fieschi ont eu leur historiographe : le *Trattato della famiglia Fiesca, dall' Ecc^{mo} Signore Federico Federici*, a été édité à Gênes, par les soins d'Ugo Fiesco (1). Celui-ci, qu'un portrait de la collection du Cabinet des Estampes nous représente avec un costume analogue à celui de Cromwell et avec le titre de sénateur et général de l'armée de la sérénissime République, fait connaître, dans sa *Lettera dedicatoria* à sa parenté, que Federici était membre du Sénat, et avait pris beaucoup de peine à réunir tout ce qui mettait en lumière l'antiquité de la famille. Disons tout de suite que ce ne fut pas par servilité : Federici, en se donnant ces « fatiche », visait certainement un but beaucoup plus élevé que celui de se rendre agréable à de puissants amis. Les documents originaux qui forment plus de la moitié de son livre, tout en s'intitulant *Scrittura importante per la famiglia Fiesca*, sont des plus précieux, tant pour l'histoire civile de Gênes que comme peinture de mœurs. J'en citerai pour seul exemple, pages 170-171, une convention de paix

« Inter Dominum Petrum de Campo Fregoso ducem Genuæ ab una parte et Dominum Io. Philippum Fliscum (2) comitem Lavanæ ab altera parte. »

intervenue sur sentence arbitrale du duc de Milan, François Sforze. Cet ancien condottiere, que Louis XI s'attachait

(1) *Presso Gio. M^a Faroni*, s. d., in-folio.

(2) Le père de notre Hyblet ou peut-être son frère aîné. Les changements de prénom des héritiers directs, lors de leur prise de possession, empêchent qu'on ait à cet égard une certitude sans faire de minutieuses recherches.

à prendre pour modèle, s'occupait, comme on voit, de pacifier la république de Gênes avant de se l'annexer.

Le *Trattato* a pour nous un intérêt de plus : il contribue peut-être à éclaircir un point resté obscur de l'histoire de l'Art français. Un de nos graveurs, dont les productions, au témoignage de Nagler (*Künstler Lexicon*), sont rares et estimées, Sébastien Vouillemont, a fait pour le titre un très-beau frontispice, décrit dans son Oeuvre, au tome IX du *Peintre graveur français* de Robert Dumesnil, dans la partie supplémentaire qu'a publiée M. Georges Duplessis, et qu'il a enrichie de beaucoup de ses propres observations. Sébastien Vouillemont — dont on place la naissance vers 1610, et qui fit en 1651 un remarquable portrait de Gaston d'Orléans orné de vers qu'on croit aussi de sa façon — séjourna longtemps en Italie. Par la date de certaines de ses pièces, on sait qu'il se trouvait à Florence en 1637, à Rome en 1641 et probablement encore en 1645. Mais n'est-il pas venu à Gênes en 1644? Il y a quelque lieu de supposer que si, car, bien que le *Trattato* ne porte pas de date d'impression, il existe un autre livre du même genre, avec une suite d'une dizaine de portraits et deux superbes sujets allégoriques de Vouillemont, consacré à la famille du doge J.-B. Lercaro (1). Ce livre, intitulé *Orazione del Signor Domenico Grimaldi fatta per l'Incoronazione del Serenissimo Giov. Batt. Lercaro*, et, plus loin, sous la même pagination, *Il Sole ligure nella Casa Lercara*, etc., fut publié par Pier Giovanni Caluzani, in Genoua, 1644. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, l'*Orazione* est réunie au *Trattato* par une reliure du temps; les pièces signées de Vouillemont

(1) On se demande pourquoi Michel de Marolles, dans le quatrain donné par M. G. Duplessis, *loc. cit.*, fait de ces Lercari des Lascaris en ces termes :

Vouillemont chez Rabel fit son apprentissage,
Il fit après le Guide, Albane, Raphaël;
Ses portraits d'Italie ont un goût de pastel,
Neuf princes Lascaris honorent son ouvrage.

dans l'un et l'autre ouvrage sont du dessinateur Domenico Fiasella, de Sarzane. La conclusion que Sébastien Vouillemont se trouvait à Gênes en 1644 est donc tout proche. A moins, m'a objecté avec infiniment de raison M. G. Duplessis, auquel je soumettais mon hypothèse, que les dessins de Fiasella n'aient été portés à Rome pour y être gravés. La question sera peut-être résolue quelque jour; il n'est pas mauvais, en attendant, de la poser; tout comme il ne m'a pas semblé inutile de dire quelques mots du *Trattato della famiglia Fiesca*, que peu de bibliographes semblent avoir connu, et qui mérite de l'être à aussi juste titre que bien des sujets d'articles du *Manuel du Libraire*.

Federici consacre une assez longue notice à Hyblet, qu'il appelle Obietto (1). Si intéressante qu'elle soit, il n'y a pas

(1) Il n'y a point de saint du nom d'Hybletus dans le *Catalogue* de Pierre de Natalis, qui, très-certainement, résumait toute l'hagiographie connue en Italie au quinzième siècle. Pour tâcher de découvrir qui a bien pu être le patron d'Hyblet Fiesco, j'ai compulsé — je ne m'en plains pas — les soixante volumes in-folio de la collection des *Acta Sanctorum*, sans rien trouver dans les tables aux mots Hibletus, Ibletus, Obiectus ou Ybletus. J'en suis donc réduit à conjecturer :

1° Ou que saint Hyblet, s'il existe un saint de ce nom, figure au *Catalogue*, dressé par les nouveaux Bollandistes et qu'ils n'ont pas rendu public, des bienheureux dont la fête tombe des derniers jours d'octobre au 31 décembre, mais dont les *Actes* ne verront le jour qu'en bien faible partie du vivant de nos enfants ;

2° Ou qu'Hybleto, latinisé par Hybletus ou Ibletus, est une corruption de Obietto, nom qui serait lui-même identique à Obizio ou Obicio. S'il en est bien ainsi, nous aurions le pied sur un terrain solide, car il a existé des personnages historiques ayant pour prénom Obizio et le tome III des *Acta Sanctorum* nous donne, à la date du 4 février, un *Commentarius historicus*, extrait en grande partie de Sigonius, de *Sancto Obitio*. Ce saint était un chevalier brescian qui, en 1192, dans un combat contre les Bergamasques, fut laissé pour mort et qui, retrouvé après un temps assez long et rendu à la vie, raconta sa descente aux enfers. A dater de ce moment, il quitta la vie mondaine pour les œuvres de la plus grande piété. Quand il mourut, on vint en foule prier sur son tombeau et il s'y opéra des miracles. Ce saint ne figurait cependant pas du temps de Bolland au *Catalogue* de l'église de Brescia.

Le nom d'Hyblet se trouve encore sous une autre forme dans Ph. de Commines (p. 198. éd. Buchon) : il l'appelle Messire Breto de Flisco; et enfin H. Léo, t. I, p. 598, orthographie ce nom Ubizzo.

lieu d'en donner, ici, même un court résumé. Je me borne à reproduire l'inscription qui la termine et qui était placée sur un cénotaphe, dans une chapelle de marbre d'excellent travail de la cathédrale de Gênes; la voici avec ses abréviations et ses sigles, dont l'interprétation n'est pas partout commode pour celui qui n'est pas épigraphiste.

IN. EO. STATV. VIXIT. IN. QVO. MORI. JVVAT.

HIBLETO. FLISCO. AP. P. PAC. ZELAT. MILIT.

GNARO. LIBERALIT. PIET. ABSTIN. ET. SEVER.

INSIGNI. ARMIS. AC. RELIG. INCLITO. Q. PON. TRES.

DVC. PAT. Q. EXERC. DVXIT. ROM. GENV. TVDER. TER. D.

Q. VRB. REGIM. ALIISQ : PVB. AC. PRIVAT. MVNER. FVNCT.

PATRIÆ. LIBERTATIS. VINDEX. VARIA. RERVM. MVTATIONE.

AGITAT. FORIS. DECESSIT. ANNO. MXDVII. XXV. AVG. AET.

S. ANNO. LXII. LAVREN. FL. BRV. EP. RELATO.

P.

P.

P.

C'est le cas ou jamais de dire : « menteur comme une épitaphe ». Celle-ci a pour excuse qu'on la doit à la piété ou à la jactance (1) filiale de Lau-

(1) Je dis « la jactance » parce que les sentiments de famille eurent bien peu d'empire sur les Fieschi. Hyblet, notamment, donna les premières marques de son humeur batailleuse — Federici le rapporte et on a là une des preuves de sa véracité — par les querelles qu'il eut avec ses frères pour le partage de la succession de leur père Jean-Louis. Bien mieux, en 1494, au combat livré près du bourg de Rapallo, quand Louis XII, alors duc d'Orléans, sorti de Gênes, avec deux mille Suisses, mit en déroute les partisans de la maison d'Aragon conduits par le cardinal Paul Frégose, son bâtard Frégosino et Hyblet, abandonnés d'ailleurs par la flotte napolitaine, nous voyons Gotardo Fiesco, qui avait pris le nom de Jean-Louis comme chef de la famille, dans les rangs des Français et se déclarant animé du désir de combattre son frère s'il venait à le joindre dans les rangs opposés. (Voir Émile Vincens, *Histoire de la République de Gênes*. Paris, 1842, 3 vol. in-8, t. II, p. 326; voir également Pauli Jovij, *Hist.*, éd. Ant. Gryphius, Lyon, 1561, 3 vol. in-12, t. I, p. 80 et 91, où l'on trouve curieusement détaillée la façon de se retrancher des montagnards vassaux d'Hyblet, façon toute primitive, *nunc maxime ridenda*, dit Jove, et qui, en effet, n'était guère de nature à faire que ces gens tinsent bon contre l'artillerie française et les attaques de l'infanterie suisse.)

Puisque nous en sommes sur Jean-Louis (Gothard) Fiesque, il y a de

rent (1) Fiesco, désigné dans le tableau généalogique de la famille comme évêque de Montereale et, ici, comme évêque de Bru(ndusium ?). Notons que Laurent, tout en appartenant au clergé aussi bien que son père (2),

bien remarquables rapprochements, tout à fait caractéristiques de cette époque bouleversée et qui bouleverse aussi toutes nos idées, à faire à son sujet. Nous venons de le voir notre auxiliaire à Rapallo en 1494. L'année d'après, il commande les troupes qui nous infligent au même endroit une défaite sérieuse. Puis, il sait se remettre si bien avec la France que Louis XII lui sert une pension de 6000 écus d'or et le fait chevalier de Saint-Michel. S'imagine-t-on le comte de Moltke, je ne dis pas décoré (ce qui n'engage à rien et pourrait bien arriver quelque jour), mais pensionné par le gouvernement français?

(1) Le doge Bartolommeo Senarega qui était contemporain et a écrit une histoire *de rebus Genuensibus*, de 1448 à 1514, qu'on trouve dans le recueil *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori, donne au fils d'Hyblet le nom de Rolandino. Avec la tendance, dont nous avons plus d'une preuve ici même, qu'avaient les Italiens à faire varier chacun à sa fantaisie l'énonciation et l'orthographe des noms propres, il est à peu près certain que c'est de Laurent qu'il s'agit : il y a, en effet, trop de connexité entre Orlandinus, Rolandinus et Laurentinus pour qu'on en doute. Néanmoins, ces deux noms Roland et Laurent sont vraisemblablement cause qu'il a été dit par quelque auteur et répété par E. Vincens qu'après Rapallo, Hyblet et SES enfants se réfugièrent dans les montagnes pour échapper à la soldatesque suisse, qui commettait alors des atrocités. Senarega raconte, au sujet de cette fuite, une frappante anecdote, reproduite au tome VIII de *l'Histoire des républiques italiennes* de Simonde de Sismondi, Paris, 1844, 10 vol. in-8, et qui montre toute l'énergie et le ressort du caractère d'Hyblet dans la mauvaise fortune ; en voici le texte original, colonne 542 du tome XXIV de Muratori :

« Hybletus per asperrimos montes vallesque profundissimas et devia saxa fugiens, ter ad ipsam nuditatem spoliatus est, ter a montanis veste villica donatus ; quarto iterum denudatus, conversus ad Rolandinum filium : « Eundum » inquit « est, fili, nobis more primi parentis, ne sit qui nos spe prædæ amplius insequatur. » Et in tanta calamitate risu correptum (ut erat ad omnes fortunæ casus æquissimi ingenii) ferunt. »

(2) La qualification de « Præsul » donnée par Maioli à Hyblet n'est pas tout à fait suffisante pour prouver qu'il était homme d'église, ce dont l'épithète qui nous occupe ne dit pas un mot. Federici rapporte bien qu'il était protonotaire apostolique, mais en laissant supposer qu'il renonça de bonne heure à toute fonction de ce genre. Cependant, il est constant qu'Hyblet, à l'âge de quarante-six ans, était encore ecclésiastique et protonotaire. Voici ce que j'ai rencontré à ce sujet dans la continuation, par Oderic Raynaldi, des *Annales ecclesiastici* de Baronius, tome XXX de la collection, page 9, où est reproduite la bulle d'anathème de

a eu également une descendance que l'on voit figurer au même tableau. Le fait n'a rien qui doive

Sixte IV contre Hyblet, en date du 4 juillet 1481. Ce curieux document, que je voudrais pouvoir donner en entier, fait connaître les faits suivants :

Les Turcs viennent de s'emparer d'Otrante. Sixte IV a conjuré les princes de l'Europe, surtout ceux d'Italie, de faire trêve à leurs querelles et de se réunir contre l'ennemi commun. A Gênes, en particulier, où les dissensions civiles sont furieuses, il a envoyé comme légat *a latere*, Jean-Baptiste Sabelli, cardinal diacre de San Viti in Macello, pour y préparer l'armement d'une flotte qui, sous le commandement de Paul Fregose, devra opérer contre les Turcs, et il lui a donné la mission spéciale d'exhorter les partis à la paix en menaçant les perturbateurs des peines les plus redoutables que l'Église a pouvoir d'édicter. Tout cela est en voie de s'accomplir et le légat a déjà obtenu que les Génois fourniront — moyennant finance — vingt et une galères, pendant que trois autres s'arment à Ancône, quand « ce fils de l'iniquité, Iblet de Flisco, « membre du clergé de Gênes et, à ce moment-là, notre notaire et celui « du Siège Apostolique, qui possède un certain nombre de châteaux forts « dans le voisinage de la ville, rendu orgueilleux par l'Esprit Tentateur, « et méprisant toutes censures et punitions, s'est efforcé d'apporter du « trouble dans une œuvre aussi sainte ».

« Quibus diligenter... peractis, Ibletus de Flisco, CLERICVS JANUENSIS et tunc noster et apostolicæ Sedis notarius, qui nonnulla castra in locis Januæ circumvicinis detinet..., spiritu tentationis elatus..., censuris et pœnis... spretis, tam sanctum opus perturbare conatus... »

Et le Pape énumère ses griefs contre cet Hyblet qui, une dizaine d'années plus tôt, avait été accueilli par lui avec tant de faveur, quand il était venu se réfugier à Rome, après s'être échappé de Milan, et qui, du reste, se réconcilia fort bien avec la cour de Rome, puisqu'en 1485 il fut sur le point d'être fait cardinal.

Mais Hyblet est venu une nuit, à la tête de cinq cents hommes, surprendre Gênes par escalade, mettant en question la sécurité du Légat et l'achèvement des préparatifs de la flotte.

Hyblet garde auprès de sa personne un nommé Montenegro, publiquement connu comme pirate, — profession qui ne déshonorait pas trop alors, puisqu'elle avait été exercée par le commandant même de la flotte papale, Paul Fregose, avant qu'il devint cardinal et doge pour la seconde fois. — Ce Montenegro, non content de piller les autres, a osé s'attaquer au Pontife en personne, et l'attaque devait lui être particulièrement sensible, si nous nous en rapportons à ce que dit le *Journal d'In-fessura*, dont je reparle plus bas, des spéculations éhontées de Sixte IV sur les blés. Le Pape avait envoyé une cargaison de grains à Gênes; il avait eu soin de joindre aux papiers de bord un sauf-conduit d'Hyblet; mais celui-ci, perfidement oublieux de ses engagements, a fait ou laissé capturer le navire par Montenegro, s'en est approprié le chargement et,

surprendre dans un siècle où la question de l'établissement des bâtards (1) des papes et des princes in-

bien que requis à plusieurs reprises et ayant promis d'en rendre la valeur, il finit par s'y refuser et s'obstine dans son refus, méprisant et vilipendant par là le Saint-Siège.

In contemptum et vilipendum Sedis.

Hyblet a opposé de nombreux empêchements au départ des gens placés sous sa juridiction qui allaient se rendre à bord des vaisseaux du Pape.

Hyblet a fait attaquer deux caravelles portugaises qui venaient se joindre à la flotte, par son parent Montenegro. Heureusement, ce pirate a été blessé dans le combat et une de ses galères a été prise.

Hyblet s'est ri de la sentence d'excommunication publiée contre lui par le Légat, en vertu d'un Bref spécial ; il n'a tenu aucun compte de la défense d'accomplir le service divin et il a forcé ses sujets et vassaux à y assister.

Sixte termine par ces paroles :

« En conséquence, attendu que ledit Iblet a empêché autant qu'il a été en son pouvoir le bien commun de la Chrétienté et qu'il a continué à agir pour l'avantage des Turcs comme s'il eût été à leur solde ;

« Qu'on nous jugerait plutôt coupable que clément si nous restions témoin com-
« plaisant d'excess si graves et de si énormes forfaits en les laissant sans représen-
« sion ;

« Par les motifs qui précèdent et par certaines causes à nous connues et que nous
« voulons qu'on considère comme exprimées ici ;

« En vertu de la sentence soussignée, nous privons le susdit Iblet, comme re-
« belle aux injonctions apostoliques et contempteur des clefs de saint Pierre, d'
« privilège clérical et de la charge du protonotariat, d'honneurs, insignes et préro-
« gatives quelconques et de toute dignité ecclésiastique et mondaine, ainsi que des
« fiefs et biens qu'il possède tant du chef de Rome que de celui des autres Églises
« et Monastères ;

« Et nous le séparons de l'Église comme un membre gangrené.

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, l'an 1481 de l'Incarnation du Seigneur et de notre Pontificat le X^e. »

« Nos igitur attendentes quod præfatus Ibletus... commune bonnum Christiani-
tatis quantum in eo fuit impedivit et, prosequens, quasi stipendiatus ab eis favorem
Turcorum... procuravit; quodque nobis ad culpam potius quam ad clementiam
ascribi posset si tam graves excessus et enormia facinora conniventibus oculis transi-
remus : ex præmissis et ex certis aliis causis nobis notis quas hic pro expressas haberi
volumus... præfatum Ibletum tanquam rebellem mandatorum apostolicorum et
contemptorem clavium... privilegio clericali ac protonotariatus officio, honore, in-
signis necnon prærogativis quibuscumque, ac omni ecclesiastica et mundana digui-
tate, nec non feudis et bonis quæ tam a Romanis quam aliis Ecclesiis et monasteriis
obtinnet, et infra sententialiter privamus et tanquam membrum putridum ab ecclesia
separamus, etc.

« Datum Romæ, apud S. Petrum anno Incarnationis Dominicæ MCDLXXXI,
IV non. Julij Pontificatus nostri X. »

(1) Ph. de Commines, avec sa connaissance intime du pays où il avait

fluaît d'une façon si marquée sur les destinées de l'Italie.

Au fond, il n'y a d'exact dans cette inscription que les faits matériels : les appréciations morales sont absolument contraires à la vérité historique. Celui qu'on veut représenter comme « Religione inclytus » ne connut jamais le frein des sentiments religieux. L'anathème pontifical ne nous en convaincrat pas à lui seul, car il émane d'un odieux tyran de la mort duquel on se félicita comme d'une délivrance, et celui qui prononçait la malédiction valait encore moins que le maudit (1). Mais que penser de la religion, surtout en prenant le mot au sens latin, d'un homme qui

été deux fois ambassadeur, fait, page 192, édition Buchon, cette réflexion : « Robert de Saint-Séverin... estoit... sailly d'une fille basse, mais ils ne font point grande différence au pays d'Italie, d'un enfant bastard à un légitime. »

(1) Étienne Infessura, dont le *Diarium Romanum* se trouve dans cette mine précieuse, si souvent exploitée et qui le sera longtemps encore avec fruit, des *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori, tome III, 2^e partie, raconte les événements principaux de la vie de Sixte IV comme témoin oculaire ; car, en parlant de la mort ignominieuse que subit, après d'incroyables tortures, le protonotaire Colonna, victime de ce qu'il nomme avec une sanglante ironie « la innata e solita clemenza, misericordia et justizia la quale ha sempre mostrata e mostra tuttavia lo santissimo in Christo Padre e signore nostro erga li figliuoli e fedeli della sancta Ecclesia », en décrivant le misérable appareil funèbre du supplicié et les lambeaux sordides dont ses restes étaient couverts, il s'écrie :

« E Io Stefano, scrittore di questa Istoria, co' miei occhi lo vidi e con le mie mane lo sepe li. »

Or, voici ce qu'il dit dans son journal, à la date du 12 août 1481 :

« In quo felicissimo die, Deus ipse Omnipotens ostendit potentiam super terram liberavitque populum suum christianum de manu talis impiissimi et nequissimi Regis. »

Et il ajoute l'épigramme latine suivante, qui, à la vérité, ne se trouve que dans l'édition d'Eccard :

« Luo vorax, Pathicus, meretrix, delator, adulter,
Si Romam venit, illico cretus erit.
Pædico insignis, prædo furiosus, adulter,
Exitiumque urbis, perniciesque Dei.
Gaude prisce Nero, superat te crimine Sixtus;
Nec scelus omne clauditur et vitium. »

trahit deux fois Frégose, son ami et son complice, et qui, sans le moindre scrupule et pour peu qu'on y mette le prix, manque dix fois aux serments qu'il prodigue tour à tour aux Milanais, aux Aragonais et aux Français?

Quant aux mœurs, voyons ce qui se passait à Gênes en 1463 :

« Les brigandages se commettaient de nuit, les violences « en plein jour.... Nobles comme plébéiens, les hommes « corrompus se donnaient carrière.... Le premier des courtisans du doge-archevêque (Paul Frégose), son conseil « intime, et surtout son compagnon de débauches et de « méfaits, était Hiblet Fieschi, homme sans foi, bien fait « pour servir et pour trahir un tel maître (1). »

Voilà l'homme

« Pietate, abstinentia et severitate insignis! »

Dira-t-on que ce sont là péchés de jeunesse? — Soit.

Mais ce qu'on ne pourra méconnaître, c'est l'audace de l'assertion :

« Patriæ libertatis vindex. »

On se lasse à vouloir compter combien de fois Hiblet porta les armes contre Gênes, qu'il finit par contribuer, de la façon la plus active, à faire tomber sous la domination de Ludovic Sforze. Et, Federici nous dit qu'en 1495, à la tête de 8000 Français, il vint assiéger sa ville natale qu'il mit dans un grand péril.

« Liguori (Francesi) sotto Carlo VIII vittoriosi nel regno di Napoli, mandarono Obietto con otto milia fanti.... con liguori circondando la Citta fu da lui posta in gran periglio. »

En dédiant à Hiblet Fiesco, un mois environ avant que celui-ci mourût à Verceil — par le poison à ce qu'on soupçonne — son *De Conversione propositionum*, Maioli nous le montre sous un aspect nouveau. Ce n'est plus l'homme politique, le redoutable partisan qui est mis en

(1) E. Vincens, *loc. cit.*, t. II, p. 277-278.

scène, c'est le lettré, l'ancien étudiant de l'université de Sienne, favorisant des réunions de grands savants et faisant au milieu d'eux une belle place à son protégé.

Ce dernier lui dit :

« *Tantum pro tua humanitate... debere existimo ut vix unquam... sperem referre posse gratiam. Novi enim quanti semper me feceris, quantum mihi in magnorum virorum Hemicyclis tua auctoritate tribueris.* »

Il a été l'objet des libéralités d'Hyblet — malheureusement nous savons comment celui-ci acquérait de quoi les exercer ; — il le considère plus spécialement que tout autre comme son patron, au sens de l'ancienne Rome, et dès lors il ne saurait, sans être taxé d'une inqualifiable paresse, remettre continuellement au lendemain la justification de la bonne opinion qu'a conçue de lui son protecteur.

« *Sim ergo homo plane desidiosus et prorsus ignavus si te mihi præcipuum dominum turpiter demerear et semper ex crastino pendeam, negligens tuæ de me opinioni respondere.* »

Il a donc écrit à son intention et lui envoie un traité dont le mérite consiste plutôt dans les recherches scientifiques que dans le style, et il le prie de le recevoir avec faveur, sans prétendre acquitter, par là, même la plus légère portion de sa dette de reconnaissance ; il veut seulement faire savoir à Hyblet combien il est heureux de contribuer au service et à l'agrément d'un seigneur excellent, rempli de justice et à qui il doit tant.

« *Habe igitur tibi quæ majori certe inquisitione quam stilo scripsimus... Ea eo libentius dicamus, quod jucunde te accepturum confidimus, quod non ea ratione facimus quia his scriptis vel minimum nostri debiti pondus credamus auferre... sed tantum ut cognoscas nihil mihi jucundius quam ut Hybleto præsuli integerrimo optimoque ac de me optime merito placeam gratificerque. Vale.* »

Le sujet de l'ouvrage est la conversion des propositions, c'est-à-dire le remplacement du sujet par l'attribut, et *vice*

versâ, opération d'analyse pour laquelle je renvoie les curieux à la *Logique de Port-Royal*, pages 183 à 192 de l'édition de 1730, sans leur dissimuler qu'Arnauld (Nicole ou Descartes) a placé en tête de ces pages l'avertissement que voici :

« Les chapitres suivans sont un peu difficiles à comprendre et ne sont nécessaires que pour la spéculation. C'est pourquoi ceux qui ne voudront pas se fatiguer l'esprit à des choses peu utiles pour la pratique, les peuvent passer. »

Au verso du dernier feuillet se trouve, à peu près dans les termes indiqués par Renouard et Brunet, la date avec mention du nom de l'imprimeur :

Venetiis in domo Aldi Romani

mense Julio MIIID

̄petratum est ab Ill. (ustrissimo) S. (enatu).

V. (eneto) ne cui liceat ̄primere et caetera (1).

Registrum hujus operis

a b c d e f g h i

omnes sunt quaterni

Finis.

Ainsi la désignation de 72 ff. est bien correcte.

TROISIÈME OPUSCULE.

Il n'a pas de titre formant page séparée. Le texte com-

(1) L'édition de 1834 du *Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes* d'Ed. de Manne porte que le premier privilège connu fut accordé à Alde Manuce, en 1499, pour l'*Hypnerotomachia Poliphili*. Cette indication n'est pas exacte comme on voit. Le privilège qu'on lit ici n'est même pas le premier obtenu, puisque Renouard (*Annales*, 3^e édit., p. 380) indique que la première partie de l'*Organon* d'Aristote, publiée en 1495, porte la mention finale « concessum est eidem Aldo inventori ne quis « queat imprimere, etc. »

mence immédiatement au premier feuillet au-dessous de la suscription :

Questio Auerrois in librum priorum
traducta per Heliam hebræum.

Qui est ce juif Élie? Quelle est cette question? ou plutôt quelles sont ces questions? car il y en a trois.

La première porte sur la définition de la proposition inceptive (1) et absolue, et l'opinion qu'Averroès croit pouvoir attribuer à Aristote qui a parlé de cette espèce de proposition dans ses *Premiers Analytiques* (2), appelés simplement, on le voit, *Liber priorum*, dans le langage de l'École.

ntentio in hoc sermone est inuestigare
i de propositione quæ vocatur inuen-
ta in actu (3) et absoluta quæ pro-
positio sit illa et quid opinio Aristotelis
de hoc.

(1) *Logique de Port-Royal*, p. 148. — Le mot ne se trouve pas dans le *Dictionnaire* de Littré. Il exprime un commencement d'action.

(2) Barthélemy Saint-Hilaire. *De la logique d'Aristote*, t. I, p. 26.

(3) C'est le $\alpha\alpha\tau'$ ἐνεργεῖται ὄν d'Aristote. Voir Barthélemy Saint-Hilaire, *loc. cit.*, p. 203. « Inuenta » est cependant employé ailleurs par Helias hebraeus comme l'opposé de « necessaria » et, d'après cela, signifierait « contingent ». Sans prétendre rechercher ici d'après quel original hébraïque Helias a traduit en latin, j'indiquerai seulement que le véritable équivalent hébreu d'« inventa » est *nimtsaâh*, participe passif du verbe « trouver ». Et, bien que *hannimtsâ'im* soit un terme réservé par les philosophes juifs pour tous les objets perceptibles, physiques ou intellectuels, *res existentes*, on doit convenir que *nimtsaâh* rendrait bien mieux l'idée de contingence que *Sôbhel*, expression traduite par « contingens » dans la *Logica Rabbi Simeonis*, Bâle, chez Jean Froben, 1527, in-8, et dont le sens n'est pas autre que celui de « porter » (éventuellement). Cette *Logica* que je possède, dont l'auteur est Moïse Maïmonides, écrite originairement en arabe et mise en hébreu vers l'an 1200 par Samuel Aben Tybbon, porte, par une inexplicable aberration de Sébastien Münster, qui en a donné le texte hébraïque avec sa propre version latine, le nom d'un Rabbi Siméon, tiré on ne sait d'où. Le texte, incomplet au dire de Jul. Fürst (*Bibliotheca judaica*, Leipzig, 1849-1863, 3 vol. in-8), est plein de fautes, et je puis assurer que la version n'est pas moins défectueuse et que Richard Simon, accusé sur ce point d'excès de sévé-

Un peu plus loin, on trouve Averroès combattant, sur le point à élucider, les opinions d'Avicenne et citant de lui le livre *Alfasa* (1) où est présenté un résumé de toutes les sciences, moins abrégé que son autre livre *Alnaga*.

« Et est abbrevatio ejus de omnibus scientiis in qua magis prolongavit quam in suo libro *Alnaga*. »

La seconde question est relative à la conversion des propositions. L'en-tête, au verso du 4^e feuillet, est :

« Quæstio Auerrois de conversione propositionum. »

Elle a de particulier qu'après avoir fait parler Averroès rapportant une réponse d'Alpharabi (Abou Nafra mort en 1030, auteur d'un *Compendium logices* en arabe), à une objection relative au « mode possible (2) », le traducteur prend lui-même la parole sans distinguer autrement sa glose du texte que de la manière suivante :

« Quoique, dit Hélias, cette réponse soit bonne et fort « subtile, je crois cependant que la véritable réponse consiste en ceci... » :

« Inquit Helias quamuis hæc responsio bona sit et valde subtilis, tamen credo quod responsio vera in hoc sit (3)... »

rité envers Münster, n'a rien dit de trop contre celui qu'on a surnommé — en le surfaisant beaucoup — « l'Esdras et le Strabon de l'Allemagne ». Dans son *Esquisse d'une histoire de la Logique*, Paris, Hachette, 1838, in-8, M. Ad. Franck parle de l'ouvrage de Maïmonides sous le nom qu'il a réellement en hébreu, *Milôth ha Higâyion* : il dit que c'est un abrégé de l'*Organon* d'une clarté et d'une précision remarquables. Je crois avoir vu dans Fürst que l'original arabe a péri.

(1) L'*Alfasa* est cet ouvrage dont S. Munk (*Mélanges de philosophie juive et arabe*, Paris, 1857-1859, 2 part. en 1 vol. in-8, p. 261) parle en ces termes : « Ibn Sina (Avicenne) publiait sa vaste Encyclopédie des sciences philosophiques, quand parut la *Source de vie* » (d'Ibn Djebriol ou Avicebron vers 1070) — cf. Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, Paris, Michel Lévy, 2^e édit. 1861, in-8.

(2) On sait que les dialecticiens établissent quatre « modes » d'après lesquels l'affirmation ou la négation se modifient dans les propositions : le « possible », le « contingent », l'« impossible » et le « nécessaire ». *Logique de Port-Royal*, p. 132.

(3) Je parle plus loin d'un manuscrit, n^o 6508, du fonds latin de la

La troisième question porte sur les moyens fondamentaux de distinction entre l'argument concluant et celui qui ne l'est pas, sujet sur lequel les commentateurs sont très-partagés.

La discussion commence ainsi, sous la forme consacrée par les traducteurs hébreux d'Averroès :

« Intentio in hoc sermone est inuestigare quod est dici de omne quod definivit Aristoteles in principio sui libri priorum et posuit ipsum fundamentum per quod cognoscitur sermo concludens a non concludente nam expositores multum diversificati sunt in hoc. »

Le traducteur se remet tout à fait en évidence au dernier alinéa du livre en disant :

« Moi, le juif Élie le Crétois, j'ai traduit ces questions
 « très-élevées du divin Averroès sur le livre des *Premiers*
 « *Analytiques*, de l'hébreu en latin, pour le très-digne
 « comte et seigneur Jean Pic de la Mirandole, et, bien
 « qu'une telle besogne n'ait rien que de désagréable, comme
 « je l'ai dit ailleurs, cependant, comme ces questions sont,
 « parmi toutes les autres de ce genre, les plus considé-
 « rables et les plus difficiles, et accessibles à un nombre
 « vraisemblablement restreint d'intelligences ; comme, d'un
 « autre côté, les préceptes les plus relevés conviennent na-
 « turellement au plus noble des caractères, je lui ai, à
 « cause de cela, fait présent de ces traductions. Et, véri-
 « tablement, — car je ne viens pas flatter comme un poète
 « par des fictions et en suivant ce qui est peut-être l'habi-
 « tude de la plupart des hommes, mais je dis ici ce que je
 « pense en le déclarant noble à tous égards, — c'est bien
 « à un tel esprit qu'on doit communiquer le résultat de
 « ses travaux. Si, toutefois, il apparaît dans ceux-ci quelque
 « chose qui ne satisfasse pas complètement, ce n'est pas à
 « moi qu'il faut l'attribuer, mais au livre d'après lequel j'ai

Bibliothèque Nationale. J'y ai retrouvé cette même phrase, répétée comme citation dans une lettre d'Helias à Pic de la Mirandole.

« traduit; car, en vérité, ce livre était tellement fautif que
 « j'ai eu la plus grande difficulté à y démêler le sens. Je
 « crois, cependant, que si on trouve quelque erreur, elle
 « est d'assez peu d'importance pour être facilement corri-
 « gée, surtout par celui qui a bien étudié le livre des *Pre-*
 « *miers Analytiques* d'après l'explication du commentateur
 « (Averroès); quoique, assurément, dans beaucoup de ces
 « questions, il affirme l'opposé de ce qu'il a dit à un autre
 « endroit du même livre, — comme cela se voit de reste,
 « et comme il l'avoue lui-même en expliquant pourquoi,
 « dans la dernière question à propos de la démonstration
 « circulaire (1), — il ne laisse pas cependant de remplir son
 « but.

« FIN. »

« Has nobilissimas quæstiones diuini Auerois in librum priorum
 ego Helias Cretensis hebræus de hebraico in latinum transtuli do-
 mino Joanni Pico Mirandulano, dignissimo Comiti et quamuis ta-
 le opus sit nisi molestum, ut alias dixi, tamen, quia hæ quæstiones
 inter omnes hujus generis nobilissimæ sunt et difficillimæ et a
 paucis forte intelligendæ, nobilissimæ autem dispositiones nobi-
 lissimo debentur subjecto, ideo has ei dedi. Vere enim non fingo
 ut poeta, velut mos forte majoris partis hominum est, sed id dico
 quod sentio. Ipsum enim judico nobilem plurimum. Tali ergo sunt
 studia tradenda. Si aliquid tamen non omnino recte apparet, non
 mihi attribuendum est, sed libro a quo traduxi; vere, enim, liber
 iste ita fuit corruptus ut sententiam difficillime colligere potuerim.
 Credo tamen quod si sit aliquis error ita paruus est ut facile corri-
 gibilis sit et maxime ab eo qui bene consideravit librum priorum
 secundum expositionem commentatoris, quamuis enim in multis
 quæstionibus oppositum quod illic dixit asserat, ut expresse appa-
 ret et ipsemet dicit et hic causam assignavit in questione ultima
 de mistione, tamen id adjuuat. »

Ce juif Élie, connu chez ses coreligionnaires sous le nom
 de Rabbi Elijahou Mikkandia, maître Élie de Candie, et

(1) Barthélemy Saint-Hilaire, *loc. cit.*, p. 259.

que nous voyons ici, longtemps avant Montaigne, affirmer sa prétention à la « bonne foy (1) », est une des plus curieuses figures de cette fin du xv^e siècle si fertile en hommes remarquables et en grands événements ; sa biographie, si on pouvait la donner complète, présenterait un intérêt très-vif en nous transportant dans un milieu littéraire spécial, peu connu, et sur lequel je ne crois pas qu'on ait rien écrit. Il était fils du Candiote Moïse Abba del Medigo, dont la famille était venue d'Allemagne s'établir en Crète avec beaucoup d'autres juifs vers l'an 1400. La date probable de sa naissance est 1450. Sans nous dire d'après quelles sources, on nous le donne comme médecin (2), mais il se rendit surtout célèbre comme philosophe, et tous les auteurs (3) admettent qu'il professa publiquement la philosophie — ou plutôt l'*Ars logica* — d'abord à Padoue vers 1480, puis à Florence où il se trouvait incontestablement en 1485, car la post-face de ses *Annotationes* au Commentaire de Jean

(1) Dans le manuscrit déjà cité, il se fait également un devoir de rendre à chacun ce qui lui appartient, vertu assez rare pour l'époque. Au folio 43, verso, à la mention du texte : « Postea declarabo « illud quod videtur occultum in commento (Auerois) », il ajoute de sa main sur la marge de droite l'annotation : « Dicta enim aliorum nolo « mihi attribueri, hoc enim non est boni viri. »

(2) Trois passages autographes du même manuscrit montrent que, tout au moins, il dut étudier la médecine. Dans l'un, folio 13, verso, il cite le *Colliget*, ouvrage très-connu d'Averroès sur l'art de guérir : « Ut « dicit commentator in coliget et in alliis. » Dans le second, folio 16, recto, il dit : « Raro tamen vel nunquam invenitur quod aliquis medicus « agit in rebus præter praticam. » Dans le troisième enfin, folio 59, recto, sur le sujet de *generatione*, il ajoute en marge : « Et nos vidimus « quod ex sanguine menstruo, seu sibi proportionali, asinæ, seu alterius « animalis, non generatur homo nec equus etiam si esset illic projectum « sperma viri, et quamvis forte membra æqualiter assimilari possint, « non tamen illic potest esse forma humana, ut bene declarant physicus « (Aristoteles) et Commentator in libro de animalibus. Et à fortiori ex « materia putrefacta ubi non est materia ita propinqua, nec agens pro- « prium particulare ut in talibus requiritur. »

(3) Voir entre autres Carmoly, *Histoire des médecins juifs*, t. I (le seul publié), Bruxelles, 1844, in-8 ; Sal. Munk, article « Philosophie chez les Juifs » dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, Paris, 1846, sqq. 6 vol. in-8 ; E. Renan, *Averroès*, déjà cité.

de Janduno sur le traité de *Physico auditu*, porte cette date et le nom de la ville (1). Ce fait, qui s'est reproduit une vingtaine d'années plus tard pour un autre médecin philosophe de la même nation, Abraham de Balmes, d'un juif enseignant les chrétiens dans une université comme celle de Padoue, est assez extraordinaire (2) pour qu'on désire en avoir des témoignages irrécusables; on en trouve, à la vérité, chez les auteurs juifs, et il n'y a aucune raison de les révoquer en doute, mais il est à observer que les auteurs chrétiens d'ouvrages où l'on penserait rencontrer au moins une indication sont absolument muets sur ce point, notamment Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*, Padoue, 1757, in-4°; et F. M. Colle, *Storia scientifico-litteraria dello studio di Padova*, Padoue, 1824, in-4°. On peut se l'expliquer en considérant que, selon Facciolati, les anciennes archives de l'Université de Padoue ne se sont plus retrouvées après le sac de la ville en 1509, et qu'ainsi les premières listes de professeurs qu'il donne sont sans doute incomplètes. D'un autre côté, il y a eu de tout temps à Padoue, — où le Gymnase comptait à une certaine époque plus de 18 000 étudiants de toutes les parties de l'Europe, et plus de cinquante chaires avec deux professeurs, l'un indigène, l'autre étranger, élus par les élèves pour chacune d'elles (3), — des suppléants (4), et aussi des répétiteurs,

(1) Wolff. *Bibliotheca hebræa*, t. IV, p. 783.

(2) M. Renan dit cependant, *loc. cit.*, p. 316 : « Le Moyen-âge trouvait tout naturel de demander des leçons de philosophie à ceux que sa foi l'obligeait de damner. »

(3) P. Daru. *Histoire de la République de Venise*, Paris, 1853, 9 vol. in-8, t. VI, p. 194-195.

(4) La Bibliothèque Nationale possède un magnifique exemplaire sur vélin en 5 volumes in-folio, provenant du roi Vladislas V de Bohême et décrit par Van Praet, t. III, p. 8-9, de l'édition latine d'Aristote, avec commentaires d'Averroès, imprimée à Venise en 1483-1484, chez les associés André d'Asola et Bernardin d'Alexandrie. Cette édition est revisée par un certain Nicolettus (probablement sur le manuscrit d'un sien oncle ou grand-oncle, Paulus Nicolettus d'Udine, élève de l'Université d'Oxford, qui professa à Paris et en Italie, composa ou traduisit de nom-

pareils aux « Privat-Docenten » de l'Allemagne actuelle, appelés par Facciolati « promotores ad artium examina ; » ils constituaient un enseignement libre parallèle à l'enseignement officiel. Elie del Medigo a fort bien pu, sans être professeur en titre, acquérir soit comme « pro-lector », soit comme « promotor », le renom qui lui est resté (1).

Nous venons de voir Élie s'adresser à un glouton de livres « librorum helluo » sans pareil, qui, nous dit son neveu, lequel fut aussi son biographe, dépensa pour sa bibliothèque environ sept mille écus d'or, et la somme représenterait aujourd'hui quelque chose de considérable ; nous apprendrons bientôt jusqu'à quel point Élie fut l'un des familiers de Pic de la Mirandole. Au premier abord, on pourrait penser que c'est vers 1480 qu'il parle de lui dans les termes cités plus haut et d'après lesquels Pic, à ce moment-là, n'aurait donné que des espérances ; en effet, c'est en 1486 seulement qu'il se rendit célèbre par la publication des fameuses « Neuf cents Propositions (2), » qualifiées par d'autres que par lui « de omni re scibili » — la plaisanterie

breux commentaires sur Aristote, devint Général de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin et mourut, nous dit Jöcher, en 1428). La souscription du volume des *Logica* que j'ai copiée en partie, parce qu'elle est encore moins complète dans Van Praet, s'exprime ainsi sur le compte de Nicoletus le jeune : « Explicit registrum voluminis quod continet... libros « peroptime castigatos per eximium virum Dominum Nicoletum artium « liberalium ac medicinæ professorem in almo Gymnasio Patavino pro « nunc legentem. » « Professor prolegens » ne peut pas signifier autre chose que « suppléant ».

(1) C'est cette dernière supposition qui se justifie le mieux. Elle ressort de ce qu'on lira plus loin, et quant au fait même de l'enseignement donné par Élie, on verra aussi qu'il n'y a pas à le contester.

(2) On se demande d'où Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. cix, et la 3^e édition de *l'Art de vérifier les dates* — qui, pour sûr, ne se sont pas copiés, mais auront puisé à une même source qu'ils n'indiquent pas — ont pu tirer le chiffre de 1400 propositions. Il y a à s'en étonner d'autant plus pour *l'Art de vérifier les dates* de 1783, que dans l'édition de 1750, p. 397 b, il est dit que Pic avait *SOUTENU* (sans doute dans le sens : publié) « 900 positions extraites des auteurs grecs, latins, hébreux et caldéens sur toutes les sciences. »

et quibusdam aliis » a été attribuée à tort à Voltaire — propositions qu'il fit afficher à Rome en offrant de les soutenir contre tous les savants de l'Italie, et de se charger des frais de voyage de ceux qui viendraient de loin. Mais nous acquerrons bientôt la certitude que la *Questio Averrois* n'a pu être écrite avant 1486.

Comme Candiote, Élie del Medigo était sujet de Venise, et la République l'entourait d'une considération telle, qu'elle le choisit, dit un des biographes de sa famille (1), comme arbitre « dans une de ces discussions philosophiques que les Grands de l'époque mêlaient aux affaires « mêmes de l'État. »

Mais il y a plus encore.

J'ai vu dans Léopold Ranke — *Fürsten und Päbste* (Princes et Papes du moyen âge), Leipzig, 1836, 4 v. 8°, Pièces justificatives, — l'extrait d'une lettre comprise parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Altieri et qu'adresse le pape Sixte IV, en 1478, à ses légats près de l'empereur d'Allemagne, à l'effet de les tenir en garde contre l'influence que pourrait obtenir sur ce souverain l'envoyé de Venise,

(1) Abraham Geiger, *Melô Hophnaïm* (deux poignées pleines ; allusion à ce que l'ouvrage n'est pas très-volumineux et en même temps à une expression du Pentateuque). Berlin, 1840, in-8. Ce livre contient diverses pièces en hébreu, tirées de manuscrits inédits jusque-là ou de rares imprimés ; la principale émane de Joseph Salomon del Medigo, un des descendants, par les femmes, de notre Élie ; Geiger la traduit en allemand et la fait précéder d'une dissertation dans la même langue sur les del Medigo, où les renseignements biographiques, épars, comme c'est l'habitude, dans les nombreux écrits du dernier d'entre eux, sont savamment coordonnés. Il y a en tête du volume un portrait gravé de Joseph Salomon, âgé de trente-sept ans en 1628. Par une inadvertance qui ne lui est pas habituelle, et que le lecteur peut aisément corriger lui-même, J. C. Wolff, dans sa *Bibliotheca hebraïca*, tout en donnant les dates exactes des ouvrages d'Élie et de Joseph Salomon, a fait de celui-ci le fils du premier. Le tableau généalogique de la famille, donné par Geiger dans son Introduction, fait voir que Joseph Salomon était, du côté paternel, le descendant à la septième génération seulement d'un grand-oncle d'Élie, et du côté maternel, le fils de son arrière-petite-fille. — Geiger est devenu, par la suite, grand rabbin à Berlin ; il est mort tout récemment, le 23 octobre 1874.

Jacob de Medio. J'ai été frappé des paroles du Pontife à ses légats : « Soyez attentifs, ce Crétois est astucieux ! »

« Cretensis ille astutus est. »

Et comme Sixte IV, peu soucieux de la vie des hommes (1), devait regarder encore bien moins à défigurer un nom (2), jusqu'à démonstration du contraire, je croirai que cet ambassadeur de Venise près de Frédéric III n'est autre qu'Élie del Medigo. Voir un Juif employé à une mission diplomatique n'avait rien d'insolite à une époque où Abrahambel, d'abord ministre d'Alphonse de Portugal, avait obtenu le même titre, qu'il garda de 1484 à 1492, à la cour de Ferdinand le Catholique, et devait aller, plus tard, intercéder au nom d'Alphonse d'Aragon auprès de Char-

(1) « Aucun spectacle ne lui était plus agréable que de voir les spassins s'écharper ; il les faisait venir devant son palais et leur ordonnait de ne pas commencer le combat avant qu'il eût ouvert sa fenêtre : « il élevait alors le bras pour leur donner la bénédiction. » A. G. Rudelbach, *Hieronymus Savonarola und seine Zeit*. Hambourg, 1835, in-8, p. 12, citant Steph. Infessura, *Diarium curiæ Romanæ* dans J. G. Eccard, *Corpus historicorum mediæ ævi*. Leipzig, 1723, in-fol. Nous avons déjà vu que le *Journal* d'Infessura, entremêlé d'italien et de latin, se trouve aussi — et bien plus correct — dans les *Rerum Italicarum scriptores* de Muratori. Ce dernier, après avoir, dans la préface, averti qu'Infessura est assez porté à la médisance ; que principalement, lorsqu'il s'agit de la vie privée de Sixte IV, il a laissé sa plume prendre de trop grandes licences, dit avoir fait certaines suppressions « pauca mihi placuit expungere quæ « fœdiora mihi visa sunt atque indigna quæ honestis auribus atque oculis « offerantur. » Il renvoie ceux qui ont du goût pour de pareilles ordures à l'édition d'Eccard « qui ejus modi sordibus delectatur editionem Eccardi adeat. » Néanmoins les amateurs de passages scabreux trouvent dans Muratori même amplement de quoi se satisfaire. J'ai comparé les deux textes et n'ai rien vu dans Eccard de plus fort que l'endroit où il est question chez Muratori d'un tableau représentant un combat livré dans les possessions de la famille Cacci. Ce tableau avait fort courroucé le Pape et entraîné le sévère châtement du peintre, non pour le violent outrage aux mœurs qu'il y avait commis, mais parce qu'il avait montré les amis de Sixte IV ayant le dessous dans la lutte.

(2) Ne l'avons-nous pas vu plus haut transformer en Ibletus le nom d'Obbietto de Fiesque dont l'orthographe exacte est bien plutôt Objectus, telle que nous la donne le *Diarium Parmense* dans Muratori ?

les VIII, lors de la conquête de Naples par la France en 1495 (1).

Élie del Medigo vint terminer ses jours dans sa patrie. On n'est pas d'accord sur les motifs qui lui firent quitter l'Italie. Selon Geiger, ce fut en 1490, à la suite des persécutions de ceux qu'avait condamnés sa sentence d'arbitre, et parce que la mort de Pic de la Mirandole le priva de son plus puissant protecteur. Cette dernière assertion est erronée, car le fait de la mort du prince de la Mirandole à Florence, le 17 novembre 1494 (2), le jour même de l'entrée de Charles VIII et de l'armée française dans la ville, est une singularité historique assez connue. M. Carmoly hésite entre deux versions sur la cause du retour d'Élie en Crète. Selon l'une, il aurait eu, au sujet d'un Israélite bigame de Corfou, une controverse de jurisprudence talmudique avec Iehuda Minz, rabbin de Padoue; et un docteur renommé, Élie Mizrahi ou l'Oriental, appelé à décider entre eux deux, ayant donné tort à del Medigo, celui-ci se serait senti blessé au point de se résoudre à quitter la ville, puis bientôt le continent italien. Selon l'autre version, il se serait agi d'une simple querelle littéraire, on ne dit pas avec qui. Je pencherais plutôt pour cette énonciation, Geiger mettant Iuda del Medigo, le propre fils d'Élie, au nombre des disciples de son prétendu adversaire Iehuda Minz.

D'après Carmoly et Geiger, Helias Cretensis mourut à Candie (je crois que le premier de ces auteurs dit à Corfou, mais ce serait alors un « lapsus calami ») en 1493, avant la maturité de l'âge, à la suite de l'opération d'un

(1) Voy. Bayle, *Dict. hist.*, et M. Schwab, *Abravanel, son époque, etc.* Paris, 1865, broch. in-8, 100 pp.

(2) *L'Art de vérifier les dates*, Paris, 1787, in-folio, t. III, p. 205, a fait une évidente confusion en disant : « Il mourut à l'âge de trente-trois ans, le 24 février 1495, le même jour que le roi Charles VIII fit son entrée dans Naples. » La date du 17 novembre 1494 est des plus authentiques. Voy. Godefroy, *Histoire de Charles VIII*. Paris, Imp. royale, 1684, in-folio, p. 119-120 et 204.

cancer facial, et les diguitaires de la ville assistèrent à ses funérailles.

Les écrits d'Élie semblent avoir été assez nombreux, mais il serait assez difficile d'en donner l'énumération bien exacte (1). Il suffira de savoir que ce sont ou d'assez courtes dissertations sur des matières déjà traitées par Ibn-Roschd (Averroès), ou de simples traductions de l'hébreu en latin de commentaires de ce dernier; le seul ouvrage hébreu d'Élie qui ait été imprimé, n'a également que quel-

(1) Voy. Wolff, t. III et IV, n° 261, et Jul. Fürst, *Bibliotheca judaica*. Leipzig, 1853-1861, 3 vol. in-8. Il existe sous le nom d'Élias Cretensis deux traductions latines, celle de l'*Interprétation* d'Averroès sur la *Métaphysique* d'Aristote, et celle d'un traité du même Averroès, de *Spermate*, dans l'édition d'Aristote avec tous les commentaires connus d'Averroès, Venise, apud Cominum de Tridino, 1560, 9 vol. pet. in-4. Dans l'épître dédicatoire de l'éditeur Zacarias Zenari, à l'archevêque de Candie, Petro Landi, on voit que cette interprétation de la *Métaphysique* — qui a été donnée tout à fait complète et sous les trois formes employées par Averroès, tantôt simultanément, tantôt isolément pour chaque traité du Maître, de « grand commentaire (summa) », « commentaire moyen (expositio media) » et « analyse (paraphrasis) » — était demandée depuis longtemps par les philosophes, et que, lui Zacarias, en mettait au jour pour la première fois la traduction sur le texte arabe « faite par Élias « Cretensis, homme d'un esprit et d'une science remarquables, par la « diligence duquel a été aussi traduit pour la première fois le *de Spermate*. » Il est palpable que ce n'est pas de notre Élie, dont la mort remontait à plus de soixante-dix ans, qu'on peut parler en ces termes. D'ailleurs, s'il eût su l'arabe (et il l'ignorait totalement, je vais le prouver), il n'eût probablement pas possédé le texte original d'Averroès, non que les copies en fussent comme aujourd'hui introuvables, mais parce qu'elles ne sortaient pas de l'Espagne, comme l'a démontré M. Renan. Au surplus, notre Élie répète plusieurs fois qu'il a fait ses traductions « de ebraico ». Alors, il ne peut être question ici que d'un autre Élie, fils d'Éliézer del Medigo, et qui, en épousant Casta Kamtiano, arrière-petite-fille d'Élie l'Ancien, devint père en 1591 de Joseph Salomon, dont nous avons déjà parlé.

Ab. Geiger, à qui j'emprunte tous ces détails, ne s'est pas trompé en indiquant 1590 comme l'époque où vivait Élie le Jeune; seulement le fait que ce dernier avait déjà de la réputation trente ans auparavant n'est pas venu à sa connaissance. Il y a à observer que l'édition d'Aristote et Averroès de Junte, 1552, contient le *de Spermate*. La version est-elle celle d'Élias Cretensis le Jeune? Je n'ai pas été à même de m'en assurer.

ques pages. La publication en est due à Joseph Salomon del Medigo, sous le titre : *Behinath Haddáth* (Examen de la prescription divine). L'auteur cherche à y démontrer que la religion et la philosophie suivent deux voies différentes sans être pour cela incompatibles.

Des manuscrits de ses diverses productions se rencontrent dans quelques dépôts publics; Munk en cite deux, réunis sous le n° 328 de l'ancien fonds (968 du nouveau Catalogue) des manuscrits hébreux de la Bibliothèque Nationale, datés de Bassano, 1482 et 1485; l'un, *Traité sur l'Intellect*; l'autre, *De substantia orbis*, composés à la demande de Pic de la Mirandole. J'ai déjà dit un mot d'un autre manuscrit du fonds latin également indiqué par Munk, mais qu'il n'a certainement pas vu (1). J'y reviens maintenant et je compte n'être pas trop mal venu à m'étendre un peu sur ce document dont nous devons la possession à Colbert. Il présentait pour quelqu'un qui est loin de se donner comme paléographe, de fort grandes difficultés de lecture, en raison, surtout, de ce système d'abréviations devenu, vers la fin du xv^e siècle, chose presque tout arbitraire et personnelle; et un auteur d'une compétence incontestable vient nous dire que « souvent, en pareil cas, il n'y a rien de mieux à faire que chercher à deviner (2). » Aussi, je ne me flatte pas d'avoir résolu toutes ces difficultés, bien que je me sois aidé de l'excellent *Lexicon Diplomaticum* de Walther (3), et je demande qu'on m'excuse

(1) On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, ce qu'il en dit, p. 509 de ses *Mélanges*. Il est clair qu'il s'en est tenu à la mention du Catalogue. L'illustre orientaliste aura jugé son temps trop précieux pour le perdre à aller recourir aux pièces mêmes, besogne d'amateur qui n'exige pas grand mérite.

(2) « Aus diesen wenigen Proben.... wird man leicht einsehen dasz « bei den Abbiaturen des 14^{ten} und 15^{ten} Jahrhunderts oft blos Rathen gilt. » C. T. G. Schönemann, professor zu Göttingen. *Versuch eines vollständigen Systems der allgemeinen, besonders älteren Diplomatie*. (Essai d'un système complet de diplomatie générale, de l'ancienne en particulier.) Leipzig, 1818, 2 vol. in-8, 16 pl. gravées. T. I, p. 588.

(3) *Lexicon diplomaticum, abbreviaciones syllabarum et vocum in diplo-*

des fautes plus ou moins lourdes que j'ai pu commettre et des lacunes qu'on trouvera dans ce que je vais exposer.

Le Recueil dont il s'agit forme un petit in-folio d'une centaine de feuillets dont le Catalogue de 1744 donne la description suivante :

No viMDVIII.

Codex chartaceus, olim Colbertinus.

Ibi continentur.

1^o *Heliae Cretensis hebraei Commentarius in Aristotelis libros Physicorum.*

2^o *Ejusdem Heliae Epistolae, nonnullae autographae.*

Is codex decimo sexto saeculo videtur exaratus.

description plus que sommaire et qui a besoin d'être refaite. Je n'essayerai point de la refaire avec méthode; en faveur du point d'interrogation candidement posé par le rédacteur dans sa modeste expression « videtur », je ne le chicane même pas sur l'attribution au xvi^e siècle, quand nous savons déjà que le manuscrit est certainement antérieur à l'an 1500. Et nous allons bientôt voir qu'il est même antérieur à la fin de 1486. Je veux seulement signaler les points suivants.

Le Commentaire ne saurait être donné comme fait directement sur Aristote. Pour Élie, comme pour tous ceux de son école, le grand commentateur a absorbé le maître, et c'est, par le fait, Averroès qu'il analyse en donnant ses propres opinions et en suivant avec lui l'ordre des huit livres *Physicorum*.

Ce traité n'est pas resté inédit : il a eu jusqu'à quatre éditions, selon Wolff (t. I, p. 168, et t. IV, p. 783), en 1501, 1506, 1544 et 1598, à Venise, bien que la dernière

manibus et codicibus a saeculo VIII ad XVI usque occurrentes exponens...
Studio Ioan Ludolf. Waltheri S. R. Majestat M. Britania in Archivo Elecciorali a Secretis. Ulm, 1756, in-folio, avec 224 et xxviii tableaux remarquablement gravés.

ne soit pas certaine. De plus, il semble qu'il y en a eu une antérieure à 1490, puisque Élie, mort, on se le rappelle, en 1493 après avoir quitté l'Italie trois ans auparavant, est indiqué, dans l'édition de 1506, comme « ayant soigneusement corrigé les épreuves ». Et Wolff se trompe en inférant de cette mention, évidemment reproduite de l'édition « princeps », qu'en 1506, Hélias Cretensis était à Venise.

Notre manuscrit porte en tête du 7^e feuillet (1), de la main même d'Hélias, les quelques lignes d'introduction dont Wolff (t. IV, p. 783) fait précéder la description de l'édition de 1506; mais il n'y est pas question de la date qu'on rencontre dans l'imprimé : Florence, fin de juillet 1485. Cette date a dû être ajoutée sur une copie nouvelle commandée par l'auteur pour servir à l'impression. C'est ce qui augmente le prix de l'original de notre Bibliothèque. On y rencontre, du reste, jusqu'à trois ou quatre écritures différentes, probablement de disciples inscrivant sous la dictée les annotations au texte principal, lequel paraît provenir d'un copiste de profession. Celles de ces notes qu'a écrites Hélias lui-même sont innombrables : elles se rattachent, au moyen de renvois souvent difficiles à rapprocher de leur point de départ, à toutes les parties de la copie primitive ainsi qu'aux additions de toutes mains. Elles portent, à ne pouvoir s'y méprendre, l'empreinte du travail du maître qui, après avoir à diverses reprises fait apporter des améliorations à son œuvre, vient lui donner en personne la dernière façon. Là nous avons de vrais autographes; et si une autre partie du recueil n'en fournissait la preuve directe, cette écriture un peu lourde et malhabile des corrections finales, cette orthographe bizarre,

aparent; nulo modo; neguare; itelectu; agreguare; asimilantur; coliget; alliis; cassu (pour « casu ») etc., etc.,

seraient encore jugées ne pouvoir appartenir à un autre qu'à Élie. Disons aussi qu'on retrouve jusqu'à la trace du

(1) Les six premiers ff. sont restés blancs.

travail matériel : sur une longue note du feuillet 56 v^o, le sable projeté pour sécher l'encre y est resté adhérent. Je n'ai pu me défendre d'une émotion mêlée de respect en sentant sous mes doigts cette poussière vieille de quatre siècles. S'il est des gens qui traitent ce sentiment de ridicule, je ne voudrais rien dire contre eux, je me bornerais à les plaindre.

Le même traité donne deux importantes indications, et voici comment :

Un long renvoi, de la première page écrite à la page opposée, commençant par

« Circa prohemium.... »

se termine ainsi :

« declaratum est a Platone in suo (libro) de regimine civitatis, et ab aueroi in commento illius libri quem transdixi nouiter (?) de ebraico in latinum et jam dixi hoc in questione mea de possibilitate continuationis in fine. »

De là résultent deux faits que je n'ai vus mentionnés nulle part.

Le premier, dont M. Renan a cependant parlé, mais tout à fait en passant, c'est qu'Averroès, à part ses travaux sur Aristote, a aussi commenté une traduction arabe, sans doute empruntée comme toujours à la version syriaque (1), de la *République de Pla-*

(1) Il y a sur ce point désaccord entre M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Ad. Franck, et désaccord très-marqué.

Le premier (*de la Logique* d'Aristote, t. II, p. 186-187), tout en reconnaissant que *l'Organon* avait été dès 650 traduit en syriaque par Jacques d'Édesse, assigne à l'an 770 les premières traductions DIRECTES du grec en arabe, continuées plus tard par Mesueh ou Mesuach, puis, de la fin du neuvième siècle au commencement du dixième par Honaïn et sa famille.

Le second (*Esquisse d'une histoire de la logique*, p. 16, note) attribue à Joannah Mesuali vers 819 la première traduction EN SYRIAQUE de

ton; que ce commentaire fut traduit en hébreu (1), et que, de là, Hélias Cretensis le transporta en latin (2).

Le second c'est qu'Élie est l'auteur d'un opuscule méta-

l'*Organon*, et à Honaïn et à son fils Isaac une seconde traduction dans la même langue.

Un terme moyen entre ces deux assertions contient peut-être la vérité. Car Honaïn, élève de Meschueh, et qui avait séjourné deux ans dans l'empire grec, a pu refaire les traductions défectueuses de Sergius A LA FOIS en syriaque et en arabe; je me suis cependant rangé à l'opinion de l'auteur de *l'Esquisse* après avoir soigneusement lu le long article de Wolff sur Honaïn (t. III, p. 264 à 271). J'y ai trouvé entre autres raisons militant pour M. Franck, celle-ci qui me paraît extrêmement sérieuse : l'historien Grégoire Abulfaradj (mort en 1286, et qui, notons-le bien, écrivit son remarquable livre des *Dynasties*, d'abord en syriaque, puis en arabe) dit posséder une version syriaque par Honaïn, de la *Summa philosophiæ aristotelicæ* de Themistius. Or, est-il présumable que Honaïn obligé de se servir de sa langue maternelle pour traduire le Scoliaïste, ait su rendre en arabe le maître lui-même, dont l'interprétation, de l'aveu universel, est infiniment plus difficile ?

M. Renan paraît pencher pour M. Barthélemy Saint-Hilaire ou, plutôt, il adopte une quatrième solution. On lit, page 51 de son *Averroès et l'Averroïsme* : « Ibn Roschd n'a donc lu Aristote que dans les anciennes versions faites du SYRIAQUE, par Honein Ibn Ishak, Ishak ben « Honein, Iahja ben Adi, Abou Daschar Mata, etc. »

(1) On lit dans Wolff, t. I, p. 984 : « Libros ejus (Platonis) decem « de Republica in Vaticana mss. exstare hebraice testis est Bartoloccius; « reperiantur etiam in Bibl. Medicea cujus vide Catalogum a Claro Fabricio editum. » Il est hors de doute que ces deux manuscrits, celui de la *Vaticane* comme celui de la *Laurentienne*, ne sont pas la traduction hébraïque du texte de Platon, mais celle de l'ouvrage sur le *de Regimine Civitatis* qu'aura composé Averroès selon le type de ses « Grands Commentaires » d'Aristote, c'est-à-dire avec le texte complet accompagné de la glose. Voir S. Munk, art. Averroès, dans le *Dict. des scien. philos.*

(2) On trouve, il est vrai, dans l'excellent article Averroès de la *Biographie générale*, signé F (erd.) H (oefar) qu'à la fin du deuxième volume de l'édition d'Aristote et Averroès, Venise, Junte 1552, 11 vol. in-folio, il y a une *paraphrasis in libros Platonis de Republica*. Seulement il s'agit ici non d'une « paraphrase », mais d'un « grand commentaire », et cela fait une énorme différence, comme on peut voir dans Munk, *l. c.* Quant à l'article bibliographique sur Averroès — très-travaillé et très-complet sur tous les points, sauf celui-ci — que Daremberg a ajouté dans la nouvelle *Biographie Michaud*, il n'indique pas qu'Averroès ait jamais commenté Platon.

physique intitulé *Question sur la possibilité de l'action continue* (providentielle?) que n'a connu aucun bibliographe.

Le Catalogue est muet sur deux autres traités, chacun d'une dizaine de pages, qui se trouvent à la fin du volume.

L'un est la traduction des prolégomènes du Commentaire d'Averroès sur la Métaphysique dont parle la lettre à Grimani que nous allons bientôt voir, et a pour but d'énumérer les principes de la substance sensible primitive.

« Principia substancie sensibilis prime. »

Il tranche péremptoirement une question intéressante : Helias Cretensis ne savait rien de l'arabe ; c'est au point qu'il ignorait les noms et l'ordre des lettres de l'alphabet de cette langue. En effet, à propos de la lettre Λ' qui désigne, chez les éditeurs d'Aristote, la portion dont il parle des livres métaphysiques

« Tractatus cui inscribitur litera I seu landa (1), »

il avoue son ignorance en ces termes :

« Inquit translator, hoc est FORTE (2) uere secundum modum literarum arabum et hebreorum quia nomina literarum variantur et ordo earum apud diversas gentes in idiomate nostro post IOD est CAF et post hoc LAMED quod est L et FORTE ita est in lingua arabum et ideo secundum literas latinas nihil deficit. Sed QUIA NESCIIO AN ÍTA SIT in lingua arabum sicut in nostra, ideo dixi FORTE et dubitavi de hoc. »

L'autre traité commence par les mots :

« Nota quod cum dicimus diffinitio est universalis diffinitio. »

Il paraît porter sur des sujets métaphysiques, mais en se ré-

(1) C'est-à-dire λάμδα. Mais il ne faut pas oublier qu'Averroès — contrairement à ce que dit d'Herbelot, vertement relevé à ce sujet par M. Renan — ignorait presque complètement le grec ; et Élie de Medigo, on le voit, ne le savait pas davantage.

(2) Le mot en surcharge de la main d'Élie.

férant à quelques parties de la logique et au traité de *Substantia orbis*.

Le Catalogue nous annonce, dans le Recueil, un certain nombre de lettres : il y en a simplement deux, et aucune d'elles n'est, à proprement parler, autographe. Dans la seconde, il n'y a pas un mot de la main d'Élie. Mais elle est digne d'attention en ce sens qu'elle est adressée à un personnage moins connu que Pic de la Mirandole, mais qui aurait autant de titres à la célébrité, au milieu de l'immonde et féroce corruption de beaucoup de ceux qui l'entouraient, par ses hautes vertus, sa piété, sa science et la protection que trouvèrent près de lui les savants de toutes les croyances. Et, par surcroît, on cite comme une merveille pour le temps sa bibliothèque (1), composée de huit mille volumes. Je veux parler de Domenico Grimani (2), mort à soixante-

(1) Cette bibliothèque renfermait un véritable trésor : un *Bréviaire* payé 500 sequins (que vaudrait-il aujourd'hui?) par le cardinal Dominique Grimani, à Antonello de Messine, et que possède maintenant la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Ce manuscrit, regardé comme le plus beau qui existe, n'a été décrit qu'il y a peu d'années, grâce à l'initiative de M. Ant. Perini, Vénitien, chef d'un établissement photographique, qui a reproduit les 110 miniatures dont le livre est orné et en a formé un album auquel se joint un volume de XLVI et 308 pp. in-4, sous le titre : F. Zanotto. *Il Breviario Grimani*, Venise, 1862. En regard du texte italien se trouve une traduction française due à M. Louis de Mas-Latrie. Ajoutons qu'au moment même où paraissait la notice de Zanotto, l'éditeur français Curmer, par une lettre datée mars 1862, rendait compte des voyages qu'il venait de faire pour recueillir des copies de miniatures choisies dans les plus beaux manuscrits de l'Europe, afin d'en orner son livre les *Saints Évangiles*, un des produits hors ligne de la librairie contemporaine. Les reproductions « au naturel » des pages empruntées au *Bréviaire Grimani*, ne sont pas ce qui jette le moins d'éclat sur le beau livre de Curmer. La lettre de ce dernier n'a paru qu'avec le tome III des *Évangiles* en 1866. Il est remarquable, alors, que donnant de copieux détails sur tous les travaux relatifs au *Bréviaire*, elle garde le silence sur l'album de Perini et la notice de Zanotto.

(2) J'engage ceux qui, à l'exemple de M. Feuillet de Conches (*Causeries d'un curieux*, t. III, p. 255), donneraient tous les Mérovingiens du monde en échange de particularités intéressantes sur le xv^e siècle, à lire dans

trois ans, en 1523, avec le titre de cardinal de Saint-Marc, qui lui avait été conféré en 1496 par Alexandre VI (1). On peut dire de Grimani comme d'une foule d'autres : Encore un à qui les biographies « universelles » ne daignent pas consacrer un article spécial, quand elles veulent bien ne pas les omettre tout à fait !

La date de la lettre d'Helias Cretensis à Domenico Grimani doit être rapportée à l'une des années comprises entre 1483 et 1486. Cette lettre ne donne à celui à qui elle s'adresse aucun autre titre que celui de « fils du magnifique seigneur Antoine, patricien de Venise (2). »

« Dignissimo nobili acutissimo philosopho Domino Domenico Grimani filio magnifici Domini Antonii patricij Veneti Helias Cretensis hebreus S. P. D. »

Elle a pour objet l'envoi d'une traduction qu'a faite Élie de l'Introduction d'Averroès à son Commentaire des XII livres de la *Métaphysique* d'Aristote (3), et constate que Grimani avait vu juste en exprimant l'opinion que l'ordre des deux premiers livres avait été interverti dans les traductions du grec en latin, ce qui est confirmé par la version arabe

« Secundum translationem arabicam (4). »

Érasme (*Epistolæ*, Londres, 1642, in-folio, liv. XXVII, lettre 34), une lettre où il rend compte à Augustin de Gubbio, en 1531, de la visite que, vingt-deux ans auparavant, à l'instigation de Pierre Bembo, il avait faite au cardinal Grimani à Rome, avant de partir pour l'Angleterre.

(1) « Homme de grant entendement et tousiours finement libéral... « polluant de diuerses ordures la papauté », nous dit naïvement notre historiographe de France, Denys Sauvage, dans sa traduction qu'on a trop ravalée de l'*Historia sui temporis* de Paul Jove (Paris, chez Gilles Beys, 1581, 2 tom. en un vol. in-folio).

(2) Antoine Grimani était, en 1499, amiral de la flotte vénitienne ; il fut mis en jugement et condamné à la prison pour s'être laissé battre. Son fils Domenico vint, revêtu de ses habits sacerdotaux, le consoler et offrir au Sénat de prendre les fers de son père. Celui-ci mourut la même année que son fils le cardinal, en 1523, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, étant doge de Venise depuis 1521.

(3) Cet ouvrage du Stagirite, sur la division duquel les opinions varient beaucoup, ne forme que quatre livres dans les éditions modernes.

(4) Il ne faut pas conclure de là, on l'a vu page 42, qu'Élie a fait

Élie fait remarquer qu'il a dû recommencer pour ce *Prohemium* la traduction déjà faite pour Pic de la Mirandole mais dont il n'avait pas gardé de copie.

Nous apprenons, par cette lettre, deux choses, que je crois nouvelles pour tout le monde.

La première est l'existence même de rapports de maître à élève, ou tout au moins d'érudit à professeur, entre le futur cardinal et Helias le Juif.

La seconde, c'est que Grimani, dont on ne connaît que deux ouvrages, l'un astronomique, l'autre homilétique, était aussi regardé dans l'école de Padoue comme un averroïste exercé. On le voit notamment par les deux passages :

« Sepe philosophando ut tui moris est mihi dixisti de ordine librorum.... »

et :

« Scio quod ex te potes multa bona et difficilia cognoscere. »

Mais la lettre qui précède celle-ci a infiniment plus d'importance.

Elle occupe les six feuillets n^{os} 71 à 79. Sur le dernier, les plis du papier en forme de missive sont restés visibles et au « verso » est la suscription en travers :

Dignissimo Comiti

Doctissimo philosopho

Dño D. Thj Mirandulano

Th S.

Rome.

sa version latine du *Prohemium* d'Averroès sur l'arabe même. Il veut simplement établir que la division adoptée par les Arabes diffère de celle donnée par les Latins.

J'ai dit que je croyais primitivement cette lettre fort postérieure à l'époque où Élie écrivait la dédicace de sa *Questio Averois* et où le prince n'était encore que « nobilis plurimum », tandis qu'ici il est devenu « doctissimus philosophus » ; mais le manuscrit et l'imprimé s'éclairent d'une lueur réciproque quant à la date : on a déjà vu, page 27, note 3, qu'ils ont dû être composés à peu d'intervalle ; je vais prouver définitivement que tous deux doivent être rapportés à un moment où l'année 1486 était déjà assez avancée.

En effet, il y a dans les *Œuvres complètes* de Jean Pic de la Mirandole, Bâle, 1557, fol., deux lettres de lui de cette année-là qui sont décisives : l'une, à Andrea Corneo d'Urbino, est datée de Pérouse 15 octobre ; l'autre, datée de Fratta près Ferrare, 10 novembre, est adressée à un ami inconnu qui, sous les auspices de Robert Salviati (1), écrivait à un juif nommé Mithridate, lui aussi un des familiers du comte Jean. C'est ce dernier qui, en l'absence de Mithridate, répond aux questions sur Flavius Josèphe et sur l'antiquité des caractères hébreux dits « carrés » posées par l'ami de Salviati ; il s'excuse de ne pas répondre avec tous les développements désirables en disant, dans le style emphatique qui lui est propre, qu'il écrit « tout botté, le chapeau sur la tête et tout armé, au moment de se mettre en route pour Rome, où ses livres l'ont précédé (2). » L'époque de ce départ concorde d'ailleurs avec cette circonstance révélée par Tiraboschi dans sa Notice sur Pic de la Mirandole (3), tome IV de la *Bibliotheca modenese* : un exemplaire

(1) Ami assez enthousiaste de Pic pour avoir voulu publier à ses propres frais l'*Heptaplus*. Voir Brunet, dernière édition, art. *Picus*.

(2) « Volui quod ego sentirem tibi significare, quod certe facerem « longe locupletius si hic illos meos omnium hominum amicos, i. e. « libros meos haberem quos consulerem ; sed me illi iam Romam quasi « antambulones dominum præcesserunt, et ego ipse hæc, petasatus « iam et caligatus in procinctu cum essem, ad te dedi tam familiariter « quam festinanter. »

(3) Signalons à ce propos une grave omission de la première édition d'un ouvrage regardé comme classique, et d'une extrême utilité du

original de la liste des « neuf cents conclusions, » découvert par Phil.-Jacq. Lambacher, secrétaire et bibliothécaire de la municipalité de Vienne, mentionne qu'elles ne devaient être discutées que vers la seconde quinzaine de janvier 1487 (1). On retrouve là aussi l'intervalle obligé entre la publication et la discussion projetée.

reste : OFettinger, *Bibliographie biographique*, Leipzig, 1850, in-4. On n'y voit en fait de travaux relatifs à la vie du comte de la Mirandole que l'*Apologia* écrite par lui-même et qui n'est rien moins qu'une autobiographie. Il eût fallu citer au premier rang, sans parler de Tiraboschi et de Meiners, la vie du comte Jean par son neveu Jean-François, publiée en tête de la réunion de leurs œuvres à tous deux, Bâle, 1557, 2 vol. in-folio, et *ibid.*, 1601. Ce même travail est également contenu dans *Johannis Pici Opera omnia*, Paris, chez Jean Petit, 1517, petit in-folio, édition fort jolie (mais très-fautive), que je n'ai vue mentionnée nulle part : notamment, le *Bruxet* de 1865 n'en parle pas. Elle manque à la Bibliothèque Nationale, mais on me l'a communiquée à la Mazarine.

(1) « Hæ conclusiones non disputabuntur nisi post Epiphaniam. Interim publicabuntur in omnibus Italiæ gymnasiis et si quis Philosophus aut Theologus, etiam ab extrema, arguendi causa venire voluerit, pollicetur ipse D. disputaturus se viatici expensas illi soluturum de suo. » Ceci nous montre en même temps l'erreur des biographes (par exemple Émile Haag, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*), qui, s'appuyant sans doute sur le passage de la vie de Jean par Jean-François : « Pollicitus se soluturum eis impensas qui ex remotis oris disceptandi gratia Romam se contulissent », ont voulu que les savants étrangers aient été invités à venir prendre part à la controverse. A moins, dans le premier passage, de lire AB EXTERIS au lieu de AB EXTREMA, ce qui serait peu latin et peu en accord avec le contexte, il est manifeste que Pic n'appelait que les savants des universités italiennes. C'était déjà beaucoup, mais cela n'indique pas qu'il ait conservé une haute opinion des autres qu'il avait rencontrés en France, où l'on sait qu'il se rendit une première fois vers 1483; il y retourna quatre ans plus tard et fut reçu à Paris par le roi Charles VIII avec les plus grandes marques d'amitié, « amorevolmente », dit Tiraboschi, traduisant Jean-François de la Mirandole. Relevons encore, pendant que nous y sommes, une de ces erreurs de date que Weiss, dans la *Biographie Michaud*, art. Mirandole, reproche à Tiraboschi. Ce dernier donne à l'édition « princeps » de l'*Apologia* — rarissime, on ne l'ignore pas — la date de 1486, avec cette aggravation que, pour paraître en augmenter le caractère d'authenticité, il l'inscrit en chiffres romains et avec l'indication « die ultima Madii (sic) ». Les difficultés suscitées à l'auteur des 900 thèses ne purent commencer que tout à fait à la fin de 1486, et malgré sa prodigieuse facilité de travail.

Ainsi donc, c'est, pour sûr, postérieurement au 10 novembre et, au plus tard, vers le commencement (1) de décembre 1486 qu'Helias Cretensis écrit au comte à Rome.

La lettre, — où la difficulté générale de lecture, signalée plus haut pour l'ensemble du manuscrit, se complique de ce que le latin se mêle bizarrement à l'italien archaïque — renferme peu de passages autographes; on verra la raison de leur petit nombre. Je vais en donner l'analyse et quelques extraits pour faire juger du style et de l'orthographe. Voici les premières phrases pour lesquelles, ainsi que pour les passages les plus saillants, je mets le texte et la traduction en regard l'un de l'autre :

« Multo desiderio havj ha- « J'avais un extrême désir
vere notitia dell essere della d'être informé de la santé de

la réponse aux objections soulevées contre l'orthodoxie de treize de ses propositions lui prit vingt-cinq nuits : « opus viginti quinque tantum « noctibus elucubratum », nous dit son neveu; ajoutons le temps nécessaire aux théologiens, à qui le pape Innocent VIII les avait déferées, pour en faire l'examen approfondi, et il en résulterait, si on s'en rapportait à Tiraboschi, que l'*Apologia* aurait été imprimée avant que l'accusation eût pu se formuler. Il semble donc que la vraie date de l'impression est 1489. C'est celle indiquée par OEttinger dont, cependant, il ne faut pas prendre toutes les assertions pour paroles d'Évangile; témoin sa réjouissante bévue : « Merindol, conspirateur français; Aubery, *Histoire de l'exécution de Cabrières et de Merindol*, Paris, 1645, in 4. » Je ne suis certainement pas le premier à l'avoir aperçue et à constater qu'elle se répète à l'article Cabrières. Avis à ceux qui entreprennent d'écrire dans la langue d'un pays qui n'est pas le leur et dont ils ignorent l'histoire, même quasi-élémentaire. Un dernier témoignage que la publication des thèses eut lieu dans les derniers jours de 1486, à un moment où Pic approchait de ses vingt-quatre ans sans les avoir encore tout à fait, se trouve dans ce passage de l'*Apologia* : « Nonnulli me au-
« dacem dicere et temerarium qui hac ætate, quartum scil. et xx nondum
« natus annum de altissimis philosophiæ locis.... disputationem propo-
« nere non dubitarem. » Or, Pic de la Mirandole accomplit sa vingt-quatrième année le 10 février 1487.

(1) Je dis « vers le commencement », parce que la sensation excitée dans le monde lettré de l'Italie par la publication des neuf cents propositions, dut être assez grande pour que, si elle s'était déjà produite, Elie en eût dit quelques mots dans sa lettre. On s'étonne même qu'il n'y

Vostra Signoria, et multo sono stato confuso non possando intendere qualche nuova della V. S., et tanto piu essendo dato l'ordine di mandare uno quasi immediate poj il mio partire. Hora son molto contento havendo visto el uostro capp^o (cappellano) con le lettere di V. S^{ia}. Intesi el buono essere et stato della V. S. el qual priego continue sia di bene in meglio. Vidi la difficulta che la V. S. dimando et e a me piu difficile de le

Votre Seigneurie et j'ai été très-tourmenté de ne pouvoir en apprendre quelques nouvelles, d'autant plus qu'Elle avait donné l'ordre de m'en faire tenir presque immédiatement après mon départ (1). Je suis, actuellement, fort content d'avoir vu votre chapelain avec es lettres de V. S. J'ai appris qu'Elle se trouve en bonne santé et disposition dont je souhaite la continuation et l'amélioration croissante. J'ai pris connaissance de la question que V. S. me demande de résoudre, et il m'est plus difficile de lire vos précieuses lettres (2) qu'il ne l'est

fasse pas, sans cela, la moindre allusion, le but du voyage du Comte à Rome ne devant point lui avoir été caché.

(1) Élie avait donc accompagné le comte à Rome ; ou bien, il avait été le trouver à Fratta pour lui faire ses adieux et retourner ensuite à Padoue, d'où la présente lettre doit avoir été écrite. Plusieurs raisons, et entre autres le peu de distance entre les deux dernières villes, viennent appuyer la seconde hypothèse.

(2) Ces lettres de Pic de la Mirandole n'étaient pas apparemment du nombre des cinquante retrouvées à sa mort et publiées par son neveu : elles ne nous ont pas été conservées. Il est, d'un autre côté, assez remarquable que le prince n'ait jamais, dans ses écrits, fait mention d'Helias Cretensis, alors qu'il parle souvent, et assez longuement, de contemporains ayant exercé sur sa manière de penser une influence bien moins visible. Quant à la difficulté qu'Élie dit éprouver à déchiffrer l'écriture de Pic, nous n'avons, pour nous l'expliquer, qu'à nous reporter à ce qu'en dit le bibliothécaire du cardinal de Richelieu, Jacques Gaffarel, dont nous allons bientôt reparler : des notes manuscrites du comte qu'il avait sous les yeux ressemblent, dit-il, à des caractères hiéroglyphiques « ut eas characteribus quod aiunt ignorabilibus efformatas fuisse merito quis existimet. » Il cite en même temps (*Codicum mss... Index*, à la fin du t. I de la *Bibliotheca hebraica* de Wolff, p. 5) les paroles de Jean-François de la Mirandole, rendant compte de la peine qu'on avait eue à préparer pour l'impression l'ouvrage de son oncle contre l'*Astrologie* dont les pages, suivant l'habitude de l'auteur et à cause de la rapidité avec

eggiere le uostre lettre benedette che non e dare le riposte, tanto in fino a qui parte di quelle so leggere. Et molto son contento et allegro a ricordandomi le speculatione grande et difficile materia che hauiamo visto *in prioribus et in posterioribus et quasi in omnibus partibus scientie naturalis et diuine. Tamen aliquantulum me dolet* che non potissimo stare piu tempo insieme; et aprehendere tante cose in poco tempo e molto difficile et *maxime* l'huomo essendo qui stracho di speculare lassa molte cose che non considera, et tanto piu che la memoria e labile et non si puo tener a mente tutte le chose che si dice *maxime* in queste difficil materie et voglendo vedere molte cose in poco tempo. »

pour moi d'y répondre, du moins en ce qui touche les parties que j'en sais déchiffrer. Et je suis fort satisfait et joyeux en me rappelant les vastes sujets philosophiques et la matière ardue que nous avons examinés à propos des Premiers Analytiques et des Derniers, comme à propos de presque toutes les parties de la science, naturelle ou théologique. Cependant je me sens quelque peu chagrin de ce que nous n'ayons pu rester davantage ensemble. Car, aborder, en n'ayant devant soi qu'un temps restreint, de si grands sujets est fort malaisé, surtout en raison de ce que l'homme, porté en ceci au dégoût des recherches profondes, laisse beaucoup de choses de côté sans y réfléchir, et d'autant plus que la mémoire est exposée aux défaillances et qu'on ne peut garder dans l'esprit tout ce qui se dit, principalement sur ces sujets abstraits et quand on veut, en peu de temps, s'occuper de beaucoup de choses. »

laquelle il écrivait ou dictait, semblaient être en tout autre langue que le latin « ejus modi characteribus (libri) ita delineati erant — qui erat hoc « mini mos — ob scribendi dictitandique velocitatem, ut cujus vis alterius « linguæ, quam Latinæ, speciem præ se ferre viderentur ». Gaffarel a emprunté, à ce que j'ai pu voir, cette dernière citation à la lettre de dédicace de Jean-François à Oliverio Carafa, évêque de Sabine et cardinal de Naples, qu'il y a en tête — dans l'édition de Jehan Petit, à la fin — du traité *Aduersus astrologos* et qui est datée Mirandolæ iij kal. Jul. sans année, mais probablement 1496.

Helias continue en rappelant au comte qu'il n'y a pas, dans Aristote et Averroès, même une syllabe qui n'ait sa raison d'être,

« Non e in quelle pure una syllaba sença chagione et documento. »

et que les modernes qui croient expliquer ces auteurs les rendent plutôt plus obscurs. Il se plaint que la science péripatéticienne dépérit, qu'on écrit de nombreux volumes au fond desquels il n'y a presque rien :

« I modernj... piu tosto impediscono ueramente. *Nulla aut parva invenitur nunc scientia, saltem peripatetica...* ben grande le questione et i volumj ma la existencia e quasi niente. »

Toutefois, il se fie pour comprendre ces questions au très-noble esprit du comte, en lui prédisant une éternelle célébrité dans la secte péripatéticienne, et exprime l'espoir de se retrouver quelque jour avec lui pour traiter d'objets nouveaux et revenir sur les anciens.

Mais Élie veut faire un présent à son protecteur, et ce présent n'est pas autre chose qu'une addition à notre *Questio Averois* dont le manuscrit avait été, précédemment, remis à Pic de la Mirandole à Florence (1).

(1) Jean-François Pic relate que son oncle refusa de se marier parce que la liberté lui était chère par-dessus tout : « ob dilectionem libertatis « supra modum », spécialement la liberté d'aller et de venir sans cesse dont il usa si largement, qu'il n'avait pas à proprement parler de demeure fixe, tout en allant fort souvent à Florence ; et bien qu'on pût regarder comme sa résidence préférée Ferrare, où il était venu à seize ans faire ses premières études littéraires et philosophiques et qui n'est qu'à trente milles de distance de la Mirandole. « Vagum ob id (dilectionem libertatis) extitisse illum autumo, nec propriam sibi unquam sedem deligisse ; licet Florentiæ sæpius et Ferrariæ quandoque commoraretur.... « —Ferrariam sibi domicilium præstitisse putaverim, quod scilicet in ea « post Bononiam primum literarum studia coluerat.... Triginta tantum « passuum millibus ab Mirandula orientem solem versus Ferraria distat ». D'après Tiraboschi, le comte Jean n'abandonna Ferrare qu'en 1482, lorsque les Vénitiens vinrent l'assiéger ; il se retira à la Mirandol

« Adesso deliberato ho di fare un dono alla V. S. circa alla priorum i. e. la conversione *propositionum ubi dicitur... quam questionem jam habetis et bene cam intellexistis quum fui Florentie. Nunc volo quod donatio mea addat in fine illius questionis hec verba.* »

« *Inquit Helias, etc.* (V. plus haut, page 27.)

Le développement du discours occupe un feuillet presque entier et se termine par cette indication précieuse :

« *Notavi autem totum hoc quia multi quesiverunt a me hoc anno legere eis librum priorum et maxime quia videbantur similes non posse intelligere; et vere, ut credo, maior pars huius libri ignota est cuilibet quem uidi, et vere difficilis est iste liber.* »

Cela nous fixe sur deux points :

1° La nature de l'enseignement qu'a donné Élie, enseignement tout à fait libre, on le voit, et sollicité par des étudiants, en dehors du cours d'Analytiques de l'Université qui, apparemment, ne leur suffisait pas.

2° L'époque de ces lectures auxquelles, maintenant, nous pouvons donner la date certaine de la période scolaire 1485-1486.

Plus loin, il s'agit de questions posées par Pic de la Mirandole sur une forme commune participant de l'eau et du feu, et sur l'impossibilité que le ciel n'existe pas « en puissance, » questions dont Élie — faisant en cela comme nous-mêmes — avoue ne pas se rendre bien compte :

« *Quesivit a me dominatio uestra (1) quasdam questiones, nescio quare; dixistis enim quod ab igne et aqua abstrahitur una*

pour aller de là à Pavie, puis à Carpi. Alde Manuce l'accompagnait. Cela explique que ce dernier ait été amené à imprimer, quinze ans après, le *Questio auerrois*, y compris l'addition dont nous parlons. Il aura sans doute sollicité les manuscrits de l'héritier de son illustre ami ; peut-être aussi, en les publiant, accomplissait-il une promesse qu'il lui avait faite.

(1) La nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange indique au mot « Dominatio » que « Dominatio uestra » était surtout employé par les Italiens pour rendre la formule respectueuse « Vostra Signoria ».

forma communis (1)... *In medio dixistis iterum quod non vides quod negari possit quod celum non sit in potentia. Non bene intelligo tuam questionem....* »

Le feuillet 73 est blanc au « recto. » Au « verso » le texte reprend en italien. Helias veut ajouter quelques observations relatives aux Commentaires sur la *Physique* et sur l'*Essence du Monde*, et il prie le comte de les faire insérer chacune en son lieu sans remettre ce soin à un autre temps comme on fait d'ordinaire.

« Io aggiunto certe cose nelle recollette della phisica et qualche cose in *de substantia orbis*... prego la V^a S^a ad ogni momento ad fare metter lo al suo luogo et non lassare al tempo chome e usance.... »

Un alinéa nouveau commence vers le milieu du feuillet 74, recto.

Pic s'est enquis de la raison qui rend plus tièdes les vents qui soufflent de l'Est. Cette raison, Helias la donne, et en se félicitant de l'avoir trouvée, il laisse au comte le soin d'y ajouter ou de la contredire. C'est chose facile pour son esprit pénétrant, et c'est justement ce qui fait qu'Helias est concis sur un grand nombre de points. Il promet cependant de revoir ce qu'en dit Averroès dans son Commentaire moyen et dans sa Paraphrase sur la *Physique*, lorsqu'il aura entre les mains ces livres qui lui manquent pour le moment.

« *Dixit dominatio tua* (2) : *queritur de causa quare venti orientales sint callidiores.*

(1) Est-ce la vapeur d'eau que Pic avait en vue? C'est presumable; dans ce cas, logiquement et scientifiquement parlant, l'expression « communis » est un pur sophisme.

(2) Tout à l'heure, c'était « *Vestra* ». Une grande liberté paraît avoir régné à la fin du xv^e siècle, quant à l'emploi du singulier ou du pluriel indifféremment, en s'adressant à une personne de rang élevé. Cela s'accorde peu avec nos idées reçues sur la façon d'écrire le latin. De

« *Respondeo quod... etc.*

« *Et hec est mihi bona responsio, tamen potes ipsam suplere seu defendere, quod fieri facile possit per tuum clarissimum intellectum et hec est causa quare in multis brevis sum; forte tamen considerabo in media sua expositione et in summa et melius dicam, quia ad presens aliquos istorum librorum non habeo hic.* »

Helias parle ensuite d'un passage tout à fait inintelligible de la lettre de Pic; pour le lire, il a recouru en vain à l'aide de ses amis.

« *Aliam tuam questionem non potui legere neque ego neque quisquam ex amicis meis.* »

Il répond cependant — autant que j'ai pu en juger — dans la supposition qu'il s'agit de la figure sphérique, et en faisant observer que l'endroit du texte d'Averroès auquel il est fait allusion ne lui est même pas indiqué.

« *Nec dominatio tua notavit commentarium. Hoc tamen dicam.... etc.*

Là se terminent les réponses d'Élie. Il va, à présent, exposer ses propres vues sur des sujets qu'il n'a pu aborder que superficiellement dans ses entretiens avec son noble correspondant.

« *Item notare volo dominationi tue aliquod bonum de quo tamen tecum iam locutus sum.* »

Ici, le manuscrit présente un vif intérêt. Helias nous résume ses opinions sur l'éternel problème de la création « *ex nihilo* » ; avec Maïmonides qu'il cite,

« *Sic dicit Rabi Moyses* »

même on voit tantôt « *dicis* » ou « *dixisti* », tantôt « *dixistis* » souvent amalgamés. Je ne décide pas la question de savoir si c'était là un usage général, ou s'il y a simplement de la part du juif Élie une réminiscence de la phrase biblique. Car personne n'ignore que dans l'Ancien Testament, l'« enallage » d'une personne ou d'un nombre grammatical à un autre, est une figure des plus fréquentes dans un même discours, quelquefois dans un même verset.

il va nettement repousser, en ce qui lui est personnel, l'accusation de panthéisme qu'on a bien souvent portée contre les adeptes d'Aristote et d'Averroès, en déclarant que le premier principe est absolument distinct de la matière. Pour lui, cette doctrine ressort aussi formellement des préceptes des deux maîtres que de ceux de leurs sectateurs arabes et que de ceux des kabbalistes. « Lors même », dit-il, « que la « définition de genre de l'être essentiel séparé serait dé-
« truite par leurs paroles, ils en ont eu cependant la notion
« par voie de révélation, et il faut avoir foi en eux. »

Singulier électisme que celui-là ! Il n'a attiré, ce me semble, l'attention d'aucun historien de la philosophie, et pourtant il est fort digne de remarque. Sous l'averroïste, on voit reparaître le fils d'Israël, imbu dès le berceau du respect pour l'autorité de la tradition (1). De pareilles idées de conciliation étaient bien faites, d'ailleurs, pour plaire à l'esprit de Pic de la Mirandole, dont on sait que le rêve, interrompu par une mort prématurée, avait toujours été l'accord à établir entre Aristote et Platon, Averroès et Avicenne, Scot et saint Thomas d'Aquin (2).

Voici les paroles d'Helias. Elles commencent par la pressante apostrophe : « Considère donc, ô mon cher Seigneur, « jusqu'à quel point est nécessaire, etc., » et il la fait suivre d'une liste des auteurs ou des ouvrages anonymes qui viennent appuyer son dire.

« *Vide ergo, domine mi, quomodo est necessaria doctrina Aristotelis et sui commentatoris in probando primum principium esse*

(1) J'avais déjà écrit ces lignes quand j'ai lu dans l'*Averroès* de M. Renan, p. 199 : « Sous les plus beaux caractères, Spinoza et Mendelssohn, « le juif se sent encore : le premier acte d'adoration étant le plus pro-
« fond, on revient toujours, quoi que l'on fasse, quelques transforma-
« tions que l'on subisse, à la religion sous laquelle on a d'abord senti
« l'idéal ! »

(2) « Inter haec (philosophiæ studia) potissimum numerabatur Plato-
« nis et Aristotelis concordia.... Inter Averroïm quoque et Avicennam,
« inter Thomam et Scotum qui tam diu conflictaverant, si non pacem in

separatum a materia; et quod loquentes (1) destruunt declarationem generis entis separati, tamen ipsi (eam) habuerunt per revelationem et eis est credendum.

Nomina arabum :

Abu al Chagam (addition de la main d'Helias : *filius Andris*).

Aben Thahar.

Aben Alhacak (addition de la main d'Helias : *filius Ptolomei*).

Aben Gaphar.

Le manuscrit porte, à cet endroit, son vrai cachet d'authenticité. En effet, à la droite de cette colonne de quatre noms — réécrits je ne sais trop pourquoi dans la marge — se trouvent deux autres colonnes : la première répète, avec de notables variantes, les quatre noms qui précèdent et en contient trois autres de plus ; la seconde est une liste d'ouvrages kabbalistiques (2). Seulement, ces deux dernières colonnes ne sont plus, comme la première (ou plutôt comme les deux premières), écrites en latin : elles sont en hébreu, et en hébreu d'autant plus difficile à lire que le caractère rabbinique proprement dit s'y mêle au cursif. Pour rectifier ce que j'avais su en déchiffrer, j'ai dû faire appel aux lumières de M. Zotenberg, le savant attaché à la partie orientale du Département des Manuscrits, sans avoir près de lui de recommandation d'aucune sorte. Je rends ici à son extrême obligeance un hommage qui lui est bien dû.

Or, je le demande, quelle main autre que celle d'Élie del Medigo aurait pu tracer ces caractères hébraïques ? Quel

« universum, in multis tamen impetrasset inducias... si vita comes
« paucis annis adhuc superfuisset. » Joh. Franc. Pic. Mirandul. *Vita Joh.
Pici. l. c.* »

(1) L'expression « loquentes » est l'équivalent de l'arabe « Motecalle-mîm », qui s'applique aux théologiens philosophes des écoles musulmanes d'Espagne. Voir Renan, *l. c.* p. 295. Le mot hébreu correspondant doit être « Medabberîm », littéralement « les discoureurs ».

(2) Je me sers du mot dans son sens véritable. C'est mal à propos qu'on l'emploie, dans le langage ordinaire, comme synonyme de « magique ». Cela va être bientôt démontré.

autre que lui aurait pu y ajouter ces annotations latines dans lesquelles on retrouve l'écriture et l'orthographe si caractéristiques des autres passages où il est manifeste que l'auteur a voulu lui-même tenir la plume?

Le tableau qui suit est donc incontestablement autographe. Je le transcris aussi exactement que c'est possible avec nos lettres françaises.

Abu'l Qâçim ben Adris	Qabalah : Séfer Hazzôhar
Aben Tâher	Meïrath 'Ënayim
Aben al Hâdjadj	Scha'arè Orah
ben Tolméios	
Aben Dja'far ben	Reqanati
Ali Khankhan	Ma'arèkheth Ha Elohouth
'Iyyounîm mâ behiggayôn	Pèrousch Séfer Yetzirah
oubhehokhmâh	
(Considérations sur l'étendue de la Logique et de la Métaphysique)	et multa allia quo- rum nomina non
Abou Bekr ben Alsajedj	ocurunt mihi
	quia multas habeo
Abou Bekr ben Tophâïl	ocupaciones.
qui uocatur	
auē pace (Avempace)	

Donner des indications circonstanciées sur les noms arabes qui viennent d'être cités, même si le présent travail le comportait, me mènerait beaucoup trop loin, et je ne voudrais en aucun cas entreprendre une tâche qui a rebuté de bien plus forts que moi. On se rappellera, en effet, que l'histoire de la Philosophie Arabe demeure un des « desiderata » de la Science, et que, récemment, elle a été, sans résultat, mise au concours par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Je mentionnerai seulement qu'Helias ne connaissant ces noms que par les versions hébraïques, a dû les défigurer et les confondre. Énoncés comme il nous les

donne (et après une recherche sommaire dont je me contente), je n'ai trouvé nulle part les quatre premiers. Pour les deux autres, il est certain que le nom d'Avempace ou Aben Pas, très-célèbre au moyen âge (1), s'applique à Ibn Badja, lequel, d'après Wolff, s'appelait réellement Abou Bekr ben Mohammed ben Iahya Ebn'ol Sayeg, et il y aurait simplement ici un renvoi mal placé. On peut dire aussi que si Ibn Tofaïl se nommait Abu Dja'far et non pas Abu Bekr, l'erreur d'Helias lui est commune avec bien d'autres, ne fût-ce qu'avec Bartolozzi, venu près de trois siècles après lui.

Quant aux titres d'ouvrages kabbalistiques, j'ai besoin d'en parler avec plus de détails, puisque Pic de la Mirandole est connu — et, par parenthèse, assez mal connu — comme adepte de la Kabbale et que nous nous occupons de sa vie.

Après M. Ad. Franck, dont j'ai cité déjà le livre très-estimé et devenu assez rare, je ne définirai point la Kabbale. Au reste, Élie va bientôt nous apprendre, par quelques lignes fort remarquables, en quoi consiste ce système mythophilosophique, que M. Franck fait dériver du Zend-Avesta et dont les livres, analysés par lui et appelés *Sèfér hazzohar* (livre de l'Éclat) et *Sèfér Yetzirah* (livre de la Création), — il n'est question plus haut que d'un commentaire (pèrousch) de ce dernier — forment la base essentielle.

Le *Meïrath 'Enayim* — plus exactement peut-être *Mèïr 'Enayim* (illumination des yeux) doit être attribué à l'Aragonais Béhaï ben Ascher, kabbaliste de grande réputation, très-apprécié par Richard Simon entre autres, qui florissait à Saragosse vers 1291. L'ouvrage était resté manuscrit à la bibliothèque du Vatican du temps de Bartolucci (2) : il doit y être encore aujourd'hui.

Le *Scha'arè Orah* (portes de la lumière) est de Joseph

(1) B. Hauréau, *Histoire de la philosophie scolastique*, Paris, 1850, 2 vol. in-8, t. I, p. 376.

(2) Wolff. *Bibl. heb.*, t. I, p. 235.

Ghecatiliah, juif espagnol du quinzième siècle, et Reuchlin en faisait le plus grand cas. Ce livre n'était pas encore imprimé du temps d'Helias; il ne le fut qu'en 1561 à Riva di Trento, puis à Mantoue et à Venise. C'est un résumé de toute la science kabbalistique et la version latine en a été donnée en 1677 par Christian Knorr de Rosenroth dans sa *Kabbala denudata* (1).

Le *Ma'arékhet ha Elohouth* (ordination des attributs divins) a pour auteur Perez ben Isaac, très-habile médecin de Girone qui vivait en 1241. Ce livre, aussi profond que méthodique, ne fut imprimé, également, que longtemps après la mort de Pic, en 1558, à Ferrare, puis à Mantoue (2).

J'ai gardé pour le dernier le *Reqanati*, que nous allons voir mentionné spécialement par Helias, et qui a joué dans la vie du comte de la Mirandole un rôle assez marqué; je dirai comment.

Il faut d'abord qu'on sache que le véritable intitulé du livre est simplement *Pèrousch 'al hattórah*, — Commentaire sur le Pentateuque (au point de vue kabbalistique) — et qu'il doit le nom que lui donne Helias, nom répété depuis par Buxtorf, Plantavit de la Pause, par d'autres bibliographes encore et par Guillaume Postel et Rich. Simon, à cette circonstance que l'auteur, Rabbi Menaïem (appelé à tort par Jac. Gaffarel, Lévi de Recineto), mort en 1290, était natif de Recanate, ville des États de l'Église. Menaïem fut célèbre parmi les siens grâce à une légende répandue sur

(1) *Ibid.*, t. I, p. 525.

(2) *Loc. cit.*, t. I, p. 995. Le célèbre abbé Jean Bernard de Rossi, à la description qu'il donne de l'édition *princeps* (dans son *De typographia hebræo ferrariensi commentarius*, Parme, 1780, in-8, p. 44), ajoute qu'il en a vu un exemplaire magnifiquement imprimé sur papier bleu, dans la bibliothèque du rabbin de Modène, Salomon Amadio de Sinigaglia. « Editionem hanc.... apud doctum mutinensium Judæorum rabbinum « Salomonem Amadio Sinigaglia vidi, cærulea charta splendidissimæ « excusam ».

son compte. Il était demeuré lourd et stupide jusqu'au jour où un certain vieillard serait venu lui apporter la science infuse dans un breuvage. Wolff, en rapportant ce trait (1), le réduit à ses vraies proportions et cite l'exemple de Pierre la Ramée, dont les aptitudes ne se révélèrent qu'assez tard, selon Scaliger; il reconnaît cependant avec son impartialité ordinaire que Bayle, au mot Ramus, donne d'excellentes raisons de n'en rien croire.

Le commentaire de Menahem eut d'assez nombreuses éditions depuis la première, Venise, Daniel Bomberg, 1523, jusqu'en 1595. Mais l'Inquisition en fit brûler assez d'exemplaires pour que Richard Simon, à la Bibliothèque de l'Oratoire, ait dû se servir d'une copie manuscrite.

Le manuscrit n° 598 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale contient précisément les trois traductions

du *Porta Lucis*,
du *Liber Maarecet*,
et du *Liber Racanatensis*,

écrites en 1513 de la main de Gilles de Viterbe (Aegidius Viterbiensis), moine Augustin, plus tard cardinal, mort en 1533. L'hébreu lui avait été enseigné par un autre Élie, (Eliahou Aschkenazi), né en Allemagne, grammairien très-célèbre, connu sous le nom d'Elias Levita, et mort âgé de plus de quatre-vingts ans en 1549 (2). La version du *Liber*

(1) *Loc. cit.*, t. I, p. 775.

(2) Nous avons d'Élie Hallévi, à la Bibliothèque Nationale, sous les nos 134 et 135, un très-remarquable manuscrit en deux forts volumes in-folio de 514 et 606 pp., reliés l'un en veau fauve, l'autre en veau noir aux armes de Henri II, avec les emblèmes habituels de Diane de Poitiers et à tranche ciselée. C'est une Concordance hébraïque sur un plan excellent, avec les équivalents allemands des radicaux. Un laborieux et vénérable érudit, M. B. Goldberg, a entrepris de l'éditer. La première livraison a paru tout récemment (de l'imprimerie de Sander, à Francfort-sur-le-Mein, 1875, iv et 23 pp. in-8); elle est précédée d'une

Racanati est précédée de cette invocation d'Aegidius qui vaut la peine d'être rapportée :

« Da, Domine, mihi lumen : ut per castra ingressus hostium : te duce : iter intelligam : que legis tue aperiant secreta intelligam : que contraria confutem : ut fas mihi sit hostium armis cincto ea scrutari de lege tua : mira testimonia : que christianorum oculus vidit nec auris audivit. »

très-élégante traduction en français, par M. Lazare Wogue, de la dédicace autographe de l'ouvrage. J'ai eu personnellement l'occasion, en recourant à l'original, de m'assurer que la manière de lire qui a fait traduire le nom du personnage auquel Elias Germanus fait hommage de son livre, et auquel il dit avoir appris l'hébreu à Venise, alors que ce seigneur y était ambassadeur du roi de France, par Georges R... duc de la Bar (de), doit être modifiée; et toute personne tant soit peu habituée à de pareilles lectures se rendra compte qu'une erreur ait pu être facilement commise. On trouve, en la redressant, le nom de Georges de Salva, évêque de Lavaur, et notre manuscrit acquiert aussitôt une importance historique. Dans le *Cours d'histoire des États européens*, de Schœll, Paris, 1833, in-8, F. M. Guérard a donné, et on a eu l'heureuse idée de tirer à part (Lg 1 N° 5 du *Cat. de l'Hist. de Fr.* de la Bibliothèque) une *Liste des ambassadeurs de France auprès des puissances étrangères*. Cette liste nous fait connaître que le roi François I^{er} fut représenté à Venise, de 1535 à 1536, par Georges de Selve, évêque de Lavaur, qui, né en 1506, mourut en 1541, est le même dont il est parlé dans une lettre de Rabelais, t. II, p. 564, éd. Burgaud des Marets. Bayle, dans une note de l'article qu'il consacre à Jean de Selve, père de Georges et l'un des négociateurs de la libération du roi après le désastre de Pavie, démontre que le nom exact de la famille était de Salva. Cela vient appuyer la leçon que je propose et qui, si on y réfléchit bien, est la seule possible. Ces observations rapprochées du texte de la dédicace nous donnent pour résultat :

1° De pouvoir assigner au manuscrit la date certaine de la fin de 1536;

2° De savoir qu'Elias Levita a eu pour disciple, outre Gilles de Viterbe, un autre prélat illustre.

Le livre envoyé à Georges de Selve aura passé d'un héritier de ce dernier à la bibliothèque de Henri II, qui l'a fait relier après 1547. Peut-être aussi l'ambassadeur en a-t-il fait lui-même présent au roi, dès son retour en 1536; et le présent s'explique par la réputation européenne qu'avait alors l'auteur : Conrad Gesner en témoigne dans l'une des dernières pages de sa *Bibliotheca universalis*, Bâle, 1545, in-folio.

Mais laissons parler notre Helias qui, à la liste de noms reproduite plus haut, ajoute ceci :

« Quia video dominationem tuam multum laborare in isto benedicto Chabala, volo notare vobis ea que jam notavi in expositione mea de libro *Substantie orbis* in hebraico loquendo de virtute spirituali; quod unquam nolui dicere vobis. Et habeo quod dicam vere, est ita occultum quod nemo hujus temporis de illis qui sedant in hoc cognovit. Imo, forte pauci ex antiquis hoc nouerunt. Et est paruum in quantitate, in qualitate autem valde multum. Ipsi

« Comme je vois que Votre Seigneurie se livre à de grands travaux sur cette sainte Kabbale, je veux vous indiquer ce que j'ai énoncé déjà dans mon Commentaire sur le livre *de la Substance du monde* en hébreu (1), en parlant de l'intellect spirituel. C'est une chose que j'ai toujours refusé de vous dire; et, véritablement j'ai lieu de la qualifier d'occulte au point que personne de ceux de notre temps qui s'en occupent n'en a une vraie connaissance; bien plus, il y a peut-être peu d'anciens qui l'aient connue. L'objet est, en quantité, de peu d'importance, mais il en a une excessive en fait

(1) Le manuscrit, n° 968, du fonds hébreu, dont j'ai parlé précédemment, contient une copie faite en 1492 du commentaire en question; d'après le *Catalogue*, ce commentaire aurait été terminé à Bassano, en octobre 1485. Rien de mieux. Mais le *Catalogue* fait nécessairement erreur en disant que l'ouvrage n'est que la rédaction en hébreu d'un original latin, antérieurement composé par Élie, à la demande de Pic de la Mirandole. S'il en était ainsi, Élie ne donnerait pas comme toutes nouvelles, à la fin de 1486, les considérations sur la *Kabbale* qu'il dit emprunter à son traité hébreu. Deux dissertations venant à la suite furent achevées, dit encore le *Catalogue*, au commencement de 1482 : les relations entre Élie del Medigo et son protecteur existaient donc depuis cinq ans au moins au moment du départ du Comte pour Rome. J'ai eu entre les mains ce manuscrit n° 968. Il provient aussi de Colbert, qui en fit l'acquisition pendant que Baluze était son bibliothécaire, comme le montre l'inscription autographe suivante : « Codex iste in bibliotheca cam Colbertinam delatus est ex urbe Constantinopolitana, anno « MDCCLXXVI. (signé) Step. Baluzius », au verso du feuillet 177 et dernier. Dans une annotation hébraïque, postérieure à la transcription du

enim opinantur quod sint hic quedam entia quorum gradus est inferior gradu dei gloriosi quem uocant Infinitum, que sint fluxa, non dico facta neque producta, ab illo quem uocant Infinitum. Et ipsa habent gradus diversos; et gradus horum superior in motoribus celorum et corporibus celestis sensibilibus; et ordo per quem producuntur entia producta et conseruantur secundum ordinem est per ista, scilicet Zephiroth i. e. numerationes. Sic enim uocant illa fluxa ab Infinito.

de valeur propre. Ces auteurs ont donc pensé qu'il existe en cet univers certaines essences d'un degré inférieur au degré suprême du Dieu de gloire qu'ils appellent Infini, et qui sont dérivées — je ne dis pas formées ni produites — de cet Être nommé Infini. Ces essences ont des degrés divers : celles du degré supérieur résident dans les puissances motrices des cieux et dans les corps célestes accessibles à nos sens; et les lois en vertu desquelles les êtres créés sont produits et sont conservés chacun dans sa sphère, émanent de ces essences ou Sephiroth, c. à. d., choses énumérées. C'est ainsi, en effet, qu'ils appellent ces dérivés de l'Infini. »

On ne contestera point à ce court exposé le mérite d'une extrême clarté dans une matière aussi abstruse et sur laquelle, comme dit Helias un peu plus loin — après avoir cité l'observation d'Averroès dans son livre *de la Destruction de la Destruction* (1) sur ce que Platon ou certains platoniciens refusent d'appeler Dieu une intelligence et après avoir fait ressortir combien la Kabbale s'éloigne de cette opinion — « on a entassé volumes sur volumes ».

« Fecerunt libros et volumina. »

texte, Averroès est appelé Abhen Reschad, et, dans une inscription latine encore plus moderne, Aben Rasched. Ainsi, on voit que, pour les noms arabes, autant d'écrivains, autant de manières d'orthographier.

(1) Algazel avait composé contre l'école philosophique d'Avempace un traité intitulé *la Destruction des philosophes*. La réponse d'Averroès est connue sous le nom de *Destructio destructionum*. M. Renan préférerait voir traduire l'expression arabe correspondante « Tehâfot al Tehâfot » par « l'écroulement de l'écroulement ».

Helias dit avoir ajouté beaucoup d'autres considérations sur ce sujet dans son commentaire sur le *de Substantia Orbis* et beaucoup de choses ignorées de la plupart de ceux qui s'adonnent à cette partie de la science, mais qui ne font que proférer de vaines paroles sans y rien comprendre.

« Tantum dicunt verba et nihil intelligunt. »

Ces considérations, le temps ne lui paraît pas venu de les exposer toutes. « Peut-être, dit-il, si quelque jour je me
« retrouve auprès de vous, ce dont je doute fort, j'en ferai
« l'exposition méthodique. Pour le moment, ce que j'ai dit
« doit suffire, surtout comme éléments. »

« Hec tamen sufficiunt maxime in radicibus. »

Après cet alinéa, presque tout ce qui suit est en italien.

Helias envoie à Pic de la Mirandole qui en a fait la demande, tout ce qu'il a traduit des *Premiers Analytiques*. Il en a cependant grand besoin, mais il n'a rien à refuser au Comte; il lui donnerait au besoin, comme il le sait, sa propre vie.

A la suite de cette protestation, et dans un latin qui est loin, hélas! de l'élégance cicéronienne (1), il trouve des ac-

(1) Sous ce rapport, Helias aurait eu un excellent modèle en Pic de la Mirandole. Une lettre de ce dernier à son neveu, datée de Ferrare, 30 mai 1492, nous offre un exemple que je trouve très-remarquable du tour naturel, facile et personnel que Pic savait donner au latin; il est curieux d'y observer aussi ce goût pour les jeux de mots et les pointes inné chez les Italiens et qu'ils ont fait régner trop longtemps à côté d'eux. Cette lettre parle de livres hébreux apportés au comte Jean, par un juif de Sicile qui devait les remporter au bout d'une vingtaine de jours et dont la lecture incessante lui fait presque perdre la vue et l'empêche de répondre à Jean-François. Elle se termine par la grave formule : Crains Dieu et pense tous les jours à la mort. » J'en cite le passage principal :

« Quod hactenus tuis literis non responderim hoc fuit in causa : inciderunt in manus meas libri quidam hebraici in quibus jam perpetuam hebdomadam assiduus fui dies et noctes, ita ut pene me exoculaverint. Est enim hinc ad viginti dies discessurus, qui huc libros attulit, sicutus quidam hebraeus. Quare dum me ab illis extricaverim

cents de chaleureuse éloquence pour signifier, avec la conscience ingénue de ce qu'il vaut lui-même, qu'il n'a rien tant à cœur que de laisser après lui un homme qu'il ait formé à la vraie doctrine aristotélique, vœu que Pic de la Mirandole est fait pour accomplir.

« Benche molto mi bisogna, *tamen* alla V. S. non posso negardi darlo, non sol questo ma anche la propria vita come credo che V. S. lo cognosce; *nullum enim desiderium ita intensum habeo sicut dimittere post me hominem meum vere scientem et in doctrina peripatetica intelligentem, quod desiderium per te crit completum.* »

Il s'agit ensuite d'une traduction de l'opinion d'Avempace sur le traité *de Anima* demandée par le comte et qu'Élie n'a pu faire : il n'avait pas le livre et ayant envoyé un serviteur de Pic le chercher à Bassano (on voit par là que c'est dans cette ville que résidait habituellement del Medigo tout en faisant de fréquents voyages à Padoue, à Florence, à la Mirandole, etc.), son domestique à lui a par erreur remis un autre volume. Cependant il compte, avec l'aide de Dieu, « se Iddio vorra, » profiter du retour du chapelain pour faire l'envoi de la traduction demandée, en y joignant encore d'autres écrits si la fortune le seconde, « se la fortuna mi sara prospera. »

Il voulait aussi envoyer le *Reqanati*, mais le livre est en beau papier et, en le faisant transporter par de mauvais chemins et dans la saison des pluies, il a craint qu'il ne se détériorât.

« Voleva ancora mandarvi el ricanato adesso, ma per cagione che vie sono molto cattive et le pioggie, et e in carta buona, dubitai non si guastassi. »

Nous voilà donc revenus au *Reqanati* et il nous faut revenir aussi à Jacques Gaffarel.

« ne literam quidem expectes. Neque enim possum momentum ab illis discedere ne forte illi discedant priusquam eos omnes excusserim...
« Vale et Deum time et te quotidie cogita esse moriturum ».

Pici Mirand. Opp. Basil., 1601, 2 vol. in-folio, t. I, p. 244.

Ce singulier personnage, objet dans le *Dictionnaire* de Bayle d'un article que je recommande de lire, a publié, à Paris en 1651, chez la veuve H. Blageart, 50 pp. in-8°, et dédié à Gabriel Naudé, une description de trois manuscrits provenant de Pic de la Mirandole sous le titre : *Codicum manuscriptorum cabbalisticorum quibus usus est Joannes Picus comes Mirandulanus Index*.

De tous ceux qui possèdent l'ouvrage de Wolff et l'ont consulté plus ou moins, je crois que personne n'oserait se vanter de l'avoir lu, et je n'aurais jamais, peut-être, connu l'existence de l'*Index* dont je viens de rappeler le titre sans l'article de G. Peignot, p. 298 de son *Répertoire bibliographique universel* sur la *Bibliotheca hebraica*, article très-bien fait quoique pas tout à fait exact et déparé par une faute typographique choquante. Il indique qu'on trouve dans la *Bibliothèque hébraïque* la réimpression de l'ouvrage de Gaffarel de 1651, qui était devenu fort rare, « c'est la « liste des mssc. CATHOLIQUES que Jean Pic de la Mi-
« randole avait fait traduire en latin. Cette liste est cu-
« rieuse. »

La mention de Peignot était restée dans mes souvenirs, et quand j'eus à faire des recherches sur tout ce qui a rapport à l'élève immortel d'Helias Cretensis, je ne manquai pas de recourir au tome I de Wolff, à la fin duquel se trouve l'*Index* en question. Je fus largement payé de ma peine en lisant les détails que je vais reproduire et que je crois vraiment inédits en français.

Gaffarel raconte au « lecteur bénévole » qu'on lui offrit un jour à Venise trois manuscrits ayant appartenu à Pic, et qu'il les paya un prix assez élevé. Il lui paraît hors de doute que ces volumes sont les mêmes que ceux dont le Comte, en différents endroits de ses écrits, dit avoir donné un prix énorme (1)

« Immani pretio conquistata. »

(1) D'après ce qu'on lit plus bas, il est certain que l'original du *Regnati* ne lui occasionna cependant pas une bien grosse dépense.

et ce qui prouverait l'identité, c'est qu'il y a de courtes notes de sa main sur les marges de la version latine du *Reganati* qui, avec les deux autres manuscrits, lui a servi à poser ses célèbres Conclusions (1). Gaffarel affirme s'être assuré de l'authenticité de ces notes marginales en les comparant à d'autres pièces de la main de Pic de la Mirandole, conservées dans les « Musées » de l'Italie; il y reconnaît, d'ailleurs, la manière d'écrire particulière à son héros aux traits indiqués par le neveu de ce dernier dans le passage que nous avons cité plus haut; il reprend ensuite en ces termes :

« De plus, le traducteur du premier volume (le *Reganati*), qui était, on s'en aperçoit aisément, un juif à la solde du Comte, adresse la plupart du temps la parole à Pic lui-même pour qui le livre était destiné. Ajoutons que Pic a, de sa propre main (2), effacé son nom de tous les endroits où l'interprète, s'érigeant en mentor ou bien en accusateur, l'attaquait à un point tel que, dans certains passages, disséminés dans le cours du livre (et dans lesquels les noms de Pic et d'une certaine Marguerite qui raffolait du Comte peuvent encore se lire facilement malgré les ratures, à cause de la différence de teinte de l'encre), il lui reproche tantôt sa trop grande avidité de savoir, tantôt sa soif immodérée d'honneurs, tantôt un manque de parole, tantôt la duperie et le mensonge; ici sa lâcheté, là son incarcération au château Saint-Ange; puis son immodestie, très-souvent la vanité qu'il tire de sa beauté et d'autres vices encore. Je rejetterais tout cela comme de pures

(1) Il y a là une erreur évidente. L'envoi du *Reganati* dont parle Helias, n'aurait eu aucun but si Pic en eût déjà possédé la version latine. Ni l'une ni l'autre n'était entre ses mains, conséquemment, quand il posa ses soixante-douze conclusions sur la *Kabbale*, thèses fort obscures et sans lien entre elles du reste, comme le remarque M. Ad. Frank; elles sont sans doute le simple fruit de ses rapides lectures ou des résumés qu'il s'est fait faire du *Zohar*, du *Yetsirah* et d'autres livres kabbalistiques. Mais il est très-admissible que le *Reganati*, original ou traduit, lui ait servi dans la composition de son *Apologia*.

(2) Comment le sait-il? Même l'identité dans la couleur de l'encre tant des ratures que des notes autographes ne serait jamais qu'une présomption.

et odieuses calomnies, si je n'avais lu dans sa Vie les paroles suivantes écrites par son neveu François. « ... car, dans les premiers temps, avide de briller et brûlant du feu des vaines amours, « il s'était montré fort sensible aux attraites féminins : beaucoup « de femmes, en effet, s'enflammèrent pour lui à cause de sa « belle prestance et de son gracieux visage (1) ; et comme il était « loin de fuir leurs recherches, il avait dévié de son genre d'existence habituel pour s'abandonner à une vie voluptueuse (2). » Si vrai que soit ce que le neveu rapporte de son oncle, je trouve

(1) Dans le recueil de portraits du Cabinet des Estampes, Pic de la Mirandole est représenté par une douzaine de pièces différentes. Celle qui est extraite des *Vrais Portraits des hommes illustres* d'André Thevet, Paris, 1584, in-folio, en fait un personnage assez laid. Thevet donne le portrait comme authentique et d'après un original qu'il avait « reçu « par le commandement du très-digne abbé de Tournus François de la « Roche-Focaut », dont la maison était alliée à celle de la Mirandole. On sait que Thevet est aussi menteur que bavard et il se fait prendre, notamment, en flagrant délit de mensonge quand il nous fait le tableau de Pic soutenant ses conclusions « à Rome, devant le Pape et tous les « plus huppez d'entendement, qui s'estonnoient comment il estoit possible, non pas que si suffisamment il discourust de plusieurs et diverses « sciences, mais que seulement il eust peu flairer sur l'une ou sur l'autre ». A la vérité, la 3^e édition de *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 203, nous induit également en erreur en disant que Pic « osa soutenir « publiquement ses thèses ». Il est cependant clair que, sur le fait de l'envoi du portrait, Thevet a dû dire la vérité. La seule gravure où Pic soit vraiment beau, nous le montre fort jeune. Elle est signée de Lorient d'après Giorgione, dont le tableau faisait partie, je crois, de l'ancien Cabinet du duc d'Orléans. Dans une autre estampe, fort belle et toute moderne, où sa figure est plutôt grave et triste, où il paraît environ trente ans et dont l'original doit avoir été peint postérieurement à sa conversion, Pic fait face au spectateur et tient entre les mains une médaille à l'effigie de Cosme de Médicis. La pièce porte les signatures : *Nella Scuola Tostana dip; G. Santalmassi dis; E. Lapi inc; Ach. Paris. imp.*

(2) Pic de la Mirandole qui avait commencé par jeter au feu les poésies amoureuses de sa jeunesse, fit plus tard, on ne doit pas l'ignorer, pénitence complète. A ce propos, Quétif, dans sa *Vie de Savonarole*, publiée en 1674, rapporte que ce dernier faisant en chaire l'éloge funèbre de Pic, dit qu'il devait, au moment où il parlait, souffrir dans les flammes du Purgatoire ; Savonarole affirmait ensuite à ses auditeurs que s'il lui était difficile de prouver le fait, il leur était également malaisé de le contredire. Cette anecdote est répétée dans la *Bibliotheca modenese*, de Tiraboschi.

la preuve d'un excès d'amertume chez ce scribe, et dans ses paroles mêmes et dans ses reproches à cause du salaire qu'on ne lui a pas remis. Nous pourrions dire encore que ce juif avait comme une tendance naturelle à invectiver tout le monde, puisqu'il a entrepris non-seulement Pic, mais aussi un certain Mithridates, également juif d'ailleurs, dont parlent les lettres du Comte, et qu'il accuse de colère, d'envie et d'homicide; puisqu'il ne s'est pas abstenu d'attaques contre Galeotto et Antoine Marie, frères de Jean; et que, de plus, il a qualifié de façon rien moins qu'honorifique, tantôt ouvertement, tantôt sous un nom fictif, le Souverain Pontife Innocent VIII et en même temps les Cardinaux, se faisant remarquer comme adversaire actif de notre très-sainte religion. De sorte qu'on ne doit pas s'étonner qu'il ait souvent jugé nécessaire de se mettre à l'abri de poursuites qui lui eussent coûté la vie. Mais que dire d'un homme aussi profondément vicieux qui n'a pas éprouvé de honte en dévoilant ses propres abominations? A la page 183 du second volume, il se plaint de manquer de NA'AR! (1)

(1) « Accedit quod primi voluminis interpres, quem Hebræum fuisse
 « Picique mercenarium non arduum est conjectari, Picum ipsum ad en-
 « jus manus volumen perventurum erat plerumque alloquatur. Adde
 « Picum propria manu suum expunxisse nomen omnibus ex locis in
 « quibus Interpres, sive monitoris, sive insectatoris officio functus, Pi-
 « cum adeo carpebat ut, quibusdam scomatibus, per primum istud
 « volumen conspersis, in quibus nomina Pici et Margaritæ cujusdam quæ
 « Picum deperibat, non ita sunt deleta quin ob diversitatem atramenti
 « legi adhuc facile possint, nimiam nunc objiceret sciendi curiositatem,
 « nunc immoderatum honorum appetitum, nunc datæ fidei inobservan-
 « tiam, nunc fallacia verba mendacii, nunc et pusillanimitatem, nunc in
 « castro Sancti Angeli incarcerationem, nunc inverecundiam, sæpissime
 « vero formæ jactantiam aliaque vitia; quæ sane ut meras putidasque in-
 « sectationes rejicerem, nisi in ejus vita per eundem (qui supra laudatus
 « est) Franciscum, ejus nepotem, scripta verba hæc perlegissem: *prius*
 « *enim*, inquit, *et gloriæ cupidus et amore vano succensus, muliebribusque ille-*
 « *cebris commotus fuerat: Fœminarum quippe plurimæ ob venustatem corporis*
 « *orisque gratiam in ejus amorem exarserunt: ab quarum studio non abhor-*
 « *rens parumper via vitæ posthabita in delicias defluserat.* Enimvero ut vera
 « sint quæ nepos de patruo testatus est, nihilo tamen minus amarulentia
 « plurimum in isto amanuensi fuisse tum verba ipsa me admonent tum
 « sibi non solutæ mercedis exprobratio. Nisi forte dixerimus Judæum
 « hunc naturali quadam propensione ad obtrectandum unicuique
 « fuisse, utpote qui nedum Picum carpsit, sed Mithridatem quendam

On comprendra que je n'aie pu passer sous silence ces curieux traits de mœurs, cette page qui, à tort ou à raison, nous représente un Pic de la Mirandole tout différent de celui de l'histoire. Elle nous rejette assez loin de « l'écolier de génie » de Voltaire; de l'« étonnant oracle de l'érudition qui sut toutes choses, qui, vivant, fut une légende, « comme, mort, le fut Albert le Grand » de Michelet (*Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 25 et 36); et, en remontant aux contemporains, du « princeps omni laude cumulatissimus... « flos illibatus ingeniorum... sacer an phœnix cujus os « semper Musarum gratiarumque plenum... phœnix in sacra Medicum lauro nidificans » d'Ange Politien; du « specimen bonarum artium... quem mihi præceptorem « assero, cujus doctrinam et veneror et prædico » de Baptiste Guarini; du « divino vir ingenio » de Nicolas Leoni-

« cujus in epistolis meminit Picus, alioquin Hebræum, iracundiæ, livoris « et homicidii insimulaverit. Quin et Summum Pontificem Innocentium VIII cum aperte, tum supposito quodam nomine, et cum eo Cardinaliales, minus honorifice appellaverit et Sacrosanctæ religionis nostræ adversarium agnoscere se non piguerit. Ita ut mirum non sit si vitæ suæ consuluisse aliquando necessarium existimaverit. Sed quid si propria flagitia spurcissimum hominem recensere non puduit? dum « pagina secundi voluminis centesima octuogesima quinta carere se « NA'AR conqueritur. »

— NA'AR est en lettres hébraïques dans le texte de Gaffarel. Au fond, il cherche ici une vraie querelle d'Allemand à ce malheureux Juif, après lui en avoir mis bien assez sans cela sur la conscience. NA'AR veut bien dire *jeune adolescent*, mais il signifie aussi *enfant au berceau*, et a pour troisième acception *domestique, famulus, famiglo*, comme dit Helias Cretensis; bref, c'est à peu près l'équivalent du *puer* des Latins. Le scribe dont il est parlé se plaint qu'on ne le paye pas et se plaint d'être obligé par là de se priver de domestique. Voilà qui est tout simple. Si Gaffarel, qui devait savoir presque par cœur la Genèse en hébreu, avait voulu se rappeler le chapitre fort connu du sacrifice d'Isaac, où NA'AR a le sens extrêmement précis de *serviteur*, notamment au verset 5, où Abraham emploie aussi la même expression en parlant de son fils, il n'aurait pas lancé l'imputation odieuse et, je crois, complètement gratuite par laquelle il termine. Mais il lui fallait le « mot de la fin » et il s'est montré en ceci un des précurseurs de ces journalistes modernes qu'on accuse d'être prêts, en échange de ce mot, à renier père et mère.

ceui; du « vir sane præ omnibus qui sunt quique fuerunt » de Baccio Ugolini; du « præclarum atque » plane divinum ingenium » d'Ermolao Barbaro; du « per quem omnes doctos intelligo » de Jérôme Donati (1); de l'objet, enfin, de tant d'épithètes hyperboliques faisant voir qu'on connaissait déjà au xv^e siècle la puissance de la camaraderie. Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs* (éd. Beuchot, t. XVII, p. 79), consacre à Pic de la Mirandole un de ses plus mordants chapitres. Quel parti il eût su tirer des détails que nous venons de donner s'il les eût connus !

Mais qui peut bien avoir fait cette version du *Reganati* sous laquelle, selon Gaffarel, l'auteur a su glisser un libelle diffamatoire présentant cette circonstance singulière, quoique un peu atténuante, qu'il s'adressait au diffamé lui-même ?

Est-ce Élie del Medigo ? J'avais commencé par cette supposition ; je l'ai bien vite abandonnée : le ton affectueux, paternel et en même temps plein de respect de sa correspondance, son désintéressement, vrai ou simulé, dont nous allons voir bientôt l'expression, l'excluent absolument. En tout cas, dira-t-on, ce ne saurait être Mithridate. — Si paradoxal que cela semble, je répondrai cependant : Pourquoi pas ? Voyons, en effet, dans la lettre de Pic déjà citée comment il peint Mithridate. C'est un individu bizarre, violent, qui abuse de l'incroyable indulgence du Comte. Il a consenti à lui apprendre le chaldaïque (2) sous

(1) *Politiani opera*, Bâle, 1553, in-folio, p. 12, 13, 16, 20, 24, 25, 26, 90 et 119.

(2) Ce qu'on lit dans Voltaire et dans le *Longueruana*, sous forme dubitative il est vrai, des soi-disant vingt-deux langues que possédait Pic de la Mirandole à l'âge de dix-huit ans, est un pur conte bleu que, selon Baillet (t. X, p. 82 de l'édition in-12 des *Jugements des savants*), Varillas a, le premier, mis en circulation dans ses *Anecdotes de Florence*, justifiant ainsi sa réputation de pitoyable historien. Accordons — et nous serons généreux — que Pic ait su l'italien, le latin, le français, l'allemand,

la condition expresse et en lui faisant signer le serment qu'il ne communiquera sa science à personne. Pendant une de ses leçons, Jérôme Benivieni arrive; Mithridate se précipite sur lui et le jette à la porte; et Pic de la Mirandole souffre cela avec patience et le raconte sans s'émouvoir (1). Ces allures brutales ressemblent fort à celles du traducteur du *Requanti*; et on peut faire encore ce rapprochement: il

l'anglais et l'hébreu: quelles pourraient donc être les seize autres langues? Par une lettre d'Alde à Politien, nous voyons qu'en 1482, Pic avait auprès de lui Maruello Adramite comme maître de grec; et il n'a jamais bien su cette langue à laquelle Ermolao Barbaro, lui écrivant l'année même de sa mort, l'engageait à s'adonner; nous l'avons vu, en 1486, apprenant le chaldaïque de Mithridate. Enfin, le 15 octobre de la même année, il écrit à Andrea Corneo, d'Urbino, qu'il vient de se mettre à apprendre l'arabe. « Scito me post multam indefessisque laboribus natam operam hebraicam chaldaicamque linguam didicisse et ad Arabicas evincendas difficultates nunc quoque manus applicuisse. » Notons encore que dans une lettre du même temps à Marsile Ficino, il dit savoir tout juste assez d'hébreu, après un mois de travail sans relâche, pour pouvoir composer sur un sujet donné, non pas élégamment, mais sans faute, « propediem Maumethum ipsum patria lingua loquentem auditorum spero; postquam enim Hebraicæ linguae perpetuum mensis dies noctesque invigilavi, ad Arabicæ studium et Chaldaicæ totus me contuli. Nihil in eis veritus me profecturum minus quam in Hebraicæ profecerim, in qua possum nondum quidem cum laude sed citra culpam epistolam dictare ». Le nom du maître d'hébreu du comte Jean nous a été conservé, dit Tiraboschi, par Jean-François Pic et par l'helléniste Louis Ponticus de Bellune (1467-1520) dans ses *Commentaires sur les Erotemata* de Chysoloras. Un Juif italien du temps, Ghedaliah ben Iahia, — dans son livre devenu fort rare, *Schalscheleth Haqqabalah* (chaîne de la tradition), dont le marquis de Pastoret a su faire un fréquent et judicieux usage, tome XVI de l'*Histoire littéraire de la France*, et qu'on regrette de n'avoir jamais vu traduire, — parle également de ce professeur; il se nommait Iohanan ou Jean Almân, était originaire de Constantinople et vint en Italie vers la fin du xv^e siècle. On ne connaît que les titres de deux de ses écrits qui portent sur l'exégèse du Pentateuque et du Cantique des cantiques.

(1) « Nam ille docere me chaldaicam linguam nulla voluit ratione nisi adjuratum prius et quidem conceptis verbis, ne illam cuique traderem. Facere fidem hujus rei tibi potest noster Hieronymus Benivienus, qui cum adesset forte dum ille me docebat, furens Mithridates hominem eliminavit. » — *Lettre à l'ami inconnu de Robert Salviati* citée plus haut.

existe à la Bibliothèque du Vatican un manuscrit coté n° 191, par Bartolucci, contenant sous le nom de *Flavius Mithridates* ou *Maestro Mithridath* (1) diverses traductions de l'hébreu en latin, entre autres celle du *Cantique des cantiques*, que j'irais examiner dès demain pour tenter d'en tirer quelques lumières sur le problème que je me pose, si j'étais en mesure de faire le voyage de Rome et d'avoir accès à la Vaticane. L'objection à ma conjecture qu'on tirerait des accusations portées dans l'ouvrage contre celui que je soupçonne d'en être l'auteur, n'est pas aussi sérieuse au fond qu'elle le paraît. On peut répondre que Mithridate n'aurait été ni le premier ni le dernier de ceux qui se sont accusés eux-mêmes pour faire accepter plus facilement leurs invectives contre les autres.

Le seul moyen de vérifier si mon hypothèse est bien fondée serait de comparer l'écriture du manuscrit n° 191 de la Vaticane à celle du manuscrit de Gaffarel. Malheureusement ce dernier semble perdu. Qu'a-t-il pu devenir? J'adresse cette question à tous ceux qui s'intéressent au sort de pareils monuments littéraires et j'aurais, avec beaucoup d'autres, une bien vive reconnaissance pour celui qui saurait y répondre. Gaffarel dit avoir fait acquisition du livre à grands frais. Il n'indique pas si c'est pour le compte du cardinal de Richelieu qu'il l'a payé. C'est cependant vraisemblable puisque, d'après Bayle, la mission de rassembler des livres en Italie lui avait été donnée par le Cardinal. Tout ce que je puis affirmer, c'est que le manuscrit ne se trouve ni à la Bibliothèque Nationale, où j'ai fait moi-même et où l'on a fait sur ma demande toutes les recherches possibles, ni à la Bibliothèque Mazarine dont j'ai attentivement exploré le Catalogue des manuscrits. J'ai consulté sans plus de succès le *Dictionnaire*

(1) Wolff, *Bib. heb.*, t. I, pp. 727 et 758. J'avais d'abord senti, en voyant ce nom porté par un juif, un étonnement qui a cessé quand je suis tombé sur le passage d'Ézra, IV, 7, où l'un des adversaires de Zorobabel est appelé Mithredath.

des *Manuscripts*, formant le t. XLI de l'*Encyclopédie* de l'abbé Migné et qu'on doit à M. Hip. Cocheris (1).

Il nous reste à voir ce que dit encore du *Reqanati Helias Cretensis* vers la fin de sa lettre ; cette fin n'en est pas la partie la moins intéressante : elle contient des particularités toutes personnelles et intimes.

Le *Reqanati* étant destiné au comte, ce dernier demande à le payer. Helias répond alors :

« La uostra S. mi scrive del pregio. Sempre mai mi pare molto stranio come e possibile che tal parole si usa infra la V. S. et me. Io non sono homine da denari *sed tantum quero necessaria. Tamen quod* no credete ch' io sono agresto. Quando la vostra S. me mandara un piccol presente non si grande chome a usa quello acceptaro si contento chome se el Gran Turcho me donnassi un chastello. E di questo non bisogna molto dilatare parole. »

« Votre Seigneurie m'écrit au sujet du prix. Il m'a toujours paru fort extraordinaire que de telles questions pussent s'agiter entre Votre Seigneurie et moi. Je ne suis pas un homme d'argent, mais je demande juste ce qu'il faut. Ne croyez pas cependant qu'il y ait chez moi de la brusquerie. Quand Votre Seigneurie m'enverra un léger cadeau, moindre encore que d'habitude, je l'accepterai avec autant de contentement que si le Grand Turc me donnait un château. Et, là-dessus, il n'est pas nécessaire de beaucoup s'étendre. »

(1) Gaffarel, dans l'écrit dont nous venons de donner des passages, analyse chapitre par chapitre le *Reqanati*. Il fait ressortir comment tous les dogmes de l'Église catholique lui paraissent implicitement contenus dans la *Kabbale* juive. C'est ce que Pic avait déjà fait avant lui dans son *Apologia*, en ces termes : « Hos ego libros non mediocri impensa mihi « cum comparassem, summa diligentia indefessisque laboribus cum perlegissem, vidi in illis (testis est Deus) religionem non tam Mosaïcam « quam Christianam ; ibi Trinitatis mysterium, ibi Verbi incarnatio, etc. » C'est ce que fit également Reuchlin dans son rare *de Verbo mirifico*. Cependant, des auteurs considérables ont averti qu'il n'y avait pas lieu d'accepter sans contrôle ces appréciations ; parmi eux, est J. Selden, cité par Wolff, t. III, p. 653 (cf. Ad. Franck, la *Kabbale*). Au surplus,

Il s'agit, après cela, d'un cheval envoyé par Pic de la Mirandole à Helias qui en fait ses remerciements, non pas tant pour lui que parce qu'il l'avait promis à un de ses parents; ce cheval venait d'autant mieux, qu'un autre qui lui avait été donné — lors de son départ d'auprès du Comte, sans doute — a besoin d'être soigné pour une tare ancienne; il compte le renvoyer au haras lorsque le chapelain s'en retournera, si Sa Seigneurie donne l'ordre que la bête lui soit remplacée par une autre qu'on lui adresserait de la Mirandole.

Helias montre la crainte extrême qu'il a de paraître intéressé en ajoutant :

« Non creda la V. S. nullo modo che mai havessi domandato per mie chavallo, ma sa la V. S. che molte chose si fa per apparentia et per monstrare benevolentia a quegli pare essere amici. Son contento non ho significato secreto che la V. S. non sappia. »

« Que Votre Seigneurie ne croie en aucune façon que je lui eusse jamais demandé un cheval pour moi, mais Votre Seigneurie sait que beaucoup de choses se font pour l'apparence et pour témoigner de la bienveillance envers ceux qui font profession d'être nos amis. Je suis heureux de n'avoir aucun sentiment secret que V. S. ne connaisse. »

Puis viennent des compliments au secrétaire du Comte :

« Al vostro Canc. salute infinite. Ditegli da mia parte, etc. »

et un badinage dont Pic est prié de se faire l'écho auprès de son « cancelliere ». Il m'a été impossible d'en saisir le sens.

La fin de la période est en latin.

Hec tamen magis gratia ioci dicta sunt, quia vere diligo ipsum et propter dominationem vestram.

l'invocation donnée plus haut de Gilles de Viterbe tendrait à faire croire qu'il n'y a pas réellement dans le *Reqnati* tout ce que Pic de la Mirandole, Reuchlin, Postel et Gaffarel ont cru y voir. Enfin, ce qui est bien plus concluant, si le livre appuie tant que cela le dogme catholique, pourquoi l'Inquisition en aurait-elle poursuivi la destruction avec tant de zèle?

Avant un assez long post-scriptum (où il est dit que le cheval, à cause des frais occasionnés par son séjour, a été renvoyé avant le départ du chapelain, et que celui-ci a été retenu pour qu'il pût se charger de divers écrits destinés à Sa Seigneurie et encore en préparation) Hélias a repris la plume pour signer la formule finale, bien plus curieuse que tout le reste, mais je demande la permission de ne pas traduire les lignes suivantes, qui sont tout entières de sa main :

Nec plura; ualete. Io non poti scriver tanto per caxon de la scabie che o eredita de la Vostra Sig^a. Totus sum semper vostro. Onoro in presencia; generosum demum prædico (1) come vostre merite.

Helias uester.

En lisant cette explication du vrai motif qui empêche Élie del Medigo d'en écrire davantage, je confesse qu'avec un sentiment tout différent de celui que j'ai exprimé plus haut, j'ai involontairement reculé mon fauteuil.

Toutefois, et pruderie à part, cette attestation authentique, qu'à la fin du xv^e siècle, une maladie dont le nom seul fait naître chez nous une impression de dégoût instinctif, était regardée comme chose naturelle et assez bien portée, a très-certainement son prix.

Mais il est grand temps d'achever la description commencée de notre opuscule sous le simple rapport matériel.

Il se compose de 32 feuillets, sous les signatures A à D, et ne porte ni lieu ni date d'impression. Mais le 32^e feuillet,

(1) Il y avait bien de quoi vanter la générosité et le peu de souci des richesses, rare vertu pour le temps, de Pic de la Mirandole. Jean François nous dit qu'en 1491 son oncle lui céda « nescio an dono an venditione tradidit » ses biens et son titre; que l'empereur Maximilien, seul suzerain reconnu par les princes souverains de la Mirandole, confirma cette cession, et que le comte Jean fit de l'argent qu'elle lui procura deux parts : l'une pour être distribuée aux pauvres, l'autre pour l'amélioration des terres qu'il s'était réservées pour subvenir à l'entretien de sa maison et de son entourage.

avec sa liste de réclames commune aux trois opuscules, est là pour prouver que celui-ci a été mis au jour en 1497, en même temps que les deux autres. Nous reparlerons encore de cette liste.

QUATRIÈME OPUSCULE.

Le premier feuillet ne porte au recto que le titre :

DE GRADIBUS MEDICINARUM

Seulement, remarquons que ce titre n'est plus, comme précédemment, en minuscules. C'est là un petit fait, mais il compte dans l'histoire de l'Imprimerie. On peut en conclure que c'est en 1497 qu'on commença, tout au moins chez Alde, à employer les majuscules romaines pour les titres et pour certaines parties destinées à ressortir sur le reste.

Le verso nous fait connaître le nom de l'auteur par une épître dédicatoire de Laurent Maioli à Louis-Marie Sforze.

*Laurentius Maiolus genuensis illustrissimo et excellentissimo
D'FCI Ludovico Mariæ Sfortiæ perpetuam felicitatem.*

Ainsi l'ouvrage est dédié à ce Ludovic le More, une des personnalités les plus saillantes de son temps et qui, chose remarquable, attend encore de la postérité un jugement impartial, motivé et définitif. Maltraité par Philippe de Commines (1), par le secrétaire d'Anne de

(1) « Ludovic estoit homme très sage mais fort craintif et bien souple
« quand il avoit peur (j'en parle comme de celuy que j'ai connu et beau-
« coup de choses traictées avec luy) et homme sans foy s'il voyoit son
« profit pour la rompre. » *Mémoires de Phil. de Commines*, édit. Buchon,
p. 193.

Bretagne, André de Jaligny (1), par Voltaire, et encore davantage par Guicciardini, il a été ou excusé, ou loué, ou exalté par Sabellicus, Giustiniani, Paul Jove, par Simonde de Sismondi, par Michelet (2) et par M. Henri Martin (3). Ce qui est surtout frappant, c'est que les

(1) Dans le *Recueil des Historiens de Charles VIII* de T. Godefroy, p. 115, il dit : « Ledit seigneur Ludouic dans ce temps-là (1494) con-
« uersoit priuément et familièrement avec le Roy qui lui faisoit la meil-
« leure chère du monde, pendant que ce perfide couuoit toutes trahi-
« sons contre son seruice, dont il fut à la fin fort mauuais marchand. »

(2) « Ludovic Sforza était au total le plus capable et le meilleur
« prince de l'Italie. » *Hist. de Franc.*, t. VII, p. 283. Michelet, recher-
che, comme toujours, « où est la femme » dans le fait de l'invasion de
la Péninsule par la France : il l'attribue à la brouillerie des trois prin-
cesses, Béatrice d'Este, Isabelle d'Aragon et Valentine Orsini. J'admet-
trai à la rigueur cette appréciation ; mais ce que je n'admettrai jamais,
c'est que l'historien se laisse entraîner par esprit de système à altérer
une vérité quelconque, fût-elle ce qu'il y a de plus accessoire. A l'en-
droit que je cite, Béatrix est représentée comme une femme exclusive-
ment ambitieuse et faisant assez peu de cas de son mari « noir et vieux ».
Or Ludovic n'était pas « noir » : dès 1751, Foncemagne, t. XVII, p. 238
des *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, avait signalé la niaiserie de Mézerai
et du P. Daniel parlant de son « teint basané » et de la « noirceur » de
son visage : il leur opposait Guy Coquille rapportant, d'après Paul Jove,
« qu'il estoit plustôt blanc », « quod esset æquo pallidior ». (Je vais
du reste revenir bientôt sur ce point-là.) Il n'est pas exact non plus
de dire que Ludovic était « vieux » : en 1494, il n'avait que 43 ans.
Enfin travestir l'union de Béatrix et de son « faible mari » en une
sorte d'association matrimoniale comme celle des grands seigneurs du
xviii^e siècle, ne saurait être permis quand les preuves du contraire
abondent. Tout atteste, en effet, la tendresse réciproque des deux époux.
Guicciardin, qui n'est certes pas suspect de partialité, cité t. II, p. 467 de
H. Leo, dit de la duchesse qu'elle s'associait sans discontinuer non
moins aux graves soucis qu'aux plaisirs de son mari, « che gli era assi-
« duamente compagna non manco alle cose gravi che alle dilettevole ». Louis Sforze avait épousé la fille d'Hercule d'Este en 1491 ; il la perdit
en 1497 et la douleur qu'il en éprouva se montre encore deux ans plus
tard : quand il partit pour l'Allemagne afin d'y rassembler des troupes
pour son dernier et infructueux effort, il voulut passer la nuit du 2 sep-
tembre 1499 près du monument qui contenait les restes de sa femme.

(3) « Le prince le plus éclairé et le moins mauvais, sinon le meilleur,
« de toute l'Italie ; le grand protecteur de Léonard de Vinci qu'il appela
« et garda de longues années à Milan. » T. VII, p. 245.

Il y a à faire observer que M. Henri Martin, en disant : « Louis XII

chroniqueurs, Humbert Vellay et Jean d'Authon, tous deux membres du clergé attachés à la personne de Louis XII, s'expriment, le premier avec mépris, le second avec compassion et sympathie, et donnent dans une circonstance décisive des renseignements tout à fait contradictoires en parlant du More (1). Je ne m'arrête pas

« le traita avec une dureté barbare après avoir refusé de le voir », n'a pas voulu admettre la version de Jean d'Authon, dans la chronique duquel (édit. P. Lacroix, 1835, 4 tom. in-8, t. I, p. 211) on lit : « Puis « (Ludouic) s'en revint à Lyon sur le Rhône où étoit le roi, lequel lui « fit si bonne chere que assez étoit pour se deuoir contenter... à l'entrée « de Lyon, grand nombre de gentilshommes de chez le Roy lui furent « au deuant ».

(1) Dans l'édition citée plus haut, t. IV, p. 240, Humbert Vellay écrit : « Mais Louis Sforze, qui d'un esprit jugurthin aspirait à la tyrannie, circonuint et trompa ladite Bonne (de Savoie, sa belle-sœur, tutrice du duc légitime) : celle (ci) encore qu'elle fût autrement con« seillée par Circo Simonete (Cecco Simoneta), son domestique et « familier, remit l'administration dudit État audit Louis, lequel par « après disoit qu'elle l'avoit fait afin qu'elle pût plus à son aise jouir « de ses lubricités ».

On lit au contraire dans Jean d'Authon, t. I, p. 198 : « Somme si le « pauvre seigneur captif de deuil inconsolable avoit le cœur serré à nul « doit sembler merveilles ; car lui qui sous dorés ages avoit les ans fleu« rissants de sa vie en félicité prétérêts, le remenant des jours ennuyeux « de sa chenue vieillesse voyoit aller en exil pour douloureux passetemps « à fin désespérée lui préparer. Ainsi est l'heur des plus haut peignés « au berlan de fortune souvent mis au hasard ».

Sur le fait de la prise de Sforze, Humbert Vellay, t. IV, p. 259, nous montre comment « ledit Sforze, comme forcené et hors de soi, s'enfuit, « et déguisé en cordelier, fut pris par les François ».

Jean d'Authon, au contraire, avec des spécifications qui évidemment ne sont point controuvées, dit (p. 97, t. I) qu'il avait « ses cheueux « troussés sous sa coiffe, une gorgerette autour du col, un pourpoint de « satin cramoisi et des chausses d'écarlate, la hallebarde au poing, et en « cet état le prit le comte de Ligny ».

Un autre chroniqueur, ou plutôt un historien, placé à environ trois quarts de siècle des événements, a contesté le dire de Vellay. Cet historien, critique acerbe en même temps que plagiaire d'un des plus impartiaux et des plus intéressants écrivains du même temps, l'avocat au parlement de Bordeaux, Arnould du Ferron, c'est Jacques Gohorry ou Gohori, dont l'ouvrage peu volumineux, daté de 1573 à 1576, ne nous est connu que par la description donnée par Bréquigny et insérée au tome VII des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque* (an XII).

au poète de cour Fausto Andrelini, le lauréat, qui eut le reste courage de célébrer la prise de son compatriote par une pièce de vers latins, platement adlatrice pour le vainqueur et injurieuse pour le vaincu, et je la cite plutôt parce que cette plaquette est une des rares impressions de Philippe de Gourmont. Ainsi, l'histoire de Ludovic reste encore à écrire. Je ne prétends y toucher en quoi que ce soit au point de vue politique, et je ne ferai qu'effleurer ce qu'il y a à raconter de lui sous le rapport artistique et littéraire.

Je tiens d'abord à rappeler ou à apprendre en passant à ceux qui s'extasiaient devant les magnificences de l'Opéra de M. Ch. Garnier, que la construction du premier théâtre des temps modernes est due à Louis-Marie Sforze : c'est en 1490 qu'il le fit élever à Milan. On peut juger par là du soutien qu'il prêta aux beaux-arts. Il en fut tout à fait de même pour les sciences et les belles-lettres. Et, bien que nous ayons de lui, probablement à la suite d'un accès de misanthropie très-explicable chez un prisonnier, une singulière recommandation testamentaire aux princes italiens « de se méfier de l'entourage des personnes d'un rang élevé « et de vivre dans la crainte des condottiere, des ministres « et des savants (1) », il se montra « splendide protecteur

—Bréquigny a accompagné son analyse de réflexions infiniment plus précieuses que celles de son auteur; elles tranchent la question contre ceux qui ont parlé du soi-disant déguisement de Louis le More en cordelier. Au fond, Bréquigny ne prend parti ni pour ni contre Sforze. Il admet « que ses crimes méritaient PEUT-ÊTRE le châtimeut » qui l'attendait en France; mais, d'un autre côté, il constate les égards délicats qu'eut pour lui, lors de sa capture, un de nos commandants d'armée qui a laissé une réputation proverbiale de noblesse et de pureté de caractère : Louis II de la Trémoille, le Chevalier sans reproche. Ces égards, contrastant avec la dureté montrée plus tard par le maître et que le sujet était loin de prévoir, n'eussent vraisemblablement pas été aussi marqués vis-à-vis d'un prince méprisable. Et nous pouvons bien, ce me semble, à l'exemple de la Trémoille ne pas refuser toute estime à Ludovic le More.

(1) Ce renseignement est tiré, ainsi que beaucoup d'autres qui précè-

« des lettres ». Le mot est de Tiraboschi, qui, d'après J.-A. Sassi et Argellati, nous énumère tout ce que fit Ludovic pour mériter ce titre (1) : les honneurs et les largesses qu'il accordait aux savants italiens ; le magnifique bâtiment que lui doit l'université de Pavie ; les écoles de tous les genres de science qu'il fonda à Milan, où il appela comme professeurs Dem. Chalcondyle, Georg. Merula, Alex. Minutiano, et d'autres aussi célèbres ; tandis qu'il avait Bartolommeo Calchi et Jac. Antiquario pour conseillers et secrétaires intimes. Tiraboschi caractérise le goût irrésistible de Sforze pour la littérature par son habitude de lire chaque jour quelque traité d'histoire et de consacrer tous ses instants libres à des études du même genre (2).

dent, de l'excellent article signé L. G. dans la *Nouvelle Biographie générale*. Michelet, *l. c.*, t. VII, p. 204, nous montre que la recommandation, de ne pas agir envers les lettrés comme Sforze lui-même l'avait fait, n'était point inutile. « En Romagne et partout, dit-il, c'était une « foule de petites cours vaniteuses, brillantes à l'envi, dévorantes, mangées de parasites et mangeant leurs sujets. Les gens de lettres, artistes « et poètes, chantaient cette gloire coûteuse. »

(1) *Storia dell. letter. italian.* Milan, 1824, in-8, vol. 7, p. 30 et suiv.

(2) Selon Argellati, cela a été rapporté par Phil. Beroaldo dans son *Panegyricus. Lud. Mariæ Sfortiæ*. Bologne, 1491, où il compare son héros à C. Pompée et à Auguste qui, au milieu des camps, ne manquaient pas de se livrer quotidiennement à un exercice de déclamation. Les lectures d'histoire dont il s'agit ici ne pouvant se faire, à l'époque, ailleurs que dans les originaux, l'information du panégyriste, corroborée par ce que nous allons dire plus bas de l'éducation toute classique reçue par le prince, vient infirmer très-formellement l'opinion avancée par un érudit belge, qui a rendu à l'histoire de France des services justement estimés : M. Kerwyn de Lettenhove. Dans ses *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, Bruxelles, 1867, in-8, t. II, p. 231, nous lisons, au sujet de la paix de Verceil, que le seigneur d'Argenton (Commines), à cause de son peu d'habileté dans l'italien et de son ignorance absolue du latin, avait dû, pour les négociations, céder la parole à son collègue le président du Parlement de Paris, et M. de Lettenhove ajoute : « Tou- « tefois en dehors des discours latins du président de Paris, il y avait « des raisonnements qui persuadaient mieux Ludovic qui, probable- « ment, n'avait jamais étudié les écrivains de l'ancienne Rome ; » il lui aura échappé que Sforze avait, au contraire, si bien étudié ces écrivains, que sa pédanterie lui a été amèrement reprochée, je ne sais plus bien par quel auteur, je crois par Guicciardini.

Tirabosehi n'a pas cru devoir considérer le More comme littérateur : il l'était cependant à un certain degré, et Argellati, dans sa *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium*, Milan, 1745, 2 t. en 4 vol. fol., nous donne une liste de seize de ses productions; la plupart sont, il faut le dire, ou des lettres ou des discours politiques, et il est permis de se demander si elles ne sont pas plutôt l'œuvre des secrétaires de Sforze que la sienne propre. Les deux numéros qui font exception se trouvent dans le Recueil des poésies de Bernard Bellinzoni ou Bellincionius, mises au jour par Francesco Tanzi ou Tantius, en 1493, ouvrage qui paraît manquer à nos bibliothèques de Paris et que l'éditeur, inconnu aussi bien que l'auteur à nos bibliographes, avait dédiées à Ludovic. Il y avait inséré deux productions de la muse du Souverain; à savoir : une pièce de vers en italien et une épigramme « vulgo sonnetto ». Ce sonnet, d'ailleurs, ne semble pas avoir été de ceux qui valent à eux seuls un long poëme. Argellati n'y reconnaît que de bonnes intentions mêlées à beaucoup d'inexpérience, « licet rude », dit-il, « amorem erga amenioria studia testatur ». Enfin, le même bibliographe cite deux de ces « orationes » au nombre des manuscrits de la Bibliothèque de Paris, sous les numéros 6422 et 6423 (1).

(1) Les numéros donnés par Argellati sont convertis dans le Catalogue de 1744 en 7855 et 7856 avec la description qui suit :

N° 7855. Codex membranaceus quo continetur Ludovici Mariæ Sfortiæ, dum annum suæ ætatis undecimum ageret, oratio ad cultum divinum exhortatoria. — Is codex anno 1463 exaratus est.

N° 7856. Codex membranaceus olim Mazarineus. — Ibi continetur Ludovici Mariæ Sfortiæ dum annum suæ ætatis undecimum ageret oratio ad cultum divinum exhortatoria. — Initium desideratur. — Is codex anno 1463 exaratus est.

Le Catalogue nous induit en erreur : il nous révèle bien ce fait de nature à exciter la surprise, qu'à onze ans, Louis Sforze prononçait déjà des discours latins, mais il laisse à supposer que lui-même les composait, ce qui est plus que douteux, nous allons le voir. De plus, on ne nous dit pas que ces écrits sont deux très-précieux autographes. Enfin, l'objet du

Tout ceci nous fait comprendre que Maioli, en adressant son ouvrage à Louis Sforze, se sent soutenu par l'inépuisable

second est indiqué inexactement : le discours y roule non sur le culte divin, mais sur le pouvoir de l'éloquence.

J'ai parcouru ces manuscrits, tous deux de format petit in-4. Le premier est relié en peluche amarante ; sur le plat supérieur est collée une large étiquette en parchemin, avec la mention d'une écriture de l'époque : « Oratione facta per Ludouico Maria Sforza ad lo Ill^m signore « suo Patre ducha de Millano ad confortarlo alo cultu diuino anno « 1463 ». Le cahier n'est que de six feuillets en vélin de premier choix. La première page est gracieusement et délicatement ornée en couleurs et or, avec sujets d'un dessin assez pur, quoique un peu archaïque. Dans le haut est une figure en buste de jeune garçon pâle et à cheveux blonds. Il est de toute évidence qu'elle représente l'orateur. Ainsi se trouve vérifiée, à la confusion de tous ceux qui ont fait de Ludovic une sorte de nègre, l'assertion de Paul Jove — reproduite, nous l'avons dit, par Guy Coquille, au moyen d'une tournure française critiquée par Foncemagne, mais qui rend cependant bien le sens — qu'il était plus blême que de raison « æquo pallidior ». Au bas, est l'écusson des Sforze surmonté d'une couronne de vicomte (nouvelle preuve de l'authenticité du portrait) et ayant pour supports deux anges à longues robes écarlates à ailes vertes et violet clair. Les premiers mots du texte sont : « Si unquam » et la grande initiale S est d'un travail de pinceau admirable. L'écriture est en caractères minuscules romains, prototypes de la future lettre ronde, où les traces du gothique ne se font observer que dans les R, et elle est d'une sûreté de main et d'une netteté tout à fait extraordinaires chez un enfant de onze ans. Les abréviations y sont assez rares. Le titre est en encre rouge de même que les manchettes ou références marginales aux auteurs, en assez grand nombre, dont le témoignage est rapporté dans le discours (d'où je conclus qu'il est l'œuvre du professeur du jeune vicomte). Au verso du dernier feuillet et après la rubrique « quo tempore hæc oratio pronunciata fuerit », la formule finale nous fait connaître que ce discours fut prononcé par Louis Sforze, à l'occasion du jour de Noël, en présence du duc François son père et de sa mère Blanche-Marie. Cet « explicit » est ainsi conçu :

« Ego Ludouicus Maria Sfortia, vice comes, pronuntiaui hanc orationem ad Illustrissimum principem Franciscum Sfortiam et illustrissimam Blancham Mariam Vice comites, Mediolani Duces, parentes meos. Anno natiuitatis Domini M^o. cccc^o. Lxiiij^o. in die Natali et MANU PROPRIA SCRIPSI anno ætatis meæ undecimo et mensibus iiij et diebus xxij. »

Deux lignes qui suivent, nous éclairent, je crois, sur la façon dont la France a acquis ce manuscrit. J'estime que, lors de la capture de Louis le More en 1500, le général français commandant à Pavie l'aura envoyé à Louis XII. On ne s'expliquerait pas bien que l'envoi eût été fait par

bienveillance du Prince pour les érudits. Il avait encore auprès de lui une double recommandation : l'estime où le tenait Hercule d'Este, père de la Duchesse, et la faveur spéciale qui lui était témoignée par Hyblet Fiesco. Ce dernier, après le traité de paix de Verceil du 10 octobre 1495 (1),

Sforze lui-même et cependant l'écriture élégante et hardie, qui est à cet endroit en semi-gothique, présente avec celle du manuscrit autant de points de rapprochement qu'on en peut apercevoir dans ce qu'a tracé une même main à trente-sept ans d'intervalle. Quoi qu'il en soit, on lit à cette place les mots :

*DE PAUYE ET AU ROYS LOYS XII^e**.

Le n^o 7856 diffère très-peu du précédent quant à la forme. Toutefois, l'écriture est généralement moins bonne et se rapproche davantage du gothique. L'« explicit » est en termes à peu près identiques. Cependant il n'y est plus parlé que du Duc seul et point de la Duchesse, bien que le discours ait été prononcé le même jour que l'autre, tout en ayant été écrit quinze jours plus tôt. Le manuscrit provient de Mazarin, nous dit le Catalogue ; malheureusement, outre le manque de soin, qui a laissé la reliure primitive en peau de chagrin se détériorer lamentablement par l'humidité et les mites, il a eu à subir, entre le moment où il a passé de la bibliothèque de Mazarin à celle du Roi, les atteintes d'un vandalisme stupide ou d'une basse cupidité ; car il est parfaitement certain que la première page qui manque devait porter, tout comme celle du n^o 7855, une belle miniature : elle aura tenté quelque collectionneur sans scrupule et elle existe peut-être encore quelque part ; c'est ce qu'on peut se dire de plus consolant.

(1) Ce traité, en XLVI articles, intitulé : « C'est le Traité & appoin-
« tement de Paix, union et bonne amitié faite, concluë, passée et accordée
« le 10. iour d'octobre 1495 entre le très-Chrestien Roy de France, de Sicile
« et de Jérusalem, d'une part, et Loys Marie Sforce, duc de Milan, d'au-
« tre part, selon les Articles qui s'ensuiuent », se trouve tout au long
dans Godefroy, *l. c.*, p. 722 à 727. Il fait voir quelle avait été l'étendue
de nos pertes à cette seconde bataille de Rapallo dont j'ai déjà parlé :
on nous y avait enlevé des vaisseaux et des canons, car l'un des articles
porte : « 35, *item*. Que ledit Duc de Milan sera tenu de rendre les Ga-
« leres, Gallions et autres nauires et munitions qui furent prises à Ra-
« pallo, ensemble l'artillerie qui fut prise audit lieu. » Quant à Hyblet
de Fiesque, il n'est point fait par ce traité comme pour Trivulze, Alexan-
dre et Michel Restes, de Monnega et autres personnages, de stipulations
spéciales à son égard, malgré l'importance du rôle qu'il avait joué dans

* Cf. *Histoire générale de Paris*. — *Le Cabinet des manuscrits* de M. Léop. Delisle. Tom. I^{er} (1868, gr. in-4^o), chap. III, § III, que je n'avais pas lu quand j'écrivais la note ci-dessus.

s'était complètement soumis à Ludovic; nous le voyons par le commencement, que voici, de la dédicace dont j'ai donné plus haut la suscription :

« Praeter meam in te summam observantiam, praesertimque Hybleti Flisci patroni mei DEDITITII tui integram fidem, nulla re gratiam tuam facilius meritorum existimo quam munere literario. »

Maioli dit ensuite être assuré de faire plaisir au Duc par cet écrit qu'il lui envoie, sur la manière de trouver méthodiquement la graduation à suivre dans la composition des médicaments. Aucune question, en effet, n'est plus sérieuse dans la philosophie et la médecine considérées dans leur ensemble; rien ne peut attirer plus d'éloges à l'auteur qui la traite, s'il l'a fait de manière à contenter les studieux, car c'est une tâche dont beaucoup se sont abstenus, parce que les premiers qui l'avaient entreprise ont fait fausse route, et parce qu'ils redoutaient de tomber eux-mêmes dans d'inextricables erreurs.

Maioli n'ignore pas à quel péril il s'expose en recherchant l'approbation de ceux qui ont, sur cette matière, des vues absolument divergentes. Mais ne pas craindre de viser un but très-haut doit déjà être compté pour quelque chose, ainsi qu'en témoigne Pindare, « car, dit le poète, l'idée « d'un grand danger à affronter ne vient certes pas solliciter l'esprit de l'homme sans énergie. »

Sed in magnis audere sat est et ut ait Pindarus

Μέγας δὲ κίνδυνος
ἀναλκιν οὐ φόβη-
τα λαμβάνει (1).

tous les événements antérieurs. Sa rentrée en grâce est simplement assurée par un des articles ainsi conçu : « 29 *item*. Et retourneront tous « ceux qui sont hors de la Duché et Territoire de Gennes et qui se sont « absentez pour la guerre présente, si bon leur semble et ledit Duc sera « tenu de leur pardonner et les remettre en tous et chascuns leurs biens, « meubles et immeubles ».

(1) Cette citation de la première *Olympicenne*, V. 129 à 131, porte

Sforze reçoit ici un hommage bien flatteur et qui nous donnerait, s'il le mérite réellement, une haute idée de l'universalité de ses connaissances.

« Il suffit, lui dit son interlocuteur, que ton seul jugement décide que je ne suis pas resté au-dessous de ma lourde entreprise, et j'aurai les plus grandes raisons d'espérer m'être acquis ta bienveillance, ce dont je rendrai éternellement grâce à Dieu très-bon et très-grand. »

« Tantum me onus suscepisse nunquam pigebit, cui si tui unius iudicio non succubuero, summa mihi spes est ut tuam mihi benevolentiam consequar pro qua etiam Deo Optimo Maximo agam semper immortales gratias. Vale. »

Examinons un peu de près ce qu'est ce livre traitant, on l'a vu, du dosage dans les médicaments composés (1). Renouard, qui le possédait (*Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, t. I, p. 275), le traite, au point de vue de la valeur

bien les traces de son origine ; c'est-à-dire qu'on n'y voit rien de la coupe du vers pindarique : tous les mots sont écrits à la suite l'un de l'autre sans distinction aucune, et même il n'y a pas de séparation visible dans ἀναλκινεὶδῶτα qui, sans les accents, paraîtrait former un seul mot à la façon des « codices » antiques. Souvenons-nous, en effet, que l'édition « princeps » de Pindare ne fut donnée que seize ans après, chez Alde et André d'Asola en 1513, in-8.

(1) Il y a à la Bibliothèque Nationale (Te¹ Réserve)¹⁴⁸ un bel exemplaire, relié en maroquin rouge aux armes royales, du *de Gradibus medicinarum*. Des notes manuscrites sur le feuillet de garde nous apprennent par quelles péripéties il a passé. La première note, d'une écriture assez mauvaise de la fin du xv^e siècle, indique qu'il faisait partie primitivement d'un recueil avec quatre autres pièces. L'une était un commentaire sur le *de Pestilenti febre* d'Alexandre Benedetti dit Pæantius de Vérone ; deux autres des dissertations sous forme de *Quæstiones et disputationes* sur le *de Morbo gallico* de Nicolas Leonicene ; la quatrième était ce dernier traité même dont on connaît l'excessive rareté. Aussi la seconde note, qui paraît dater du xvii^e siècle, nous dit-elle : « La pièce précédente (*de Morbo gallico*) a été retirée du volume pour être reliée séparément ». Il suit de là que le *de Gradibus medicinarum*, reconnu encore postérieurement comme ayant quelque valeur, fut aussi extrait du volume pour être relié à part, sous Louis XV probablement. Il reste à savoir ce que sont devenus les trois autres ouvrages.

intrinsèque, avec beaucoup de sans-*façon*. « C'est bien là, dit-il, de l'ancienne médecine scholastique et, par conséquent, un opuscule qui ne peut plus guère être d'usage. » J'aurai à revenir en finissant sur l'esprit qui guidait ce jugement de l'illustre bibliographe. En attendant, je ne partage pas sa manière de voir et je trouve que le traité qu'il se hâte de condamner présente plus d'une sorte d'intérêt. On va en juger.

Résumons en quelques mots l'état de l'art médical à la fin du xv^e siècle.

L'École de Salerne avait depuis quatre cents ans une influence souveraine. Galien y régnait en maître, et à côté de lui les Arabes. Les grands réformateurs, Vésale et Paracelse, n'étaient pas nés. Le principe moderne, qui fait de la médecine, avant tout, une science d'observation, était encore dans les langes. Tout le système médical reposait sur la théorie galénique des quatre qualités élémentaires,

le chaud,
le froid,
le sec
et l'humide.

Ces qualités étaient supposées avoir pour réalisation dans le corps humain quatre qualités secondaires ou tempéraments de même nom, ayant chacun quatre degrés; toutes les substances médicamenteuses, soumises à une classification identique, s'administraient, selon la loi des contraires (*contraria contrariis curantur*) et dans des proportions à trouver, pour remédier aux troubles dans l'organisme, aux maladies qu'on attribuait à l'excès de telle ou telle qualité à tel ou tel degré.

Il est aisé de voir tout ce que cette doctrine « *a priori* » de Galien, « réalisant des abstractions en êtres concrets au « point de vue de l'erreur (1) » et compliquée de ce qu'y

(1) E. Chevreul. *Considérations sur l'histoire de la partie de la médecine*

avaient ajouté les maîtres des écoles de Cordoue (1), devait enfanter de subtilités, de controverses passionnées, le rôle prépondérant qu'y devait jouer la dialectique et dans quelles aberrations elle était condamnée à tomber.

Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner que, dès 1350, Pétrarque, se montrant en cela le précurseur de Molière, fasse pleuvoir les sarcasmes sur les médecins de son temps. Celui qui avait écrit *De sui ipsius et multorum ignorantia* est aussi l'auteur d'une lettre à Clément VI *De fugienda medicorum turba*, de *In objurgantem medicum Libri III*, et

cine qui concerne la prescription des remèdes. Paris, Imprimerie impériale, 1865, in-4, p. 6.

(1) « Qui mirent le comble au chaos à cause des mélanges informes « qui résultèrent de leurs préparations chimiques et polypharmaceutiques ». J. Cazenave, art. Pharmacologie, dans le *Dictionnaire de médecine* d'Adelon Béchard, etc. Paris, 1840, in-8, t. XXIV, p. 144.

Celui qui aimerait à lire un exposé très-bref, en même temps très-complet et où l'appareil scientifique se dissimule le plus possible, de la façon dont les sciences naturelles et médicales sont nées et ont progressé chez les Arabes, n'a qu'à recourir à une des divisions de l'article *Arabien* (*Arabische littérature*, p. 69 à 74) du t. V de l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber. Cette portion d'article est signée de Sprengel, le grand historien de la médecine, dont le livre, publié en 1792-94 sous le titre modeste *Essai d'une histoire de la médecine exclusivement basée sur les faits* (*Versuch einer pragmatischen geschichte der Medicin*), a été vulgarisé en France par la traduction de A. J.-L. Jourdan. Paris, 1815-1820, 9 vol. in-8, et il ne paraît pas qu'on l'ait surpassé depuis. Dans le beau travail fait par Sprengel pour la grande Encyclopédie allemande, on trouve une foule de particularités très-attachantes. Je n'en veux citer qu'une seule. Elle consiste en une note de Gesenius, empruntée elle-même au journal *Mines de l'Orient* (*Fundgrüben des Orients*) de de Hammer. « On attribue, dit-il, à Mahomet dans la *Sunna* (traditions se rattachant au *Koran*, mais formant « un corps distinct), les aphorismes médicaux suivants : — 593. Dieu « n'a pas envoyé de maladie sans mettre le remède à côté. — 594. La « guérison réside en trois choses : la boisson édulcorée de miel, les ven- « touses scarifiées et la cautérisation. Cette dernière est interdite à mon « peuple ». (N. B. — Cela n'empêchait pas les médecins arabes de se servir du fer rouge dans des cas nombreux). « 505. La graine du melan- « thium (plante de la famille des colchiques) est un remède sûr contre « toutes les maladies, excepté la fièvre SAM. Quelle est cette fièvre? de- « mande-t-on. — La Mort. — 596. L'aloès des Indes vous a été donné « comme remède : sept puissances curatives y sont contenues — 597. « La sève de la manne rouge et noire est la guérison des yeux ».

nous voyons (1) que, dans une lettre à Boccace, il traite ces docteurs de vains charlatans, nous les représente « ne « paraissant en public que superbement vêtus, montés sur « des chevaux magnifiques, avec des éperons d'or et un air « d'autorité, les doigts resplendissants de bagues et de « pierres précieuses, » et termine en disant : « Ils méritent « les honneurs du triomphe : il n'est personne parmi eux « qui n'ait tué au moins cinq mille hommes, nombre exigé « pour avoir droit à ces honneurs. » On connaît aussi l'inscription projetée par un admirateur de Pétrarque qui voulait élever une statue

FRANCISCO PETRARCHÆ
MEDICORUM HOSTI INFENSISSIMO

justement parce qu'il avait été l'adversaire irréconciliable des médecins (2).

Est-ce à dire que Laurent Maioli ait dû mener cette existence fastueuse et ait eu quantité de meurtres à se reprocher? — Je ne le pense pas. — Il est douteux qu'il ait beaucoup pratiqué. Son professorat dans diverses universités, ses travaux sur la philosophie et sur les manuscrits grecs devaient difficilement le lui permettre. C'est ce que viennent encore confirmer les termes de son épitaphe donnée plus haut : il y est qualifié de grand médecin, mais on ne dit pas que sa mort fut une perte pour la médecine; c'est seulement pour la philosophie qu'elle est un deuil. Enfin nous allons voir que, dans son *De gradibus*

(1) Renan. *Averroès*, p. 332.

(2) Il ne faudrait pas croire que Pétrarque ait été le premier à témoigner de l'aversion pour la médecine. Une prévention aussi grande contre cet art régnait en Asie avant le iv^e siècle. Je lis *currente prelo* (pour me servir d'une expression d'Adr. Reland), dans Menasseh ben Israel, *De termino vitæ* (Amstelodami. Typis et sumptibus authoris. An. 1639, in-12), un curieux axiome des Talmudistes, répété par Menasseh, *Salvo bonorum honore et reverentia*, dit-il, et qui est le suivant : TÔBH SCHEBBÂRÔPHE-ÎM LAGGHEHÎNÔM, c'est-à-dire : Le meilleur d'entre les médecins (est voué) à l'Enfer.

medicinarum, rien n'indique une pratique assidue de l'art sur lequel il écrit. Je regarde donc comme très-suspecte l'énonciation d'une biographie — très-recommandable d'ailleurs, où presque chaque article est l'occasion de laborieuses recherches bibliographiques et d'appréciations savantes et approfondies sur les écrits relatifs à l'art de guérir (1) — que « Maïolo (Laurent), né à Asti, EXERÇAIT la médecine AVEC SUCCÈS à Gênes, où il termina sa carrière en 1509, après avoir ENSEIGNÉ à Padoue, Pavie et « Ferrare. » Le fait de l'enseignement, comme celui de l'exercice professionnel de la médecine par notre auteur, semble aussi inexact que les indications du lieu de sa naissance et de l'année de sa mort.

Sur le point spécial traité par Maïoli, dans le livre que nous examinons, les prédécesseurs ne lui manquaient pas.

On trouve déjà chez Galien deux ouvrages assez volumineux sur la composition des médicaments : l'un selon les espèces de remèdes, en VII livres; l'autre selon leur lieu d'application, en X livres :

Περὶ συνθέσεως τῶν φαρμάκων κατὰ
γενῆ, βιβλία ζ'.

et

Περὶ συνθέσεως τῶν φαρμάκων κατὰ
τόπους, βιβλία ι'.

Seulement, à en juger par le premier de ces traités, — dont la France a vu paraître la première version latine directe et, un peu plus tard, une traduction en notre langue des quatre

(1) *Biographie médicale*, publiée sous la direction de A.-L.-F. Jourdan, Paris, 1820-1825, 7 vol. in-8, et faisant partie du *Dictionnaire des sciences médicales* dit : « de Panckoucke ». L'assertion de ce dictionnaire relativement à Maïoli a été acceptée sans contrôle, et on pourrait dire copiée textuellement, par un livre classique plus moderne : Salvatore de Renzi, *Storia della medicina in Italia*. Naples, 1845-1848, 5 vol. in-8. Entre autres mérites, la *Biographie médicale* a celui de contenir sur l'auteur du *Pantagrue*, une notice à laquelle MM. Burgaud-Desmarets et Rathery, dans leur excellente édition de Rabelais, n'ont pas dédaigné de faire des emprunts et, contrairement à de Renzi, ils se sont honorés en les avouant.

premiers livres (1), — Galien n'a entendu donner là qu'un Formulaire; il fournit peu ou point de motifs théoriques déterminant les proportions des substances composantes pour chaque produit pharmaceutique qu'il décrit.

Chez ceux qui sont venus après lui, il en est tout autrement.

(1) La version latine de *Compositione medicamentorum* κατὰ Γενή est mentionnée par Brunet au mot GALENUS; elle est de Jean Gunther, ou mieux Winter, d'Andernach près Cologne, qui fut médecin en titre de François I^{er}. J'ai vu le superbe exemplaire (Te¹ Réserve, XII ff. limin.¹⁴⁶ et 219 pp. numér.) ayant appartenu à ce roi et qui est décrit au t. II-III, du *Catalogue des vélins* de Van Praet, p. 63. Il a dû passer en des mains étrangères avant de revenir à notre Bibliothèque, puisque la reliure en maroquin rouge, d'apparence très-moderne, porte au dos, en majuscules cursives, plusieurs fois le chiffre B. C. A. (?). La grande miniature aux armes royales avec ses deux salamandres à têtes de lévrier porte deux devises grecques, dont je sais que la seconde est empruntée à l'Iliade :

« Καὶ γάρ τι μὴ ἐκ Διὸς ἔστιν. » (Arrive-t-il quelque chose qui ne soit attribuable à la volonté suprême?)

et

« Εἰς βασιλεύς, εἰς κοίρανος ἔστω. » (Demeure le seul vraiment roi, le seul souverain digne de ce nom.)

Sur la page opposée est la lettre autographe de dédicace de Guintier, dont les premiers mots : « Christianissimo Galliarum regi Francisco » sont en lettres dorées; l'écriture y tient le milieu entre le gothique et le romain et elle est datée : « Lutetiæ XIII kal. feb. (sine anno) ex ædibus « Tagautii doctoris medici celeberrimi ». L'impression est admirable et d'après les types employés et les belles initiales à fond criblé, on l'attribuerait à Simon de Colines, ou à l'un des Estienne, quoique les *Annales* de Renouard ne parlent pas de cette édition. Quant à la date de 1530, donnée affirmativement par Brunet et dubitativement par Van Praet, je la crois erronée et voici pourquoi. Dans l'avertissement qui occupe le premier feuillet liminaire :

Joannes Tagautius medicinæ professor candido lectori,

Tagaut fait un mérite à son commensal Winter de ce que, malgré sa jeunesse, il a entrepris la tâche difficile de rendre Galien plus accessible aux étudiants. Or d'après Jöcher, citant entre autres sources Teissier et Nicéron, Winter, né en 1487, aurait eu, en 1530, quarante-trois ans. On se refusera à admettre que l'expression de Tagaut, qui est, si je ne me trompe, « adhuc juvenis », s'applique à un homme d'un âge aussi mûr, et l'on pensera avec moi que la date d'impression doit remonter à l'une des années comprises entre 1515 et 1520.

Alchindi de Bassorah, contemporain de Charlemagne, très-célèbre comme philosophe (1), et placé comme médecin par Jérôme Cardan au nombre des douze esprits subtils du monde, a écrit un traité qui fut publié pour la première fois à Venise en 1584, sous le titre : *de Medicinarum compositarum gradibus investigandis libellus*. Son ouvrage est purement dogmatique, et dogmatique à l'excès, puisqu'il essaye d'ap-

La traduction française serait alors postérieure d'environ trente ans ; elle est du format petit in-8, et a pour titre :

Les quatre premiers liures de la cōposition, des medicamentz
par genres iadis composé par Claude Galien,
et n'aguères traduitz de grec en françois par Maistre Martin Gregoire
demourant a Tours.

à Paris

de l'imprimerie de Michel Vascosan rue S. Iaques

a L enseigne de la Fontaine

M D X L I X

L'examen rapide du livre m'a donné la conviction que J.-B. Thillaye, article Grégoire (Martin) de la *Biographie médicale*, n'est pas dans le vrai en distinguant cet auteur, qu'il fait naître à Tours, de celui dont parle Foppens (Jöcher en parle aussi dans les mêmes termes d'après Andrea, *Bibliotheca belgica*, et Van der Linden) et qui était né à Gand. En effet, on rencontre chez Martin Grégoire des tournures de phrase et une orthographe qui sentent fort leur origine flamande. Voici à l'appui quelques lignes de son avis préliminaire. Il s'y montre zélé partisan de l'ancienne méthode et censeur amer des praticiens exclusifs. Tout le livre est du même style et ceux qui aiment le vieux langage trouveront de quoi s'y délecter.

« Au lecteur,

« Voyant, lecteur, que des trois parties de médecine curatiue, chirurgie est la plus difficile : et que les médecins du temps passé par paresse, mespris ou (pour mieux dire) ignorāce l'ont totalement abādonnée à ceux lesquels souuēt sont tant mal prouueuz de iugement naturel, premieres disciplines theorique et practicque de ladite chirurgie, qu'au lieu de luy donner lumiere, l'enfermēt es basses abysmes d'obscurité et confusion : me suis, pour supplir leur default, maintenant forcé faire uenir à ta cognoissance.
« car ceux ne sont capables de meilleures doctrines, lesquels ont été nourris es tenebres des Latins modernes, amethodiques.
« comme si practique étoit autre chose qu'execution de theorique
«

« Tours ce XV de mai, mil cinq cent quarante neuf. »

(1) Hauréau, *l. c.*, t. I, p. 363.

plier au dosage les règles du calcul et, ce qui est bien plus bizarre, celles de la musique (1). Puis est venu Arnauld

(1) Voir Ferd. Hæfer dans la *Biographie Didot*. — Un passage de Maioli, dans son *de Gradibus medicinarum*, rend témoignage de la singulière conception du médecin musulman. « Alchindi plus ancien que les autres, dit-il, et plus célèbre qu'eux, a établi une sorte de moyenne de tempérament à laquelle il s'est efforcé de démontrer que doit correspondre un remède du premier degré présentant une proportion double (des qualités opposées), et il a fait voir que le second degré conserve la même proportion relativement au premier, ainsi que le troisième relativement au second; il a donné pour raison que, des éléments de l'accord musical, qui sont au nombre de cinq, le double intervallè (la tierce (?)) seul s'impose à l'oreille comme ayant le plus d'harmonie ». — « Alchindius et tempore anterior et fama celebrior veluti medietatem quandam temperamentum constituit supra quam gradum primum duplicem proportionem habere argumentatus est, eandemque proportionem servare gradum secundum supra primum et tertium supra secundum... ea ratione monstravit quod inter propositiones musicas quæ quinque numero sunt, sola dupla dulciorem sese auribus ingerit ».

Si nous avons la curiosité de nous demander comment s'appliquait cette étrange théorie qui subsista presque jusqu'au XVII^e siècle, Sprengel (t. II, p. 281 de la traduction Jourdan) va nous le rendre sensible par l'exemple suivant d'une formule — et prenons le mot dans le sens mathématique, plutôt que dans le sens pharmaceutique — de médicament composé. Si j'ai bien compris, il faut y considérer l'unité comme égale à $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire une moitié de mélange de deux substances de qualité et de poids égaux, et il faut, pour déterminer chaque quantité d'éléments, effectuer le produit du poids par le degré de qualité de chaque substance et prendre ensuite la moitié :

		QUANTITÉ D'ÉLÉMENTS.				
		Poids.	Chauds.	Froids.	Secs. Humides.	
Cardamome.....	chaud au 2 ^e degré	4 gros.	4	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	4
	froid — 1 ^{er} —					
	sec — 1 ^{er} —					
Sucre.....	humide — 2 ^e —	2 —	2	4	4	2
	chaud — 2 ^e —					
	froid — 1 ^{er} —					
Indigo.....	sec — 1 ^{er} —	4 —	$\frac{1}{2}$	4	$\frac{1}{2}$	4
	froid — 2 ^e —					
	chaud — 1 ^{er} —					
Emblique.....	humide — 2 ^e —	2 —	4	2	4	2
	froid — 2 ^e —					
	sec — 1 ^{er} —					
Totaux,....			$4 \frac{1}{2}$	$4 \frac{1}{2}$	3	6

de Villeneuve que nous revendiquons comme compatriote, sans preuve bien positive, et qui mourut vers l'an 1313 (1).

Dans le livre *Arnaldi Villanovani Opera omnia*, édité à Bâle en 1585, in-fol., avec la vie de l'auteur par Symphorien Champier et avec un commentaire de Nicolas Taurel de Montbéliard, nous trouvons aux pages 506-582 un traité intitulé :

Liber aphorismorum de graduationibus medicinarum per artem compositarum.

L'incorrection de style reprochée avec raison à Arnould y éclate dès la première phrase :

« Intendimus in præsentî capitulo ad honorem agni cœlestis... compilare atque tractare artem mensurandi compositionem in compositis medicinis. »

Par compensation, il faut louer la méthode avec laquelle a été dressée une série de tableaux synoptiques où sont mis

On arrive ainsi à ce résultat, que les éléments chauds et froids du composé se faisant réciproquement équilibre, on n'a plus qu'à considérer les quantités d'éléments secs et d'éléments humides, et comme ces derniers sont en quantité double des premiers, le composé se trouve être un remède humide du premier degré.

En faisant abstraction de l'absurdité de la donnée primitive, voilà assurément qui est correct et ingénieux.

Mais notez, s'il vous plaît, que c'est là un cas des plus simples; que « les Arabes, dit Sprengel, établissaient toujours de pareils calculs avant de prescrire un remède composé ». Et représentez-vous l'ébahissement es pauvres ignorants du moyen âge, l'anxiété des familles de toute condition, les yeux fixés sur ce docteur qui aligne gravement d'interminables colonnes de chiffres d'après lesquels va se décider la vie ou la mort d'un être chéri! En faut-il davantage pour comprendre la cause de la chaleureuse indignation de Pétrarque et des bouffonneries de Molière où, comme on l'a remarqué, le fond a toujours quelque chose de légèrement sinistre?

(1) Pour les détails sur ce personnage fameux, voir Ferd. Hœfer, *Histoire de la chimie*, le *Dictionnaire historique de la médecine* de Dezeimeris, et surtout l'article de la *Biographie médicale*, signé de l'initiale (U.), mais que Dezeimeris attribue à Jourdan. L'*Histoire littéraire de la France* parle bien à différentes reprises d'Arnould de Villeneuve, mais ne nous apprend sur lui que fort peu de chose.

en regard, pour l'utilité des étudiants, les chiffres de dosage correspondant aux quatre tempéraments, à leurs quatre degrés d'une part, et, d'autre part, aux mêmes degrés de qualité des substances qui entrent dans les mélanges. Ces tableaux forment la seconde partie de l'ouvrage, sous le titre :

Secunda pars sensibilis seu exemplaris dictorum omnium præcedentium pro tyronibus continens quinque tabulas ut sequitur.

Il va sans dire que l'auteur ne sort pas de la sphère de la pure spéculation.

D'Arnould de Villeneuve à Maioli personne, pas même un contemporain de grande réputation du dernier, Nicolaus Præpositus (1), n'a émis sur la composition des médica-

(1) Ou Nicolas de Salerne, cité dans la partie bibliographique de l'article *Pharmacologie* du *Dictionnaire des sciences médicales* d'Adelon, Béchard, etc., mais avec des erreurs qui sautent aux yeux dans les dates d'impression de son *Antidotarium* (Venise, 1441; Rome, 1446; Naples, 1478). Son nom manque dans la *Biographie médicale*, mais Jöcher, d'après la *Bibliotheca græca* de Fabricius, nous dit que l'ouvrage de Præpositus, — lequel aurait vécu au commencement du xvi^e siècle, — portant un titre non indiqué, mais qui n'est pas *Antidotarium*, consiste en un extrait en 150 chapitres d'un ouvrage bien plus étendu et dont l'original n'existe plus, écrit par un médecin d'Alexandrie du xii^e siècle, Nicolas Myrepsus. Jöcher ajoute qu'on a confondu à tort ces deux Nicolas. En somme, il semble régner sur l'époque où écrivait Nicolaus Præpositus — il pourrait se faire que ce nom fût simplement celui de sa dignité de chef d'école — une fort grande incertitude. Un livre tout récent de M. Charles Frederking, directeur de la Société pharmaceutique et chimique de Riga, *Grundzüge der Geschichte der Pharmacie* (Traits fondamentaux de l'histoire de la Pharmacie), Gottingue, 1874, in-8, nous dit que Nicolaus Præpositus appartient au commencement du xii^e siècle. Je ne puis voir là qu'une erreur. Il semble hors de doute que Præpositus a abrégé le grand ouvrage composé de 2656 préceptes de Nicolas Myrepe. Comment alors M. Frederking fait-il vivre le premier des deux homonymes avant le second, qui, d'après lui, était, vers 1250, médecin de l'empereur Jean Ducas Vatatzes, à Nicée? Notre *de Gradibus medicinarum* n'a pas été connu de M. Frederking. A la fin de son très-méritant ouvrage, il y a un copieux Index de noms d'auteurs : celui de Maioli y manque. En revanche, le chapitre relatif au xv^e siècle nous révèle l'existence d'un *de Compositione et dosis medicamentorum*, im-

ments des idées tant soit peu nouvelles. « Les auteurs de « cette époque n'ont fait que copier les Arabes, » dit Raige-Delorme (1). S'il eût connu Maioli, il eût fait exception pour lui, car sa dédicace nous a montré qu'il est loin de méconnaître les erreurs où sont tombés ses devanciers. Il est encore plus sévère pour eux dans son Prologue où il dit :

« Cum hi qui ante nos fuerint aut omnino in hoc negocio a via veritatis declinaverint, aut veritatem maxima difficultate implicitam ac etiam diminutam enunciaverint ut quod plane censerint non omnes valeamus agnoscere, decrevi ita brevi priorum positionem eniti destruere. »

Je m'arrête sur ce « destruere » qui fait justice à lui seul de l'accusation d'avoir copié les Orientaux.

La renommée acquise par Nicolo Leoniceni pour avoir contribué à faire perdre leur prestige aux doctrines arabes (2), est venue jusqu'à nous ; Maioli, qui fut, nous l'avons dit, son compagnon de travail dans la restitution des lettres grecques, et qui a aussi rendu en médecine le même genre de service que lui, a été, sous ce dernier rapport, injustement oublié. Car les auteurs anciens qu'il vise comme ayant dévié du sentier de la vérité sont justement ceux qui jouissaient, comme arabistes, de l'autorité la plus considérable : Alchindi et Arnauld de Villeneuve. Seulement, en osant porter, lui aussi, les mains sur l'arche sainte, Maioli n'a malheureusement pas assez d'indépendance d'esprit pour

primé en 1497, dont l'auteur est Bartolom. Montagnana. Ce dernier, professeur à Padoue, mort vers 1440 et que le *Lyceum Patavinum* de Patini appelle un autre Esculape, fut le chef d'une famille de médecins chez laquelle le talent et la célébrité se transmirent pendant deux siècles, au dire de Jöcher.

(1) Dans l'article cité au commencement de la note qui précède, t. XXIV, p. 176 du *Dictionnaire* d'Adelon, etc.

(2) « Leoniceno... andava... manifestando gli errori in cui erano « caduti molti... antichi scrittori e specialmente gli Arabi, la cui stella « già cominciavasi ad eclissare et che per opera del Leoniceno andava « sempre piu perdendo ogni prestigio ». Salvatore de Renzi, *l. c.*

aller chercher des armes ailleurs que dans le camp même des adversaires. Il ne voit dans la question qu'un côté étroit, peut-être le plus étroit de tous. Dans quel but, en effet, oppose-t-il à Arnould de Villeneuve, à Constantin l'Africain (1), à Alchindi, ou Galien, ou le *Colliget* d'Averroès, ou sa propre argumentation? — Uniquement pour démontrer que les degrés successifs des médicaments suivent non pas une progression par quotient, mais une progression par différence. C'est ce que résume une des têtes de chapitre :

« Caput sextum declarans quomodo convenienter et rationaliter gradus ipsi arithmetica et non geometrica inter se proportionem habeant. »

Ce principe nouveau, plus rationnel en tout cas que ceux qui sont combattus, ne laisse pas d'avoir son importance. Il marque tout au moins une station dans le parcours suivi par la science depuis les temps anciens jusqu'aux nôtres, et mérite mieux, dès lors, que le dédain de Renouard.

Mais là ne se borne pas l'originalité de Maioli. Son *de Gradibus medicinarum* comprend trois divisions principales (Tractatus), subdivisées en trente et un chapitres. Les deux premiers traités sont consacrés, l'un à l'exposition, l'autre au développement et à la confirmation des principes; le troisième à la conversion des médicaments d'un degré donné en d'autres d'un degré inférieur ou supérieur. L'auteur emploie dans chacune de ces divisions des procédés de démonstration qui ont tout à fait l'air de lui appartenir en propre et qui attireraient l'attention du marchand de bouquins le plus ignare entre les mains duquel tomberait son livre. Tout le monde, au surplus, éprouvera quelque surprise en voyant un ouvrage de pharmacologie émaillé comme celui-ci d'une dizaine de figures géométriques compliquées :

(1) Chef de l'école de Salerne qui se retira, vers la fin de sa carrière, à l'abbaye du Mont-Cassin, dont il accrut l'illustration et où il mourut en 1087.

ce sont tantôt des demi-circonférences tangentes, dont les diamètres se prolongent réciproquement, enveloppées par d'autres demi-circonférences de diamètre double et qui viennent s'entre-croiser; c'est quelquefois un carré, quelquefois un triangle rectangle, quelquefois un cercle que viennent couper des droites symétriques, et qui sont chargés de chiffres et de notations pour indiquer les tempéraments et les qualités des médicaments avec leurs degrés. On prendrait tout cela à première vue pour de la médecine astrologique. C'est cependant tout autre chose : Maioli, averroïste à outrance, a voulu innover en appliquant à son sujet la représentation graphique du syllogisme (1), familière aux péripatéticiens.

Je ne viens pas prétendre que notre auteur ait fait faire à la science aucun progrès véritable. Je suis forcé, au contraire, de reconnaître qu'il a payé aux idées de son siècle un trop large tribut, en se maintenant dans l'abstraction pure sur des questions d'une application journalière. Cependant j'ai été vivement frappé par un passage (2) que je veux reproduire et où il condamne en quelque sorte lui-même, sous l'autorité d'Averroès, la manie funeste de spéculation sans base solide à laquelle il a cédé. On dirait que l'ombre du vieux Sérapion (3) est venue le hanter et lui dicter ces paroles :

« Non est autem facile per rationem cognoscere medicinas cujusvis gradus respectu cujuscumque corporis. Nam in his rebus

(1) Barthélemy Saint-Hilaire, *l. c.*, t. II, p. 359.

(2) *De Grad. medicin.* Tract. III, cap. VII.

(3) Médecin à Alexandrie au troisième siècle avant J. C., le plus ancien des empiriques. Son principe (voy. Chevreul, *l. c.*) était que « le raisonnement ne sert de rien en médecine, l'expérience seule doit être consultée. » Ce principe donna lieu, dans l'antiquité, aux plus fausses et aux plus déplorables applications. D'ailleurs Sérapion ne le donnait que comme extension de la fameuse maxime attribuée, très à tort, encore de nos jours, à Aristote, et sur laquelle est fondée toute la doctrine des écoles matérialiste, positiviste, etc. « Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu. »

experientiæ habent locum magnum ut testatus est Averois; non solum, enim, respectu corporis in se variabitur medicinæ proprietas, sed respectu diversorum membrorum. Nam medicina quæ facit saniem in testiculis non facit saniem in aure. Oportet igitur medicum diligenter advertere ut ea quæ ratione manifesta non constant sibi experientia pateant, maxime cum in his locum experientiæ habeant ut plerunque repetit Averois. »

C'est bien là non pas tout à fait le cri du cœur, mais le cri de la conscience et du bon sens venant revendiquer leurs droits imprescriptibles.

La récapitulation des signatures

A. B. C. D. E. F. G.

Omnes sont quaterni,

se trouve à la dernière page du livre : il a donc cinquante-six feuillets.

La souscription est, sans indication de nom d'imprimeur,

Venetis MCCCCLXXXVII.

Il ne nous reste plus qu'à examiner brièvement comment Brunet et Renouard ont décrit nos quatre opuscules, bien que nous ayons déjà, en passant, redressé quelques légères erreurs qu'ils ont commises.

Brunet ne parle pas du *de Gradibus medicinarum*. Ensuite, l'exactitude exigerait que les mots de son article : « liber cui titulus Epiphillides », fussent remplacés par « epiphyllides in dialecticis ». Le *Manuel* place avant les deux autres traités l'*Averrois questio* d'Élie del Medigo, mais fait l'observation, tirée de l'inspection du registre de réclames, que cet opuscule devrait être placé le dernier; de l'ordre même où étaient rangés les trois traités dans l'exemplaire sur lequel Brunet a fait sa description, il y a à conclure, ou que

celui qui l'a fait relier a, par ignorance, laissé intervertir l'ordre voulu, ou bien que, contrairement à ce que croit très-plausiblement Brunet, les trois pièces quoique imprimées ensemble se séparaient souvent autrefois : il n'y a presque pas à en douter en lisant les descriptions successives qu'en a données Renouard, et la pagination est d'ailleurs telle qu'elles peuvent facilement se séparer.

Il est intéressant de suivre dans les diverses éditions des *Annales de l'imprimerie des Alde* les transformations subies par les notices relatives à nos opuscules.

On lit dans la première édition, celle de 1803 :

N^o 9. Laurentii Majoli philosophiæ professoris in collegio Ferrariensi liber cui titulus Epifilides (hoc est opusculum de forma syllogistica antiquorum).

— Ejusdem de conversione propoſitum secundum peripateticos.

N^o 10. Averrois questio in librum priorum traducta per Heliam hebræum.

— Item; Majoli opusculum de gradibus medicinarum. Venetiis Mcccc Lxxxxviij in-folo.

Cette édition est sans nom d'imprimeur; et par cette raison, je ne la crois pas d'Alde, qui a quelquefois omis l'année de l'impression, mais qui a toujours mis son nom ou quelque désignation faisant reconnaître ses éditions. C'est plutôt un des livres imprimés aux frais de son beau-père, André d'Asola.

Ce rare volume et le précédent sont dans la bibliothèque de la Sapienza, à Rome.

Conclusions :

1^o Renouard, en 1803, n'avait vu aucun des livres qu'il classe sous les numéros 9 et 10; il va jusqu'à douter que le dernier soit d'Alde. S'il eût vu la signature de celui-ci qui se trouve après la seconde partie de son n^o 9, et avec l'identité complète des caractères typographiques dans les trois opuscules non signés et dans celui qui l'est, il ne s'y fût pas trompé, et l'idée de l'attribution à André d'Asola ne lui fût pas venue à l'esprit.



2° Il a dû placer ici un extrait du catalogue des livres du Collège de la Sapience.

3° Les quatre pièces sont reliées en deux volumes dans la bibliothèque de cet établissement.

4° Les volumes sont fautivelement indiqués « in-folio » dans son catalogue.

L'édition de 1810 n'est que la reproduction de celle de 1803, avec un supplément dans lequel on lit :

* V. 1497 (renvoi de l'année 1497).

Averrois questio.... etc.... in-4°.

32 ff. dont le dernier contient un registre de réclames commun aux deux autres portions du même volume, Epiphyllides.... et de conversione.... Ce registre prouve que les trois parties ne doivent pas être séparées.

* V. 1497.

Laur. Majolus de gradibus medicinarum in-4°.

55 ff. et un blanc.

Ce volume et les trois pièces ci-dessus sont extrêmement rares.

On voit que de 1803 à 1810 un progrès s'est accompli. Des rectifications, des résultats de collationnement ont été adressés à Renouard, et il en a tenu compte; il indique le format véritable; il fait connaître l'existence du registre de réclames; mais comme il ne donne pas encore l'essentiel, à savoir, la date exacte du *de Conversione propositionum*, comme il ne vient pas affirmer qu'Alde est bien l'imprimeur des trois premières parties, soyons certains que des quatre opuscules il n'a tenu entre les mains tout au plus que le *de Gradibus medicinarum*, qui faisait peut-être partie déjà alors de sa bibliothèque.

Arrivons à la belle édition de 1834 des *Annales*.

Là le classement numérique n'est plus le même et nous voyons :

N° 8. Epiphyllides i. Botryunculi et Racemul in Dialecticis
(Hoc est opusculum de forma syllogistica antiquorum

liber Laurentii Majoli philosophiæ professoris in collegio Ferrariensi) in-4°.

54 ff. non chiffrés.

N° 9 de conversione.... etc.

Venetis in domo Aldi Romani mense (et dans quelques exemplaires *mensæ*) Julii.... etc.

4°.

N° 10. Questio Averrois.... etc.

32 ff. sans date et non chiffrés; le dernier contient un registre de réclames commun aux trois opuscules, ce qui prouve qu'on les a publiés ensemble avec l'intention de n'en former qu'un seul volume.

Ces pièces, extrêmement rares, manquent à la plupart des collections aldines. Elles sont, du reste, d'un intérêt à peu près nul et au nombre de ces livres qu'on ne lit plus et qu'on a raison de ne pas lire.

N° 11. (Laurentius Majolus) de gradibus medicinarum.

55 ff. non chiffrés et un blanc; la date est sur le 55^{me}. Ce volume, imprimé en petite lettre ronde comme le suivant (libellus de Epidemia quam morbum gallicum vocant) et comme les trois précédents opuscules, et pareillement de la science la plus surannée, n'est pas moins rare ni moins précieux : il est évidemment imprimé par Alde, quoique son nom ne s'y trouve pas.

On se demandera si nous avons, cette fois, l'exactitude parfaite que Renouard, tout le premier, juge indispensable quand il dit, page VII de sa préface :

Ce catalogue doit donc présenter les titres de tous les ouvrages copiés non pas sur d'autres catalogues, mais sur les exemplaires de chacune des éditions; et il faut que ces copies soient faites avec une telle exactitude, qu'elles les représentent comme si on avait les livres mêmes sous les yeux.

et quand il répète, page I, note :

On peut être assuré de trouver les titres copiés dans leur entier et d'une manière d'autant plus exacte

que, pour cette édition et pour la précédente, la plupart ont été de nouveau confrontés avec les livres eux-mêmes, ce qui a donné lieu à quelques redressements et corrections. Quant à la description servile et minutieuse de chacune des parties composant les volumes, elle est un devoir toutes les fois que le livre est véritablement rare et que ces explications sont nécessaires pour faire bien reconnaître si tout est bien dans l'ordre convenable.

Tels sont, en effet, les vrais principes. Renouard s'y est-il conformé en ce qui regarde nos quatre opuscules? — A cette question je réponds : oui pour les trois derniers, et non pour le premier. Et pour celui-là, ce n'est pas sa faute ; car, certainement, il n'a pas dépendu de lui que le livre ne lui passât sous les yeux, et c'est contraint et forcé qu'il aura reproduit la mention d'un catalogue quelconque. Il y a cependant à observer, sur le libellé de la description, que l'addition des mots « Botryunculi et Racemuli », dans l'édition de 1834, n'est pas, relativement à celle de 1803, une amélioration heureuse. Encore peut-on dire que tout serait correct si ces mêmes mots étaient entre parenthèse comme explication du terme « Epiphyllides ». Cette légère défec-tuosité, ainsi que l'indication erronée de 54 ff. au lieu de 56, ne diminue en rien, à coup sûr, le mérite du livre des *Annales de l'imprimerie des Alde*, reconnu partout comme une des meilleures bibliographies qui existent ; elle a l'avantage, d'ailleurs, de nous amener à cette conséquence : qu'entre les quatre petits traités qui viennent d'être décrits, c'est aux *Epiphyllides in dialecticis* qu'il faut décerner la palme de la rareté, sauf cependant les quelques exemplaires du *de Conversione propositionum*, où se trouve la faute « mensæ », au lieu de « mense », qui, nécessairement, sont encore plus rares, et font involontairement songer à l'épigramme si connue de Pons de Verdun contre les bibliomanes.

Mais ce que je ne saurais laisser passer sans remarque,

c'est le mépris témoigné par Renouard pour la valeur intrinsèque des quatre opuscules; c'est son assertion « qu'ils « sont du nombre des livres de la science la plus surannée « qu'on ne lit plus et qu'on a raison de ne pas lire. »

Nous voyons là, — je veux terminer par cette réflexion, — encore un de ces arrêts où se résume la manière de penser d'une époque et que les générations suivantes ne ratifient pas. Dans l'intervalle de la première édition des *Annales* à la troisième, les travaux de l'érudition française se ressentaient fatalement du manque de connaissances générales de la foule (1), et il arrivait de deux choses l'une : ou la critique s'abaissait au niveau du public, et le savant le plus profond était obligé, comme on disait alors, de « sacrifier aux Grâces (2) »; ou bien, s'exerçant sur des sujets presque tous empruntés à l'antiquité grecque ou romaine, elle se tenait dans une région inaccessible à la masse des lecteurs, si pleins qu'ils fussent, pour cette antiquité qu'ils connaissaient si mal, d'un engouement qui, peu auparavant, avait donné naissance à des orgies de faux goût. Pour s'assurer de ce que j'avance sur cette seconde alternative, on n'a qu'à feuilleter le recueil des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* de 1806 à 1835. Ce n'est qu'une suite de dissertations ayant pour sujet, en se conformant d'ailleurs étroitement aux précédents de la docte Compagnie, des points très-spéciaux d'archéologie, pour nous servir d'un terme qui, alors, était assez peu usuel, et, en tout cas, d'une acception bien plus restreinte que de nos jours. On y chercherait vainement ces vues d'ensemble sur la philoso-

(1) « J'entends dire que la critique de M. Boissonade manquait un peu de profondeur; mais, plus profonde, eût-elle été à la portée du « public médiocrement instruit de 1810 ou de 1812? » (Colincamp, p. LI de l'Introduction à son édition de *Boissonade, un critique littéraire du premier Empire*, Paris, 1863, 2 vol. in-8.)

(2) Page 208, t. I, de l'ouvrage ci-dessus. Cette expression est employée par Boissonade pour caractériser le talent de Chardon de la Rochette. L'article original avait paru dans le *Journal des Débats* (Journal de l'Empire, du 3 mars 1812.)

phie et l'histoire, déjà inaugurées avec tant de succès en Allemagne par Eichhorn, Heeren, Rotteck, Creuzer, Buhle, Tennemann, etc., et qui, plus tard, ont très-heureusement prévalu chez nous sous l'impulsion des Guizot, des Cousin, des Aug. Thierry.

Renouard, à la fois très-répandu dans le monde et mis par sa forte instruction en rapports avec grand nombre d'érudits, n'a pu échapper ni à l'une ni à l'autre des deux influences, et nous avons en quelque sorte la résultante de deux forces opposées dans la phrase citée plus haut, où il déclare indignes d'être lus les livres tels que ceux dont il parle. Il n'a pas entrevu le parti que la science future saurait en tirer ; il a cependant assisté aux premiers succès des Cousin, des Rémusat, des Barthélemy Saint-Hilaire, des Hauréau, et a dû se sentir ébranlé en les voyant écrire des livres d'un puissant intérêt, rien qu'en tirant de la poussière des traités « qu'on ne lisait plus », et qui étaient, eux aussi, « de la science la plus surannée » ; en voyant l'Académie des inscriptions, entrant dans une voie nouvelle, provoquer et récompenser ces travaux.

Aujourd'hui, la route est largement tracée et incessamment parcourue. La tendance à rechercher l'origine et à suivre dans leurs plus faibles degrés de développement les progrès de toutes les branches des connaissances humaines s'accuse de plus en plus ; aussi, le moindre livre pouvant jeter quelque lumière sur les points obscurs trouve d'avidés lecteurs, qui ne se laissent rebuter ni par l'aridité du sujet ni par les erreurs scientifiques que l'ouvrage aurait servi à propager. Sous ce rapport, nos opuscules ont leur rôle à remplir. Le *de Gradibus medicinarum*, par exemple, doit fournir une indispensable contribution à l'histoire des doctrines sur l'art de formuler et de doser, qui est elle-même une des divisions de l'histoire de la matière médicale ; cette dernière, d'après une voix autorisée (1), manquait à la

(1) * On ne saurait laisser sans mention le fait qu'il nous manque ac-

science il y a trente ans, et je crois que la lacune subsiste encore : le titre seul du récent ouvrage de M. Frederking indique expressément qu'on n'a pas prétendu la combler, pour la partie spéciale que l'auteur a eu en vue.

Quant aux trois autres ouvrages, à cause de leur façon particulière d'envisager les questions qu'ils abordent, à cause des noms dignes de revivre de leurs auteurs, ils auront aussi leur jour. Bien mieux, il semble que ce jour soit venu et qu'ils aient précisément aujourd'hui un intérêt d'actualité; car leur lecture s'impose en quelque façon à ceux qui voudront traiter d'une manière complète le sujet d'un concours académique qui doit se juger en 1876, sur *la Philosophie de l'école de Padoue, principalement au xv^e siècle et au xvi^e siècle*; en effet, les concurrents — je transcris ici le programme — « devront faire connaître cette école
« par la biographie de ses représentants les plus considéra-
« bles, mais surtout par des analyses étendues de leurs
« principaux ouvrages. »

Si je ne me trompe, l'Académie des sciences morales et politiques, en posant ainsi cette question, inflige à notre excellent Renouard un démenti éclatant, et nous avons là une nouvelle confirmation de l'adage trop rebattu pour que je le cite de Terentianus Maurus, sur les vicissitudes du sort des livres.

« tuellement un exposé comprenant toutes les parties de l'histoire de
« la matière médicale, et que nous n'avons pas à nous en regarder
« comme dédommagés par l'ouvrage de Cullen (*A treatise of the materia*
« *medica*, Édimbourg, 1789, 2 vol. in-8), si nombreux qu'en soient les
« mérites. L'écrit de Cullen, ou plutôt l'Introduction placée en tête,
« contient beaucoup moins l'histoire de la connaissance des moyens
« thérapeutiques que des notices sur les médecins auxquels cette science
« doit ses avancements. De même, l'ouvrage de R.-A. Vogel, bien qu'in-
« titulé avec précision : *Historia materiæ medicæ* (Leyde, 1758, in-8), n'est
« cependant rien autre chose qu'un traité de matière médicale surchargé
« de citations érudites. » (C.-L. Klose, art. *Pharmakologie*, t. XXII,
p. 746 de la 2^e section de l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber, Leipzig,
1846, in-4.)

APPENDICE

UNE VISITE

A MONSIEUR AMBROISE-FIRMIN DIDOT.

J'avais depuis longtemps terminé le travail qui précède, — dont la publication, M. Techener le sait, a été retardée par de douloureuses circonstances, — quand a paru le livre de M. Ambroise-Firmin Didot : *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*. Il en a été parlé ici même beaucoup mieux que je ne saurais le faire (1); je me bornerai donc à dire que j'ai lu avidement cette belle production; on y rencontre justement, pages 90 et 91, un résumé de presque tout ce qui fait l'objet de ma notice. Mon attention fut immédiatement appelée sur le fait établi par M. Didot, que Laurent Maioli, contrairement à ce qu'a indiqué Renouard, n'est pas le Maioli connu par ses reliures, puisqu'elles sont marquées

THO. MAIOLI. ET. AMICORUM.

Mis ainsi sur les traces de l'erreur que j'avais répétée, je n'ai point eu de cesse jusqu'au moment où j'ai pu juger de la vérité par moi-même : c'est encore à M. A.-F. Didot que j'en suis redevable pour la plus grande part.

Tout d'abord, un hasard, provoqué, à la vérité, par l'extrême prévenance d'un de messieurs les employés de la Réserve à la Bibliothèque Nationale, me mit sous les yeux un exemplaire (X 1142, Rés.), ayant appartenu à Maioli, de *la Fabrica del mondo di M. Francesco Alunno*. Venise,

(1) Le même livre a été aussi le sujet d'un article dans les *Indications érudites* ou *Journal des savants de Gottingue* (*Göttingische gelehrte Anzeigen*) de juin ou juillet dernier, article très-développé et dans lequel, j'aime à le constater, pleine justice est rendue au remarquable travail de M. Didot.

Nicolo de Bascarini Bresciano MDXLVI (1), pet. in-fol. La reliure a subi, m'a-t-on dit, une réparation; elle est, relativement, d'une grande simplicité; le corps est en maroquin écrasé brun clair; au dos, est une arabesque dorée portée par un compartiment carmin, et cette arabesque ressort sur un fond criblé, dit à petits points; les plats sont à quadruple filet entourant un compartiment couleur carmin comme celui du dos. Le plat inférieur est chargé d'un cartouche consistant en une mosaïque de maroquin plus brun que celui du fond, et dont le dessin rappelle les motifs de l'arabesque du dos. Au centre du cartouche est le monogramme (2)



qu'il n'est pas difficile d'interpréter D (ominus) T (homas) M (aiolus). Le même cartouche se répète sur le plat supérieur, avec la seule différence qu'il est de couleur un peu plus claire; le titre du livre s'y trouve écrit. Au bas, sur le compartiment carmin, entre filets, est la mention connue :

THO. MAIOLI. ET. AMICOR.

(1) Cette date est douteuse : c'est celle de la souscription; le titre et deux épîtres liminaires portent MDXLVIII, et la dédicace à Cosme de Médicis MDLVIII, ce qui vraisemblablement est une faute typographique.

(2) M. Didot a bien voulu m'envoyer et, qui plus est, prendre la peine de faire lui-même le dessin — que je conserve très-précieusement — du monogramme de Maioli, empreint sur un des livres qu'il possède, et qui est sensiblement plus compliqué que celui dont je parle. Voici ce dessin que j'ai calqué :



M. Didot fait remarquer « qu'on y reconnaît bien lisiblement les lettres « D. (Dominus) T. H. O. M. A. S., l'A étant peu apparent et la lettre D « formant le pendant de la tête de l'S. »

Mais je ne me contentai pas de cette seule vérification. J'allai demander à M. Techener des renseignements et la communication de son *Histoire de la bibliophilie*. J'avais vu que les reliures qui m'occupaient y étaient représentées par des fac-simile.

Les renseignements furent ceux-ci :

« Techener avait été véritablement le premier à faire
« connaître en France, vers 1850, ces chefs-d'œuvre de re-
« lieurs italiens des premières années du seizième siècle.
« M. Didot fut un des premiers à savoir les apprécier, et il
« est un de ceux qui possèdent les plus beaux. »

Les livraisons de l'*Histoire de la bibliophilie* me furent ensuite apportées; j'y trouvai les quatre superbes fac-simile de reliure des livres décrits sous les nos 1577 à 1580 du catalogue J. J. Techener, 3^e partie, et qui, mis aux enchères en avril 1855, ont réalisé à eux quatre, d'après ce catalogue que j'ai devant moi, une somme de 7605 francs. Seulement, je n'avais là qu'un simple dessin d'où la couleur et la vie étaient absentes : mon désir de voir et de toucher les livres eux-mêmes ne fit que s'accroître.

Je m'enhardis à écrire à M. Didot pour lui demander de me laisser regarder ses Maioli. Sa réponse, que j'aimerais à faire figurer ici si les termes n'en étaient trop indulgents, ne se fit pas longtemps attendre : il me donnait pour le lendemain un rendez-vous.

Je sortis de chez lui émerveillé, ébloui par l'accumulation de tant d'inappréciables richesses, mais ce qui me toucha bien plus, c'est l'accueil qui me fut fait, à moi inconnu de la veille, et qui me recommandais du seul titre d'ami des beaux et bons livres, par ce chef vénéré d'une maison dont la réputation est universelle et déjà plus que séculaire, par ce savant illustre, occupé, au moment même de ma visite, d'un de ces travaux au milieu desquels il retrouve une seconde jeunesse. On m'avait bien assuré que M. Didot est aimable et sympathique pour quiconque s'intéresse aux bonnes lettres et à tout ce qui constitue industriellement et

artistiquement le livre. Mais combien ces assurances sont restées au-dessous de la réalité !

Je n'oublierai jamais la bonne grâce, la bonne humeur, le charmant empressement avec lequel M. Didot a condescendu à me faire les honneurs de son incomparable bibliothèque ; à me montrer, — je ne cite qu'au hasard de mes souvenirs, — ses Grolier, ses Canevari, ses Lauwereyns ; ses exemplaires aux armes de Charles-Quint, de l'infant Philippe, le futur Philippe II, du roi de France Henri II ; ses éditions originales du grand siècle ; son immense collection d'ouvrages de bibliographie rangés à découvert et bien à portée de la main pour les recherches de tous les instants ; sa collection Aldine où nous avons retrouvé, en un exemplaire de premier choix, les trois opuscules que j'ai décrits en commençant, disposés dans l'ordre où ils doivent être, et dans laquelle figure aussi, à une des places d'honneur, cet exemplaire de François I^{er} de l'*Homère* d'Alde de 1504, en grand papier, dont la couverture a été si prodigieusement refaite, de manière à y laisser intact ce qui subsiste de la reliure d'origine (1). Là, j'ai pu voir, en fait de livres reliés pour Tho^s. Maioli, livres acquis à la vente Techener de 1865, n^{os} 1577 et 1580 du catalogue :

Le PROCOPÍUS *de Bello persico*,

de mars 1509 ;

Et le PETRI VICTORII *variarum lectionum libri*,

de 1553.

J'ai même, après avoir fait remarquer sur le feuillet de garde du second de ces ouvrages, une note en anglais renvoyant à la page 312, où se trouve, imprimée pour la première fois, une ode d'Anacréon inconnue jusque-là (2), en

(1) Voir *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*, p. 266 et note.

(2) M. Didot, en m'écrivant pour m'accorder la permission que je sollicitais de rendre compte ici de ma visite chez lui, me donne, au sujet

l'extrême plaisir d'entendre M. Didot me déclamer cette ode avec un entrain tout juvénile et dans la langue du poète qui lui est, comme chacun sait, aussi familière que le français.

Quant au *Procopius*, la description cependant fort détaillée du catalogue Techener, et même la très-belle planche 22 de l'*Histoire de la bibliophilie*, ne donnent qu'une faible idée de la magnificence de l'enveloppe, de l'heureux effet de la mosaïque mi-partie noire et blanche qui forme le contour du cartouche et vient ressortir sur l'or du fond pointillé, de l'éclat des fleurons argent et corail de l'ara-

de cette ode, les détails qui suivent. C'est une bonne fortune, et ceux qui me lisent m'en voudraient de ne pas les y faire participer :

« En revoyant, « dit M. Didot, » d'après la note écrite en anglais, la « p. 312 du recueil de Victorius, annonçant que l'ode *Λέγουσιν αἱ γυναῖκες* « a paru pour la première fois dans cet ouvrage imprimé en MDLIII, je « me rappelai l'avoir vue dans l' « Editio princeps » donnée par Henri « Estienne, qui le premier avait retrouvé les odes d'Anacréon et les avait « publiées. En effet, elle se trouve à la page 11 de son édition ; mais « cette édition n'a paru qu'un an après l'édition des *Variæ lectiones* de « Victorius : l'*Anacréon* d'Estienne a paru en MDLIII et l'*Anacréon* « imprimé par Guillaume Morel, en MDLVI.

« Cette ode a donc paru pour la première fois en MDLIII dans l'œu- « vre de Vettori, et il nous apprend comment il en eut communication : « *Il y a peu de mois que le fils de Robert Estienne passant à Florence, ce* « *jeune et intéressant adolescent qui devance son âge par sa grande science* « *et que recommandent ses bonnes qualités, dont témoigne un homme de* « *haute distinction, le cardinal Maffei, qui porte dans son cœur les hommes* « *studieux et amis des lettres, m'a fait présent de ce petit cadeau qui m'a* « *grandement charmé. Si toutes les autres parties d'Anacréon sont sembla-* « *bles, certes, Cicéron a pu dire en toute vérité que toute la poésie d'Ana-* « *créon est amoureuse, ce que prouve le petit nombre de ses vers, et c'est ce* « *que Démétrius a dit de certaines de ses poésies.*

« J'ai donc consulté l'édition grecque princeps de Démétrius de Pha- « lère, publiée par Pierre Vettori, dont je possède un magnifique exem- « plaire sur papier fort et revêtu de son ancienne reliure aux armes « de Cosme de Médicis et de Malatesta, et il y cite comme exemple la « pièce d'Anacréon :

Φέρ' ὕδωρ, φέρ' οἶνον ὦ παῖ

« dont le rythme, dit-il, est d'un vieillard enivré et non du guerrier « combattant. P. 3, Florence, apud Junctas, MDLII. »

besque qui déroule sur chacun des plats ses élégantes volutes.

Le livre est de 1509 et le Pierre Vettori de 1553, avon-nous dit. La connaissance de ces dates devient pour nous un précieux point de repère : elle ne permet décidément plus la confusion entre les deux Maioli, puisque Laurent est mort, nous l'avons prouvé, en 1501, et que Thomas, en considérant les titres ou souscriptions du Procope de M. Didot, de la *Fabrica del mondo* de notre Bibliothèque et du Pierre Victorius de M. Didot, faisait relier des livres dont l'impression avait eu lieu 9 ans, 47 ans et 52 ans plus tard.

Voilà, à ce qu'il semble, tout ce qu'on peut arriver à savoir de plus précis sur Thomas Maioli(1), au sujet duquel j'ai

(1) Il y a eu un troisième Maioli: Simon Majolus, d'Asti, dont nos Biographies ont dit quelques mots et qui, d'après l'*Italia sacra* d'Ughelli, fut un homme d'un vaste esprit et d'une mémoire prodigieuse, le plus illustre de son temps dans tous les genres de sciences; créé en 1572 évêque de Vulturara et de Monte-Corvino, dans le royaume de Naples, il se démit 25 ans après, succombant sous le double poids de la vieillesse et du travail. Parmi ses écrits est le livre célèbre intitulé *Dies Caniculares*, et il y en a un certain nombre d'autres qui n'ont pas vu le jour et qui en 1662 se trouvaient en manuscrit dans la bibliothèque des ducs de Savoie.

A la bonne heure! ce Majolus-là est bien d'Asti, et ceux qui ont fait naître dans cette même ville notre Laurent, qui est peut-être bien le père de Simon, ont simplement confondu l'un avec l'autre; en rapprochant les dates, on est fortement tenté de supposer que Simon et Thomas étaient frères.

Ce qui m'a fait connaître Simon Maioli, c'est la lecture d'un catalogue — une preuve de plus qu'il ne faut jamais négliger de les lire — n° 15 année 1875 — de la librairie de M. A. Chossonery; et je dois à l'obligeance de ce dernier la communication du curieux livre intitulé :

Les jours caniculaires; c'est-à-dire vingt et trois excellents discours des choses naturelles et surnaturelles, embellis d'exemples et d'histoires tant anciennes que modernes sacrées et prophanes, récités par un Théologien, un Philosophe et un Gentil-homme, composez en latin par Messire SIMON MAIOLE d'Ast, evesque de Valtoure, où sont comprises plusieurs choses du tout admirables qui se font en l'air, sur la mer, sur la terre, par l'Europe, l'Asie, l'Afrique et toutes les terres nouvellement découvertes, avec tout ce que l'artifice des hommes a jamais inventé de remarquable — mis en françois par F. de Rosset. Seconde édition revue et corrigée. Paris, Rob. Fouët, demeurant rue St. Jacques, à l'Occasion devant les Mathurins. MDCX.

2 tomes en 1 vol. 4° avec la marque de Fouët, l'*Occasion*, gravée sur

fait, pour ma part, beaucoup d'investigations infructueuses. Espérons que quelque chercheur sera plus heureux que je ne l'ai été (1).

le titre par Léonard Gaultier, sous la date 1606, et une dédicace de Rosset à François de Bassompierre, « colonnel de quinze cents chevaux Reistres pour le service de S. Mté, et libre baron du S. Empire. »

L'ouvrage, qui a emprunté la forme de la narration au Décaméron, eut dans sa traduction française beaucoup de succès puisque la seconde édition suivit de très-près la première qui est de la même année et que possède la Bibliothèque Nationale. Je l'y ai vue, et les dédicaces ne sont pas les mêmes.

De Rosset, qui n'a traduit que le premier tome (l'autre a été mis en français par A. Delorme) *, fut un médecin distingué, le premier qui ait écrit en notre langue sur l'opération césarienne, mais il semble avoir laissé aussi de nombreux ouvrages purement littéraires, et même Des Essarts ne lui donne pas d'autre qualification que celle de « laborieux traducteur »; il est cependant constant qu'il fut médecin en titre d'un duc de Nemours, soit Jacques de Savoie mort en 1585, soit son fils Charles Emmanuel, mort en 1595.†

(1) Ce n'est pas sans confiance que j'exprime cet espoir; car je viens d'éprouver que chaque jour amène, pour le fureteur bibliographe comme pour bien d'autres, ses découvertes.

J'ai eu il y a peu de jours à consulter l'article de Brunet qu'on trouve sous la rubrique VAN PRAET, relativement à l'ouvrage anonyme non terminé de cet auteur: *Catalogue des livres imprimés sur vélin avec date depuis 1457 jusqu'à 1472*. De Bure frères, janvier MDCCCXIII, gd. fol. En lisant que ce catalogue, œuvre si considérable qu'elle ne put être continuée, renferme une notice sur Maïoli, j'éprouvai une fiévreuse impatience jusqu'au moment où je pus l'avoir devant moi.

En ce qui touche le personnage sur lequel je voudrais tant savoir quelque chose, le livre, je dois le dire, ne répondit pas à mon attente. Qu'on en juge.

C'est à propos du *César* de Sweinheym et Pannartz de 1469 que Van Praet a parlé de Maïoli. Il nous apprend que l'exemplaire unique sur vélin de cette édition, tirée en tout à 275, se trouve à Vienne, qu'on doit le mettre au rang des livres de la plus grande valeur, et en énumérant les copies sur papier qui se conservent dans les bibliothèques — dont les deux premières sont rue de Richelieu et ont appartenu, l'une au cardinal de Loménie, et l'autre justement à notre Pierre Vettori avec son portrait ajouté — il arrive en seizième lieu à l'exemplaire du British Museum, légué à cet établissement par Cracherode qui l'avait payé 581 florins chez Crevenna, tandis qu'il n'avait fait que 605 liv. à la vente

* Voir sur le médecin Delorme le n° 914 du *Répertoire universel de Bibliographie* de L. Techener.

Maintenant, convenons que Renouard s'est mis quasi-volontairement un bandeau sur les yeux pour parler, à propos de Laurent Maioli, de prétendues reliures portant ce nom, et il y a toute apparence qu'il n'a jamais vu les vraies avec

Gaignat. Cet exemplaire à belles marges (324 mm. de haut) « appartenait originairement », dit Van Praet, « à Thomas Maiolus de la bibliothèque duquel il sera question à la fin des notes, après l'article concernant Grolier. »

Vu la rareté bien connue du catalogue d'où j'ai extrait ce qui précède, je reproduis textuellement l'article relatif à Maiolus.

« Addition au n° 16 de la note (4) pag. 114, deuxième colonne. Thomas Maiolus, contemporain de Grolier, faisait relier ses livres comme ceux de ce dernier en faisant dorer sur un côté de la couverture le titre de l'ouvrage avec ces mots au bas :

THO. MAJOLII ET AMICORUM

« et sur l'autre une devise qu'il changeait à chaque volume. La Bibliothèque impériale possède, reliés de cette manière, les ouvrages suivants, qui sont d'une parfaite condition.

« 1° Syriani antiquissimi interpretis in II. XII et XIII Aristotelis libros metaphisices, comment. a Hier. Bagolino latinitati donato (*sic*) « In Academia Veneta, 1558, in-4°, m. citron, devise :

« *Ingratis servare nephas.*

« 2° De Romanorum militis (*sic*) et Castrorum metatione liber ex Polybii Hist. per A Janum Lascarem excerptus et ab eodem latinitati donatus.

« Basilcæ, Bart. Lasius 1537 in-8°, mar. citron, devise :

« *Ininici mei mea michi non nec michi.*

« 3° Hortus Sanitatis, Argentorati. Mathias Apiariüs 1536 fol°, mar. citron, sans devise. »

Sur ces indications, j'ai pensé que je me devais à moi-même de demander à voir ces trois livres et que je dois à ceux qui me liront de leur faire part des observations que leur vue m'a suggérées, en complétant par quelques particularités la description de Van Praet.

1° Le Syrianus est quasi en grand papier ; il a pour frontispice une jolie gravure sur acier du format in-12, sans doute la marque spéciale à l'Académie vénitienne ; elle représente une Renommée portant sur une banderole la devise : Je vole vers le ciel pour me reposer en Dieu :

IO VOLO AL CIEL PER RIPOSARMI IN DIO.

Les ornements des plats sont en mosaïque argent et noir.

L'encadrement est carré et la marque est fautive ; elle est :

THO: MAIOLII TE AMICORVM

la devise de Thomas; de plus, des volumes reliés *EN MARQUIN BLEU* pour cet amateur n'existent nulle part qu'on sache; et enfin, quiconque a vu les reliures à compartiments sur fond brun clair et de couleurs variées du bibliophile italien et les plats de veau acajou, uni ou gaufré, des livres portant la marque de Laurinus, s'étonnera que Renouard ait pu songer seulement un instant à assimiler les uns aux autres.

Après ces rectifications, je n'ai pas, à la rigueur, à m'excuser d'avoir parlé d'après Renouard au commencement de cette étude; mais s'il fallait absolument une apologie, j'i-

le dos gaufré à neuf nerfs porte le titre

SYRI

ANUS

IN

ARIST.

la tranche est restée d'une dorure assez éclatante.

2° Dans le *De Romanorum Militia*, je n'ai vu aucune mention du nom de l'imprimeur, mais seulement une dédicace de Jean Oporinus à Nicolas de Diesbach; le texte grec est en regard de la version d'Oporinus, et tandis que celle-ci est d'une impression défectueuse du type de la plupart des Froben, le grec est en caractère remarquablement beau, avec très-peu de ligatures.

Quant à la reliure, le dos a quelque peu rougi, mais les plats sont d'une admirable conservation, sans mosaïque et rien qu'à arabesque dorée.

La marque est correctement écrite

MAIOLI ET....

et au-dessous du titre, qui est dans un cartouche ovale, on voit, imprimées à froid, trois fleurs de lis posées 1 et 2.

L'exemplaire a quatre gardes dont la troisième à partir de l'extérieur est en vélin. J'ai su par là que cette façon de relier, qu'on aime tant à trouver dans les livres de Renouard, est une invention qui remonte au xvi^e siècle.

3° Le *Hortus Sanitatis* est un livre à gravures sur bois, grossières, sauf la première représentant la création de la femme, mais fort curieuses et placées en tête des chapitres; chaque page en contient généralement trois ou quatre. Au verso du dernier feuillet est la marque parlante

rais la prendre — sans manquer en rien à l'estime profonde que j'ai pour l'éminent auteur des *Annales de l'imprimerie des Alde* — (qui sait, d'ailleurs, si l'apologie ne peut pas lui servir à lui-même?) — j'irais la prendre, dis-je, dans le *Dictionnaire* de Bayle, en appliquant au cas présent ce passage de l'article Andrelinus (note G.) :

« Ce qui manquoit à mon article d'Andrelin y auroit été
 « assurément si j'avois eu les Oeuvres de cet Auteur; mais
 « n'ayant pu m'en servir, je fus obligé de suivre des gens
 « qui avoient parlé de lui sans les avoir consultées. *ET*
 « *VOILA COMMENT DES AVEUGLES CONDUI-*
 « *SENT D'AUTRES AVEUGLES.* »

d'Ap'arius (un ours se nourrissant de rayons de miel qu'il tire du creux d'un arbre) qui est extrêmement bien faite.

La reliure n'est pas à mosaïque, mais à fond criblé, et je n'ai guère vu de Grolier aussi beaux, surtout aussi frais; et, par le fait, on prendrait le livre pour un Grolier si on n'en voyait que le plat supérieur, où ne se lisent que ces mots: *Hortus sanitatis* dans le cartouche central.

La marque de Mañoli se trouve dans le cartouche plus petit, formé d'une sorte de rosace oblongue à huit pointes entourée d'un double ovale sur le plat inférieur.

Le volume porte sur le titre imprimé la signature

J. BALLESDENS AD(UOCATUS)

tracée d'une encre qui est restée remarquablement noire.

TABLE DES MATIÈRES

PRINCIPALES

Occasion du présent travail.....	1
Le Recueil d'Aldes, N° 14248 de la Bibliothèque Mazarine.....	ibid.

PREMIER OPUSCULE.

<i>Epiphyllides in dialecticis</i>	2
Recherches sur l'auteur Laurent Maggiolo ou Majolus (vulgò Maioli).....	ibid.
Son épitaphe.....	5
Avertissement d'Alde placé en tête du volume.....	ibid.
Lettre apologétique de Majolus à Alde.....	8
Dédicace à Hippolyte d'Este.....	12
Sujet de l'ouvrage <i>Epiphyllides in dialecticis</i>	ibid.
Souscription.....	13

DEUXIÈME OPUSCULE,

<i>De conversione propositionum</i>	ibid.
Dédicace à Hyblet de Fiesque.....	ibid.
Recherches sur la famille de ce nom.....	14
Question à propos du prénom d'Hyblet. (Note.).....	17
Le <i>Trattato della famiglia Fiesca</i> de Fedirici.....	15
Sébastien Vouillemont, graveur du frontispice de ce livre.....	16
Épitaphe louangeuse d'Hyblet de Fiesque.....	18
Quel homme c'était réellement.....	ibid.
Sujet du <i>De conversione propositionum</i>	24
Souscription.....	25

TROISIÈME OPUSCULE.

<i>Questio Auerrois in librum priorum</i>	26
Les trois questions de dialectique qui y sont traitées.....	ibid.
Dédicace finale à Pic de la Mirandole.....	28
Biographie de l'auteur du <i>Questio Auerrois</i> , le Juif Élie del Medigo dit Helias Cretensis.....	29

Comment il a pu être professeur public à Padoue ou à Florence..	31
N'a-t-il pas été ambassadeur de Venise près de Frédéric III?	33
Mort d'Élie del Medigo en 1493.	35
Ses écrits livrés à l'impression.	36
Ses œuvres manuscrites.	37
Description du N° 6508 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale.	38
Erreurs du catalogue de 1744, dans les détails qu'il donne sur ce Recueil et l'attribution de date.	ibid.
Jusqu'à quel point les écrits d'Élie del Medigo qui y sont contenus sont autographes.	39
Les trois traités de métaphysique, au lieu d'un seul qu'indique le catalogue, renfermés dans le même volume.	38-42
Faits nouveaux ou peu connus qu'ils établissent : Averroès commentateur de Platon.	40
Helias Cretensis, auteur d'un traité de théodicée qui doit être perdu.	41
Il ignorait complètement l'arabe.	42
Lettre d'Élie del Medigo à Domenico Grimani.	43
Autre missive importante qu'il adresse à Jean Pic de la Mirandole.	45
Fixation de la date à laquelle elle a été écrite.	46
Quel en est en général le style et l'écriture.	ibid.
Analyse et extraits de cette lettre, texte et traduction en regard.	48
Constataion authentique du fait du professorat d'Élie del Medigo. — Quelle en fut la nature, et à quelle époque] de sa vie il l'exerça.	52
Helias Cretensis nettement spiritualiste et croyant au Dieu personnel, bien que disciple d'Averroès et kabbaliste.	55
Liste autographe d'ouvrages d'Arabes et de Juifs sur la dialectique et sur la Kabbale.	57
Détails sur quelques-uns de ces ouvrages et leurs auteurs.	58
Trois de ces traités kabbalistiques, traduits en latin, forment le manuscrit autographe de Gilles de Viterbe (N° 598, fonds latin)	60
Invocation de ce dernier en tête du Reqanati	61
Une erreur du nouveau catalogue des manuscrits hébreux à propos du N° 968 de ce fonds.	62
Définition exacte par Helias Cretensis des principes fondamentaux de la Kabbale.	ibid.
Il projette d'envoyer à Pic de la Mirandole le Reqanati.	65
Exemplaire de la traduction latine de ce livre, faite pour le Comte, acheté par Jacques Gaffarel, bibliothécaire de Richelieu.	66
Révélation curieuses sur la vie privée de Pic, tirées des annotations que portait ce manuscrit, qui semble malheureusement perdu.	67
Peut-on connaître l'auteur de ces annotations?	71
Démonstration de l'absurdité de l'assertion trop répandue que Pic aurait su vingt-deux langues. (Note.)	ibid.

Fin de la lettre d'Élie : protestation de désintéressement à propos du prix du Reqanati, et à propos d'un cheval dont le comte lui avait fait présent.	74
Quelle vilaine maladie Pic de la Mirandole lui avait communiquée.	76
Dernier feuillet avec liste de réclames du <i>Questio Auerros</i>	ibid.

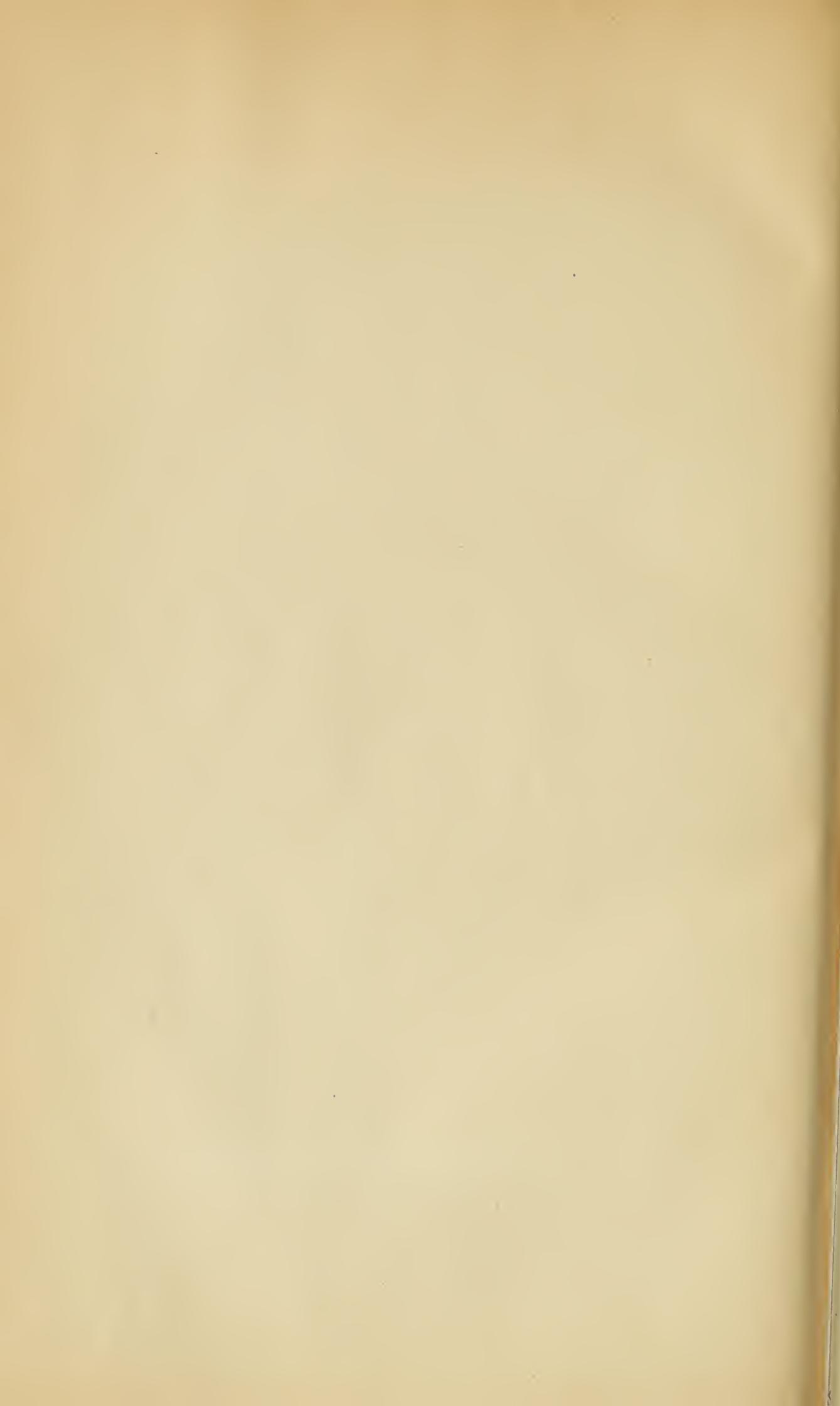
QUATRIÈME OPUSCULE.

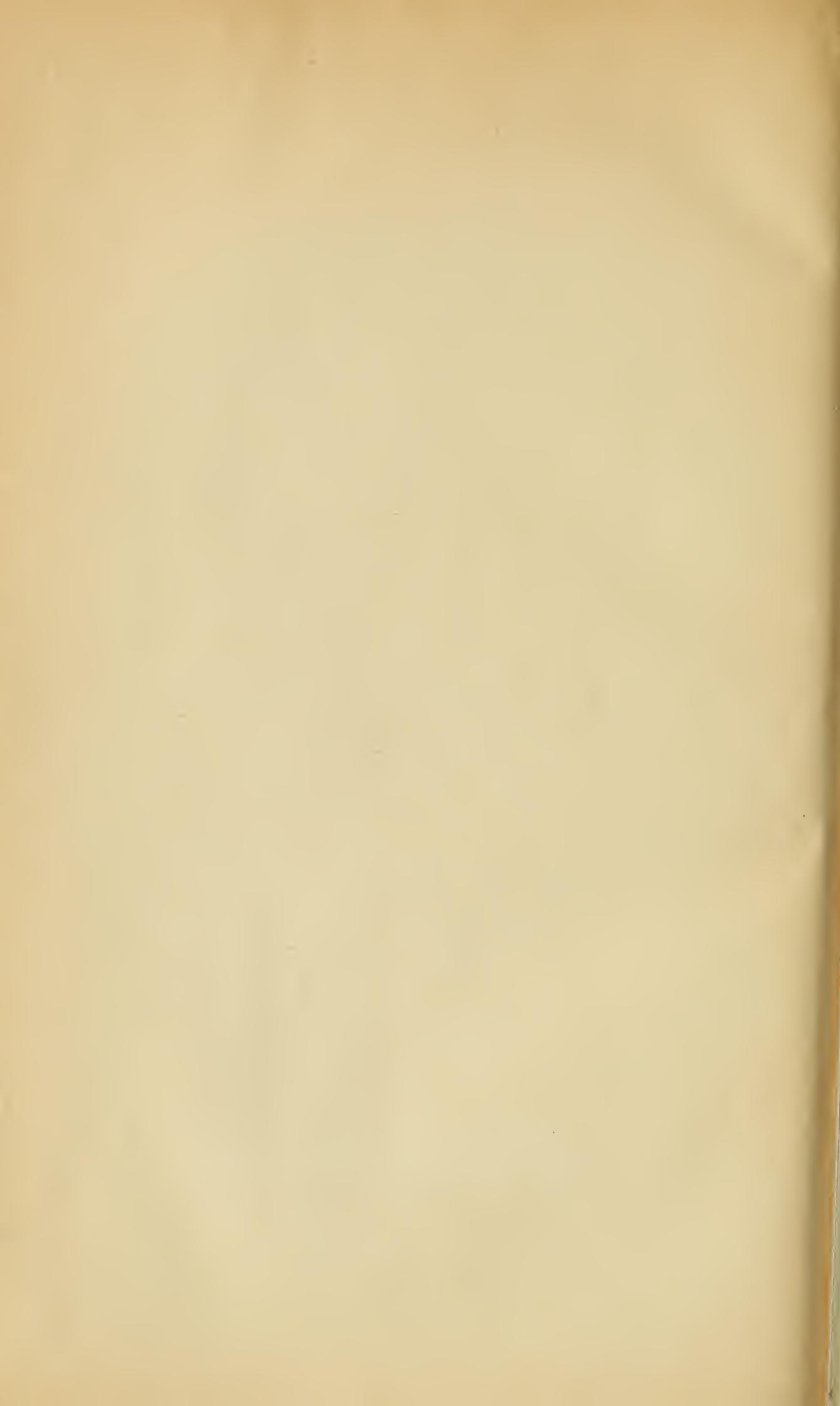
<i>De Gradibus medicinarum</i>	77
Remarque à propos du titre en majuscules.	ibid.
Épître dédicatoire de l'auteur Laurent Majolus à Louis-Marie Sforze, connu sous le nom de Ludovic le More, duc de Milan.	ibid.
Réflexions sur la diversité des jugements des historiens sur ce personnage fameux.	ibid.
Le premier des théâtres modernes bâti d'après ses ordres à Milan.	80
Protection qu'il accorda aux sciences, aux arts et aux lettres.	81
Louis Sforze, écrivain.	ibid.
M. Kerwyn de Lettenhove le représente à tort comme ne sachant pas le latin. (Note.)	ibid.
Description des Nos 7855 et 7856, du fonds latin de la Bibliothèque Nationale, écrits de la main de Louis Sforze à l'âge de onze ans. (Note.)	82
Sujet du traité <i>de Gradibus medicinarum</i>	86
Aperçu de l'état des connaissances médicales de l'époque.	87
Majolus s'est-il ou non borné à être médecin consultant?	89
Quels traités sur le dosage avaient précédé celui de Majolus.	90
Galien.	ibid.
Exemplaire sur vélin de son traité de la composition des médicaments, selon les espèces. (Note.)	91
Traduction française des quatre premiers livres, par Martin Grégoire. (Note.)	92
Alchindi.	92
Arnauld de Villeneuve.	92
Exemple d'un des calculs de dosage pratiqués jusqu'au temps de Molière, selon les éléments, les poids et les qualités des remèdes. (Note.)	ibid.
Nicolaus Prepositus, abrégiateur de Nicolas Myrepse.	95
Bartolommeo Montagnana. (Note.)	96
Par quels principes nouveaux Maioli s'est distingué de ses prédécesseurs.	97
Les démonstrations par figures géométriques que contient son livre en font aussi l'originalité.	ibid.
Souscription de l'opuscule.	99
Examen critique, au point de vue bibliographique pur, de la façon dont nos 4 opuscules sont décrits, tant par Renouard que par Brunet.	ibid.

Variations dans la description selon les éditions successives des <i>Annales</i> de Renouard	100
Pourquoi le jugement désavantageux porté par ce dernier sur l'intérêt que peuvent offrir les 4 ouvrages est très-susceptible d'être réformé.	104

APPENDICE.

Une visite à M. Ambroise-Firmin Didot.	107
Lumière jetée dans l'esprit de l'auteur par la lecture d' <i>Alde Manuce et l'hellénisme à Venise</i>	ibid.
Il s'aperçoit que Renouard a dû confondre le bibliophile Thomas Maïoli avec Laurent.	ibid.
Reliure faite pour Thomas Maïoli.	ibid.
Monogramme de Maïoli que porte cette reliure.	108
Fac-simile du dessin fait par M. Didot d'un autre Monogramme de Maïoli. (Note.)	ibid.
Renseignements fournis par M. Techener.	109
Gracieuse communication par M. Didot, de son Procopius, <i>De bello persico</i> , et de son Petrus Victorius, <i>Variarum lectionum libri</i>	110
Quelques mots sur sa riche bibliothèque.	ibid.
Extrait d'une lettre de M. Didot, relativement à une ode grecque qu'on trouve mise au jour la première fois dans le recueil de Victorius. (Note.)	111
Ce qu'on sait d'après l' <i>Italia Sacra</i> , d'un troisième Majolus, Simon, évêque de Vulturara. (Note.)	112
Quelques détails sur son célèbre ouvrage <i>Dies caniculares</i> , et sur François de Rosset qui l'a traduit en français.	ibid.
On ne sait définitivement rien de précis sur Thomas Maïoli.	113
Ce qu'a dit de lui Van Praet. (Note.)	ibid.
Détails sur trois ouvrages précieux, reliés pour Thomas Maïoli et qui sont à la Bibliothèque Nationale, vus en dernier lieu par l'auteur. (Note.)	114
Méprise manifeste de Renouard quand il établit un parallèle entre les reliures de Maïoli et celles de Laurinus	115
Un mot de Bayle pour conclure.	116







FOR REFERENCE

NOT TO BE TAKEN FROM THIS ROOM

Z
232·
.M3D9

16969

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO—5, CANADA

16969

